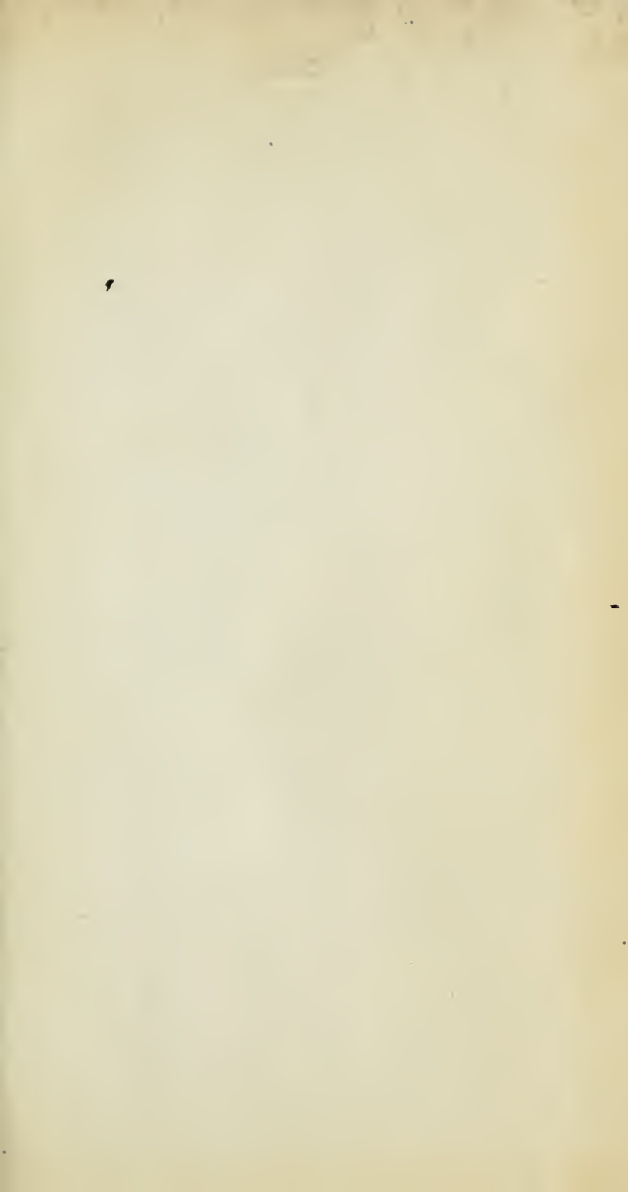


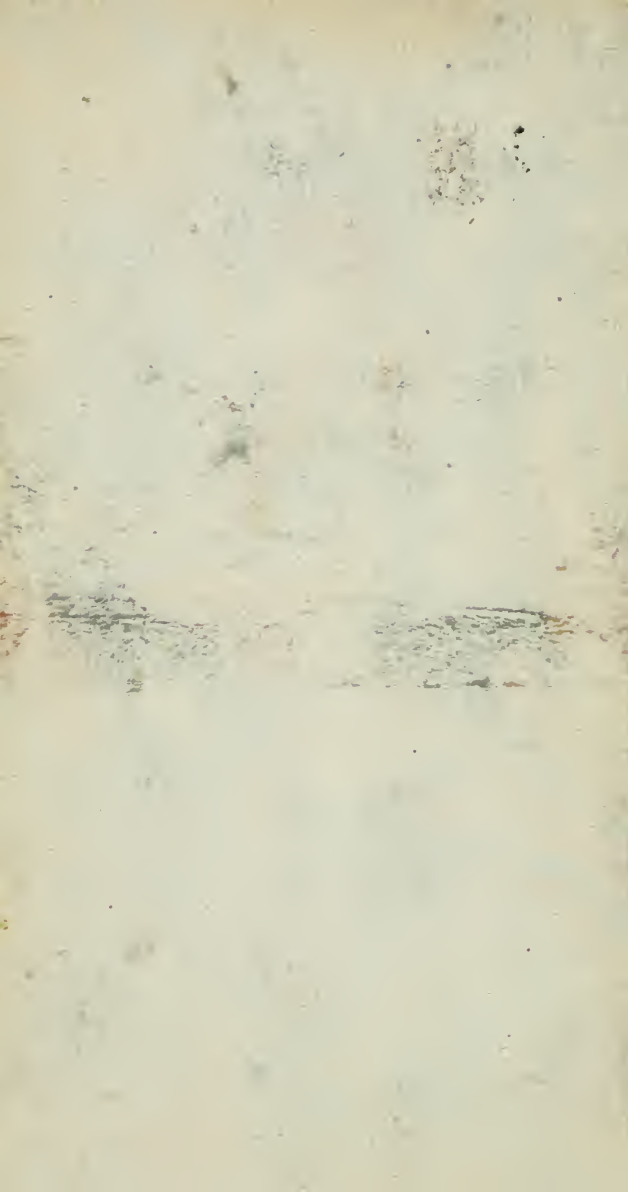


RB156, 331



*Presented to the*  
LIBRARY *of the*  
UNIVERSITY OF TORONTO  
*by*  
Prof. Robert Finch





Œ U V R E S

*D E*

J. J. ROUSSEAU,


*D E G E N E V E .*

A V E C F I G U R E S .

---

TOME VINGT-CINQUIEME.

---



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

# Œ U V R E S

## POSTHUMES

*DE J. J. ROUSSEAU.*

---

TOME SEPTIEME.

---

CONTENANT des Lettres à différentes  
personnes : Projet concernant de  
nouveaux signes pour la Musique :  
Dissertation sur la Musique moderne.



*A P A R I S ,*

Chez DEFER DE MAISONNEUVE,  
Libraire, rue du Foin.

---

1791.





ŒUVRES

*DIVERSES.*

Œuv. Posth. Tom. VII.      A

REVISED  
EDITION

W. H. BAKER



# L E T T R E

A MYLORD MARECHAL.

8 Décembre 1764.

**S**UR la dernière lettre, Mylord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 Octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement, à quel point je vous suis attaché, & trois mois de silence de votre part, m'ont plus affecté & navré que ne fit le décret du Conseil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet, & je crains toujours de perdre ce que je desire si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aye de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, & auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela, si vos bontés me sont chères, & si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant ; mais quand enfin l'expérience & la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même, un logement commode & un corps sain deviennent les seuls biens de la vie, & dont le prix se fait sentir de jour en jour, à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-tems pour faire votre jardin, j'espère que dès-à-présent il vous amuse, & que vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses, que sans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate ! Que mes bons & infortunés Corfes ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues & profondes observations sur les hommes & les gouvernemens ? Mais je suis loin de vous. N'importe : sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvoient être

A MYLORD MARECHAL. 5

utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corfes sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état desirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-tems en Corse, où la simplicité des mœurs & la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives, & les mariages paisibles & heureux. Les femmes sont laborieuses & chastes; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison: dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible, une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de desirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de *Fletcher* que vous m'annoncez. Je l'attendois pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-tems. Mylord, j'ai le cœur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

A 3



## L E T T R E


A M. A B A U Z I T ,

*En lui envoyant les Lettres de la  
Montagne.*

Motiers, le 9 Décembre 1764.

**D**AIGNEZ , vénérable Abauzit ,  
écouter mes justes plaintes ; combien  
j'ai gémi que le Conseil & les Minis-  
tres de Geneve m'aient mis en droit  
de leur dire des vérité si dures ! Mais  
puisqu'enfin je leur dois ces vérités ,  
je veux payer ma dette. Ils ont re-  
buté mon respect , ils auront défor-  
mais toute ma franchise. Pesez mes  
raisons & prononcez. Ces Dieux de  
chair ont pu me punir si j'étois cou-  
pable ; mais si Caton m'absout , ils n'ont  
pu que m'opprimer.





# LETTRE

A M D\*\*\*.

Motiers, 13 Décembre 1764.

**J**E vous parlerai maintenant, Monsieur, de mon affaire (a), puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur société est augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires sans avoir besoin de souscription, & c'est d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais par de très-bonnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, & supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que sans être dé-

---

(a) L'Édition générale de ses ouvrages.

raisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme, d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans doute achevera de m'épuiser, & me coûtera plus de peine à préparer & revoir mes feuilles, que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération, & laissant à part celle du profit, pour ne songer qu'à mes besoins, je vois que ma dépense ordinaire depuis vingt ans, a été l'un dans l'autre de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre, lors qu'absolument séquestré du public, je ne serai plus accablé de ports de lettres & de visites qui, par la loi de l'hospitalité, me forcent d'avoir une table pour les survenans.

Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours, sans manger le pain de personne; résolution formée depuis long-tems, & dont quoi qu'il arrive, je de me départirai jamais.

Je compte pour ma part, sur un fonds de dix à douze mille livres, &



j'aime mieux ne pas faire l'entreprise s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces Messieurs peuvent me faire cette somme, mon dessein est de la placer en rentes viagères, & puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous sera comptée, & tout est dit. Il convient seulement pour la sûreté de la chose, que tout soit payé avant que l'on commence l'impression du dernier volume; parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur sont nécessaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagère, ce qui, vu mon âge & l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi, moyennant des sûretés dont vous soyez content, j'accepterai la rente viagère, sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera l'édition, & pourvu que cette somme ne soit pas moindre que

cinquante louis, je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, Monsieur, les divers arrangements dont je leur laisserois le choix, si je traitois directement avec eux; mais comme il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des regles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille, mais ne chargez pas ces Messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive; & toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paroissent être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit; comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans

X

cet esprit, & soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais.



## LETTRE

A M. DE MONTMOLLIN,

*En lui envoyant les Lettres écrites de  
la Montagne.*


Le 23 Décembre 1764.

**P**LAIGNEZ-MOI, Monsieur, d'aimer tant la paix, & d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens Compatriotes de prendre leur défense comme ils avoient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvois faire sans repousser les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les Ministres de Geneve ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs, & qu'ils ont osé porter jusques dans la Chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si fort la guerre, ils l'auront; & après mille

agressions de leur part, voici mon premier acte d'hostilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils se laissent lâchement enlever ; car pour insulter à leur aise au malheureux, ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle au reste est tout à-fait personnelle entr'eux & moi ; ou si j'y fais entrer la Religion Protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons, Monsieur, & soyez persuadé que plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentimens, plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la justice que vous m'avez rendue.

Recevez, Monsieur, je vous prie, mes salutations & mon respect.





# LETTRE

A M\*\*\*.

*Au sujet d'un Mémoire en faveur des Protestans , que l'on devoit adresser aux Evêques de France. 1765.*

**L**A lettre, Monsieur & le mémoire de M\*\*\*. que vous m'avez envoyés confirment bien l'estime & le respect que j'avois pour leur auteur. Il y dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien ; cependant il me paroît que le plan & l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un mémoire aux Evêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes , que de persuader indirectement la Cour & le Clergé Catholique , qui seront plus portés à donner au Corps Episcopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes D'où il doit arriver que les Evêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance

des protestans, ou que s'ils font ces oppositions, ils attireront contr'eux la clameur publique & peut-être les rebuffades de la Cour.

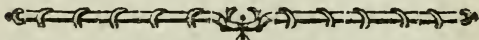
Sur cette idée, il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications sur la doctrine qui sont assez connues & ont été données mille fois, que d'une exposition politique & adroite de l'utilité dont les Protestans sont à la France, à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M\*\*\*. sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Eglise, & par conséquent sur l'inutilité de les opprimer; oppression qui ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les Evêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes Maisons du Royaume, du côté des avantages de leur naissance & de leurs places, on peut leur montrer avec force, combien ils doivent être attachés au bien de l'Etat, à proportion du bien dont il les comble, & des privilèges qu'il leur accorde; combien il seroit horrible à eux, de préférer leur intérêt & leur ambition particulière, au

bien général d'une société dont ils sont les principaux membres ; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens , loin d'être opposés à ceux de leur ministère , en reçoivent de nouvelles forces ; que l'humanité , la religion , la patrie leur prescrivent la même conduite , & la même obligation de protéger leurs malheureux frères opprimés , plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives & faillantes à dire là-dessus , en leur faisant honte d'un côté , de leurs maximes barbares , sans pourtant les leur reprocher ; & de l'autre , en excitant contre eux l'indignation du ministère & des autres ordres du Royaume sans pourtant paroître y tâcher.

Je suis , Monsieur , si pressé si accablé , si surchargé de lettres , que je ne puis vous jeter ici quelques idées , qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire , mais cela m'est absolument impossible & j'en ai bien du regret ; car outre le plaisir de bien faire , j'y trouverois un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un auteur. Cet ouvrage peut être un chef-

d'œuvre de politique & d'éloquence pourvu qu'on y mette le tems : mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un Théologien. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.



## L E T T R E

*A M. D.*

Motiers, le 24 Janvier 1765.

**J**E vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement (a) que je vais prendre avec la compagnie en question, si l'affaire se consomme ; ainsi, quand elle manqueroit, j'en serois très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages solides, & une commodité très - grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à cœur ; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces Messieurs, je desire, si l'entreprise se rompt, que ce ne soit pas par ma faute. Du reste,

---

(a) Pour une édition générale de ses ouvrages.



quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes , je suis fort d'avis , puisqu'elles sont faites , qu'il n'en soit rien rabattu.

Je vous reconnois bien , Monsieur , dans l'arrangement que vous me proposez au défaut de celui-là ; mais quoique j'en sois pénétré de reconnoissance , je me reconnoîtrois peu moi-même , si je pouvois l'accepter sur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour sortir , avec votre aide , d'un furieux embarras où je suis. Car , dans l'état précaire où sont ma santé & ma vie , je mourrois dans une perplexité bien cruelle , en songeant que je laisse mes papiers , mes effets & ma gouvernante à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur , si l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi , & la confiance que j'ai en vous , ne nous amènent pas à quelque arrangement qui contente votre cœur , sans faire souffrir le mien. Quand vous serez une fois mon dépositaire universel , je serai tranquille , & il me semble que le repos de mes jours m'en sera plus doux , quand je vous en serai redevable. Je voudrois seulement qu'au préalable nous puissions faire

une connoissance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelque un ensemble? Votre bâtiment vous occupera-t-il si fort, que vous ne puissiez le quitter quelques semaines, même quelques mois, si le cas y échéoit? Mon cher Monsieur, il faut commencer par beaucoup se connoître, pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendris à penser qu'après une vie si malheureuse, peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous, & que peut-être une chaîne de traverses m'a-t-elle conduit à l'homme que la providence appelle à me fermer les yeux? Au reste, je vous parle de mes voyages, parce qu'à force d'habitude, les déplacements sont devenus pour moi des besoins. Durant toute la belle saison, il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place, sans me contraindre & sans souffrir.



## L E T T R E

*A M. L E C. D E \* \* \* .*

Moitiers, le 26 Janvier 1765.

**J**E suis pénétré, Monsieur des témoignage d'estime & de confiance dont vous m'honorez : mais comme vous dites fort bien, laissons les complimens, & s'il est possible, allons à l'utile.

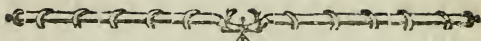
Je ne crois pas que ce que vous desirez de moi, se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que Madame la Comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux ce me semble, puisque vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui fera naître aisément les sujets dont il s'agit, & sur lesquels je pourrai lui représenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion. Car il arrivera de deux choses l'une, ou m'accordant quelque confiance, elle épanchera quelquefois son honnête & vertueux cœur

en m'écrivant, & alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment, autorisé par elle-même, ne pourra lui déplaire; ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle, & alors n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue & prépare les matieres dont nous aurons à traiter, si ce texte lui agréé. Disposez de cette lettre, je vous supplie, pour la donner ou la supprimer selon qu'il vous paroîtra plus convenable.

En vérité, Monsieur, je suis enchanté de vous & de votre digne épouse. Qu'aimable & tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmans. Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous, l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connois rien de plus intéressant que le tableau de votre union, & tracé par vous-même. Toutefois voyez que sans y songer vous n'avez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particuliere de craindre votre éloignement. Monsieur, les cœurs sensibles sont faciles à bleffer, tout les

alarme, & ils font d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux des nouveaux époux bientôt se relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé sur l'estime & sur la vertu, sont moins frivoles & font plus d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres; mais qu'elle voye toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, & que vous la distinguez des autres femmes par des sentimens à l'épreuve du tems. Quand une fois elle sera convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, Monsieur, vous demandez des avis pour Madame la Comtesse, & c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.





## L E T T R E

A MADAME LA C. DE\*\*\*.

*Motiers, 26 Janvier 1765.*

J'APPRENDS, Madame que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, & que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, & que vous m'en préparez même un témoignage qui me donneroit l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs (a).

En voilà plus qu'il ne faut, Madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple, & bien assez, j'espère, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnoissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi M. le Comte de\*\*\*. J'ai pensé

---

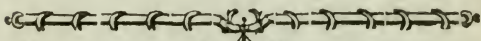
(a) Madame la C. de B. avoit paru souhaiter que M. Rousseau voulût être le parrain de l'enfant dont elle étoit sur le point d'accoucher.

que l'heureux événement qui s'approche pouvoit, selon vos arrangemens, me mettre avec vous en correspondance, & pour un objet si respectable je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de M. le Comte de \*\*\*. l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentimens nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisoit oublier ces devoirs, vous ne les lui rappellassiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé sur la vertu peut sans danger braver l'absence, il n'a rien de la mollesse du vice, il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent, & dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse, Madame, d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes, & un époux qui fait si bien en sentir le prix ! Plus il aura de comparaisons à faire, plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles, vous passerez un tems très-doux à vous occuper de lui, des chers gages de sa tendresse, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre

union. Dans ce nombre oserois-je, Madame, me compter auprès de vous pour quelque chose. J'en ai le droit par mes sentimens; essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines, mais c'est quelque chose que les partager, & voilà ce que je ferai de tout mon cœur. Recevez, Madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.



## L E T T R E

A MADAME LA M. DE V.

Moiens, le 3 Février 1765.

**AU** milieu des soins que vous donne, Madame, le zele pour votre famille, & au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous pressentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aye osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, Madame; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excité



cité les Lettres de la Montagne. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-insultans; je ne ferois pas surpris qu'on me fît un mauvais parti sur leurs terres lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du Roi pour m'y laisser en sûreté; le Conseil de<sup>\*\*\*</sup>, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour; & d'achever de m'écraser s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, & que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérois du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avois tort; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti est pris, Madame; je laisserai tout faire, tout dire, & je me tairai; ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix ici. Je suis trop près de<sup>\*\*\*</sup> & de<sup>\*\*\*</sup>. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite & me travaille chaque jour davantage. Si je n'espérois la trouver à la fin, je

sens que ma constance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie, dont le climat & l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France & qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là, pour y chercher un gîte paisible; & si je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon cœur, où te trouverai-je? est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne troubla jamais celui de personne! Je ne serois pas surpris d'être à la fin forcé de me refugier chez les Turcs, & je ne doute point que je n'y sois accueilli avec plus d'humanité & d'équité que chez les Chrétiens.

On vous dit donc, Madame, que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du Général Paoli, & que j'ai donné dans le piège. Ceux qui disent cela ne font gueres plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre, voici ce qui m'est arrivé. Un Chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, & qui dit venir d'Italie, est venu me voir il y a

quinze jours, de la part du Général Paoli, faisant beaucoup l'empresé des commissions dont il se disoit chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, & m'étalant d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque piece qu'il me monroit, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, & qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, Madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces Messieurs dont

vous me parlez (a), ont de la santé, du pain, du repos; ils ont la tête libre, & le cœur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer & travailler à leur aise; selon toute apparence les troupes Françoises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes; & s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je desirerois passionnément voir une législation de leur façon: mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corse: car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides, & très-chastes qui pis est.

Que mon voyage projeté n'aille pas, Madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, & tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de Mai, & revenir au mois de Septembre.

---

(a) Messieurs Helvetius & Diderot, auxquels les Corfès disoit-on, s'étoient adressés pour avoir un plan de législation.



## L E T T R E

*A M. D.*

Motiers , le 7 Février 1765.

**J**E ne doute point , Monsieur , qu'hier jour de Deux - Cent , on n'ait brûlé mon livre à Geneve ; du moins toutes les mesures étoient prises pour cela. Vous aurez su qu'il fut brûlé le 22 à la Haye. Rey me marque que l'Inquisiteur a écrit dans ce pays - là beaucoup de lettres , & que le Ministre Ch<sup>\*\*\*</sup>. de Geneve s'est donné de grands mouvemens. Au surplus , on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est - il pas plaisant ? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret & d'intelligence ; car le Comte de B<sup>\*\*\*</sup> , qui m'écrivit peu de jours auparavant , n'en savoit rien. Vous me direz ; pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution ? Monsieur , j'ai par - tout des amis puissans , illustres , & qui , j'en suis très-sûr , m'aiment de tout leur cœur ; mais ce sont tous gens droits , bons , doux , pacifiques , qui dédaignent toute

voie oblique. Au contraire , mes ennemis sont ardens , adroits , intrigans , rusés , infatigables pour nuire , & qui manœuvrent toujours sous terre , comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'Inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit ; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner , ce monde est fait pour les méchans. Je suis très-sûr qu'à moins que je ne lui survive , je serai persécuté jusqu'à la mort.

Je ne digere point que M. de \*\*\* suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh ! qu'ai-je donc fait pour cela ? Si l'on parle trop de moi ; ce n'est pas ma faute : je me passerois d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de \*\*\* tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera , & en attendant que je sois en état de lui écrire , parlez - lui , je vous supplie , de tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui.

M. Vernes défavoue hautement & avec horreur le libelle où j'ai mis son nom. Il m'a écrit là-dessus une lettre honnête , à laquelle j'ai répondu sur le même ton , offrant de contribuer au-

tant qu'il me seroit possible, à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit de lui, certains faits récents me font soupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste, l'imprimé de Paris s'est très - promptement & très - singulièrement répandu à Geneve. Plusieurs Particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots écrits d'une main de femme : *Lisez, bonnes gens !* Je donnerois tout au monde, pour savoir qui est cette aimable femme qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, & qui fait marquer son indignation en termes si brefs & si pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, Monsieur, que votre calcul ne seroit pas admissible, & qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre cœur seroit déraisonner votre tête en matiere d'intéret. Nous causerons de cela plus à notre aise, en herborisant cet été ; car loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuise pas. Au reste,

je vous dirai que je sens en moi , depuis quelques jours , une révolution qui m'étonne. Ces derniers événemens qui devoient achever de m'accabler , m'ont , je ne fais comment , rendu tranquille , & même assez gai. Il me semble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si niais & de si bête , qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps ? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte : les hommes n'y peuvent plus rien , & je ne regarde plus tous ces tas de Magistrats si barbares , que comme autant de vers qui s'amuse à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser ; & si l'amitié peut la réchauffer encore , vous ferez le Prométhée qui me rapportera le feu du Ciel. Bonjour ,  
Monsieur,







L E T T R E  
A U L O R D  
M A R E C H A L D'É C O S S E .

*Motiers, le 11 Février 1765.*

**V**ous savez, Mylord, une partie de ce qui m'arrive. La brûlerie de la Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Geneve; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constans, une animosité si universelle commençoient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille & même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du Roi, & à la vôtre, ma personne est en sûreté contre leurs atteintes; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, & ils me le font bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affoiblit & s'altere, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre

B 5

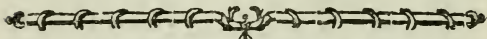
derniere lettre & le billet que vous avez écrit pour la communauté de Couvet Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez ; je n'en dirois pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet , malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez & à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me feroit cher s'il vouloit seulement ne pas repousser mon zele. Mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux , & dans l'occasion ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisset-elle augmenter sans cesse au même prix. Ma bonne sœur Emétulla , conservez-moi soigneusement notre pere. Si je le perdois je serois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aye fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits , ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée ? Non , Mylord , j'étois si parfaitement là-dessus dans vos sentimens sans les

connoître, que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se presenterent, & à M\* \* \*. qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition est venue d'eux, & je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, & quoi qu'il arrive on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou six cents mille francs que j'y aurois fait entrer de cette maniere, & qu'on ne rebutera peut-être pas si dédaigneusement ailleurs. Mais s'il arrivoit contre toute attente, que la permission fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en serois touché comme si personne ne gaignoit que moi seul, & que je m'attacherois au pays pour le reste de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, & que le voisinage de Geneve me devient de jour en jour plus insupportable, je cherchè à m'en éloigner à tout prix; il ne me reste à choisir que deux asyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre est trop

éloignée; il y fait trop cher vivre, & mon corps ni ma bourse n'en supporteroient pas le trajet. Reste l'Italie & sur-tout Venise, dont le climat & l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse. Mais Saint-Marc quoiqu'apôtre ne pardonne gueres, & j'ai bien dit du mal de ses enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les risques, car j'aime encore mieux la prison & la paix que la liberté & la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus rassis. Un peu de vos conseils me seroit bien nécessaire: car je suis si malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné *deteriora sequor*.



## L E T T R E

A MESSIEURS DE LUC.

24 Février 1765.

J'APPRENDS, Messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 Février inclusivement.

Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême, & ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les loix ont perdu leur force : mais la vertu ne perd jamais la sienne, & l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, Messieurs, votre ressource ; elle est assez grande, assez belle, pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme Citoyens.

Pour moi je prends le seul parti qui me reste, & je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures, puisqu'avec tant d'amour pour la justice & pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, & je me retire au-dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie ; mais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre pere. Je vous embrasse, Messieurs, de tout mon cœur.



# LETTRE

A M. MEURON,

PROCUREUR - GÉNÉRAL.

25 Février 1765.

J'APPRENDs, Monsieur, avec quelle bonté de cœur, & avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défense d'un pauvre opprimé. Poursuivi par la Classe, & défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée : *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.*

Toutefois je suis malheureux, mais non pas vaincu; mes persécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des Rois, pour pere le vertueux des hommes, & pour patron l'un des plus éclairés Magistrats.



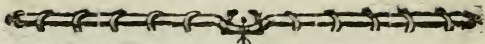


# L E T T R E

A M. D E P.

25 Février 1765.

VOTRE lettre, Monsieur, m'a pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose ! & que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens ! Puissent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple ! puisse le lieu de mon refuge être aussi celui de mes attachemens ! Mon cœur est bon, il est ouvert à tout ce qui lui ressemble, il n'a besoin, j'en suis très-sûr, que d'être connu pour être aimé. Il reste après la santé trois biens qui rendent sa perte plus supportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monsieur, si je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorsque j'en pourrai jouir près de vous.



## L E T T R E

*A M. DE C. P. A. A.*

Février 1765.

**J'**ATTENDOIS des réparations, Monsieur, & vous en exigez ; nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui font l'ouvrage de vos confreres, mais il falloit, Monsieur, vous élever contre une manœuvre si opposée à l'esprit du christianisme, & si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les Ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il est permis à l'innocent de défendre son innocence. Dans le vôtre on l'en punit, on fait plus, on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, & je ne vous dois point de réparation ; si vous n'avez pas protesté, vous êtes coupable de connivence, & je vous en dois encore moins.



Agréez, Monsieur, je vous supplie ;  
mes salutations & mon respect.



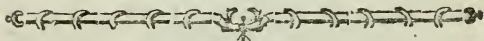
## L E T T R E

A M. CLAIRAUT.

Mouiers-Travers, le 3 Mars 1765.

LE souvenir, Monsieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la seconde fois, Censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rhapsodie que j'ai compilée il y a plusieurs années, sous le nom de *Dictionnaire de Musique*, & que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce Recueil. Je fais qu'il est plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portoit à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serois sensiblement obligé de toutes les fau-

tes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne seroit rien faire , car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention , & si vous daignez en user comme de votre bien , pour changer , ajouter , ou retrancher , vous exercerez une charité très-utile & dont je serai très-reconnoissant. Recevez , Monsieur , mes très-humbles excuses & mes salutations.



## L E T T R E

A M. M\*\*\*.

9 Mars 1765.

**V**ous ignorez , je le vois , ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore , les Ministres , Montmollin à leur tête , se sont tout-à-coup déchaînés contre moi , mais avec une telle violence que , malgré Mylord Maréchal & le Roi même , je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asyle sur la terre ; il ne m'en reste que dans son sein. Cher M\*\*\* , voyez mon sort. Les plus grands scé-

lérats trouvent un refuge ; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurois encore l'Angleterre ; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépense ! Encore si j'étois seul !... Que la nature est lente à me tirer d'affaire ! Je ne fais ce que je deviendrai ; mais en quelque lieu que j'aïlle terminer ma misère, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai plus à la faire ; & quand je le pourrois, je ne fais si je pourrois vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir ; & tout ce que je desire au monde, est un coin de terre où je puisse mourir en paix, sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignois de vous ; & vous vous occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là ; on les sent. On ne fait point d'excuse, on se corrige.

Voici la lettre de M. Garcin, il vient bien noblement à moi au mo-

ment de mes plus cruels malheurs ; du reste , ne m'instruisez plus de ce qu'on pense , ou de ce qu'on dit. Succès , revers , discours publics , tout m'est devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher est enfin vaincue. Je suis à-peu-près déterminé à changer de nom , & à disparoître de dessus la terre. Je fais déjà quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre sans scrupule. Je ne mentirai sûrement pas. Je vous embrasse.

En finissant cette lettre , qui est écrite depuis hier , j'étois dans le plus grand abattement où j'aye été de ma vie. M. de Montmollin entra , & dans cette entrevue , je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en suis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du Roi , & dont je joins ici copie , que vous pouvez montrer. L'assemblée est indiquée pour la semaine prochaine. Peut-être ma contenance en imposera-t-elle. Ce qu'il y a de sûr , c'est que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on sache quel parti ils auront pris , ne montrez cette lettre à personne. Bon voyage.



## L E T T R E

A M. M E U R O N ,

*Conseiller d'Etat & Procureur-Général  
à Neufchatel.*

Motiers , le 9 Mars 1765.

**H**I ER, Monsieur, M. de Montmol-  
lin m'honora d'une visite , dans la-  
quelle nous eûmes une conférence assez  
vive. Après m'avoir annoncé l'excom-  
munication formelle comme inévita-  
ble , il me proposa, pour prévenir le  
scandale, un tempérament que je re-  
fusai net. Je lui dis que je ne voulois  
point d'un état intermédiaire; que je  
voulois être dedans ou dehors, en paix  
ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit sur  
toute cette affaire plusieurs objections  
que je mis en poudre; car comme il  
n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on  
fait contre moi, sitôt qu'on entre en  
discussion, je suis fort. Pour lui mon-  
trer que ma fermeté n'étoit point obs-  
tination, encore moins insolence, j'of-  
fris, si la Classe vouloit rester en re-

pos , de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion; il répondit qu'on se plaignoit que j'avois déjà pris cet engagement, & que j'y avois manqué : je répliquai qu'on avoit tort ; que je pouvois bien l'avoir résolu pour moi , mais que je ne l'avois promis à personne. Il protesta qu'il n'étoit pas le maître , qu'il craignoit que la Classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étois fâché , mais que j'avois aussi pris la mienne. En sortant , il me dit qu'il feroit ce qu'il pourroit ; je lui dis qu'il feroit ce qu'il voudroit ; & nous nous quittâmes. Ainsi , Monsieur , jeudi prochain , ou vendredi au plus tard , je jetterai l'épée ou le fourreau dans la riviere.

Comme vous êtes mon bon défenseur & patron , j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez , je vous supplie , mes salutations & mon respect.





## L E T T R E

A M L E P R O F E S S E U R

D E M O N T M O L L I N .

**P**AR déférence pour M. le Professeur de Montmollin mon Pasteur, & par respect pour la vénérable Classe, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre sujet; & de plus, je continuerai à témoigner, par mes sentimens & par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Eglise.

Je prie M. le Professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable Classe.

Fait à Motiers le 10 Mars 1765.





## L E T T R E

A M. D.

Motiers, le 14 Mars 1765.

**V**OICI, Monsieur, votre lettre; en la lisant, j'étois dans votre cœur; elle est désolante. Je vous désolerai peut-être en moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, & point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle; comme les Princes avoient jadis des foux; c'est-à-dire, d'heureux étourdis qui osoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre, dans un tête-à-tête. Cher D., croyez-moi, continuez d'être bon & d'aimer les hommes; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils; je les attendois de vous; vous n'avez pas trompé mon attente. Le desir de me venger de votre Prétraille étoit né dans le premier mouvement; c'étoit

un



un effet de la colere ; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, & ma colere est courte ; nous sommes de même avis ; ils sont en sûreté, & je ne leur ferai sûrement pas l'honneur d'écrire; contr'eux.

Non-seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, ou qu'on ne me montre un ordre du Roi, sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire, la contenance que je dois à mon protecteur & à moi. Mais de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finisse ; si l'on me fait traîner dehors par des Archers, il faut bien que je m'en aille. Si l'on finit par me laisser en repos, je veux alors m'en aller ; c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur ? Pourrai je jamais jeter sur ces gens-là un autre œil que celui du mépris & de l'indignation ? Je m'avilerois aux yeux de toute la terre, si je restois au milieu d'eux.

Je suis bien aise que vous ayez d'a-

bord senti & dit la vérité sur le prétendu livre *des Princes*. Mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun, de me demander ce livre & de l'imprimer; que ce seroit une bonne affaire! J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami\*\*\*. J'ai tout de suite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faisant prier de l'imprimer & de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin en cas d'obstacle, de vous en donner avis par la poste; & alors je vous serois bien obligé, si vous vouliez la donner tout de suite à Fauche, & la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse le plus promptement qu'il sera possible à Berne, à Geneve & dans le pays de Vaud; mais avant qu'elle paroisse, ayez la bonté de la relire sur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur, mais de ma sûreté, & de ma liberté, peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'impression, vous pouvez donner & envoyer des copies.

Je ne serai peut-être en état de vous

écrire de long-tems. De grace mettez-vous à ma place, & ne foyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'on ne me laisse pas du tems de reste. Mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, & même des miennes; car vous savez ce qui se passe par rapport à moi. Pour moi, je l'ignore parfaitement. Je vous embrasse.



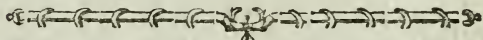
## L E T T R E

A M. LE P. DE FELICE.

*Motiers, le 14 Mars 1765.*

**J**E n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé *des Princes*; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir

& de publier cette déclaration en faveur de la vérité, & d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très-humbles salutations.



## L E T T R E

A M. MEURON,

*Procureur - Général à Neufchâtel.*

Motiers le 23 Mars 1765.

**J**E ne fais, Monsieur, si je ne dois pas bénir mes miseres, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenoit. J'avois exposé à Mylord Maréchal les raisons qui me faisoient desirer de quitter ce pays, pour chercher la tranquillité & pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, & il est comme moi, d'avis que j'en sorte : ainsi, Monsieur, c'est un parti pris, avec regret, je vous le jure; mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le triste état où je suis, j'aïlle chercher une terre

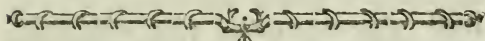
de paix pour y déposer mes os. Avec plus de vigueur & de santé je consentirois à faire face à mes persécuteurs pour le bien public : mais accablé d'infirmités & de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'imposer. Las de combats & de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitans, que par le trop grand voisinage de Geneve; inconvenient qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, Monsieur, étant celui auquel on vouloit me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, & il me faut quelque tems pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un Payen, un Athée; & qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce

n'est pas, Monsieur, que je veuille désormais me regarder comme tel; au contraire l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays, me sera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zèle & la fidélité que je dois au Roi, comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laisse un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me dessaisir. Ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgraces, & que j'espère y conserver malgré mon éloignement.

Quant à Messieurs les Ministres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur Consistoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quelque état que je sois, puisqu'ils le veulent ainsi; & je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auroient pu se passer de tant d'appareil. Du reste, ils sont fort les maîtres de m'excommunier, si cela les amuse: être excommunié de la façon de M. de Voltaire, m'amusera fort aussi.

Permettez, Monsieur, que cette lettre soit commune aux deux Messieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt si généreux. Vous sentez que dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes pour exprimer combien je suis touché de vos soins & des leurs. Mille salutations & respects.



## L E T T R E

*AU CONSISTOIRE DE MOTIERS.*

*Motiers, le 29 Mars 1765.*

*M E S S I E U R S,*

**S**UR votre citation, j'avois hier résolu, malgré mon état, de comparoître aujourd'hui par devant vous; mais sentant qu'il me seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance, &, sur la matiere de foi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât

en vous au zele de la foi, & que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurois pu faire de bouche aux questions de M. de Montmolin quelles qu'elles soient.

Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable Classe juge à propos d'user contre moi, ne soit fondée sur une loi positive qu'on m'affure ne pas exister dans cet Etat, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, & sur-tout plus contraire à l'esprit de la Religion qu'une pareille procédure en pure matiere de foi.

Car, Messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis longtems dans le sein de l'Eglise, & n'étant ni Pasteur, ni Professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi, simple fidèle, à aucune interrogation, ni inquisition sur la foi: de telles inquisitions, inouies dans ce pays, sapant tous les fondemens de la Réformation, & blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince & les droits des sujets, soit comme membres de



l'Eglise, soit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite aux loix & aux hommes; mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Eglise infallible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu dans l'Eglise, je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'Emile, je fus admis à la communion dans cette paroisse, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut si pleinement satisfait, que non-seulement il n'exigea nulle autre explication sur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse, & sur-tout à ma déclaration: & quelle conséquence, quelle absurdité, quel scandale ne seroit-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le christianisme sembloit si violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'Auteur peut errer, sans doute, puisqu'il est homme, mais où du moins

il erre en chrétien, puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité de l'Évangile ? C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion ; mais c'est à présent qu'on devoit me la rendre. Si vous faites le contraire, Messieurs, pensez à vos consciences ; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne est en paix.

Je vous dois, Messieurs, & je veux vous rendre toutes sortes de déférences, & je souhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le Roi m'honore, pour me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

Recevez, Messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, & que je confirme aujourd'hui (a).

---

(a) Voyez ci-avant la lettre du 24 Août 1762, adressée à M. de Montmollin.





## L E T T R E

A M. D \* \* \*

*Ce 6 Avril 1765.*

**J**E souffre beaucoup depuis quelques jours, & les tracas que je croyois finis, & que je vois se multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagements à prendre, & qu'il faut jeter à la tête de tout le monde, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute chose cessante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrâce du Ministre de Motiers; il faut vite aller chercher un autre Ministre & un autre Consistoire, car sans Ministre & sans Consistoire, il ne m'est plus permis de respirer; & il faut errer de paroisse en paroisse, jusqu'à ce que je trouve un Ministre assez benin pour daigner me tolérer dans sa fienne. Cependant, M. de P\*\*\*. appelle cela le pays le plus libre de la terre.

A la bonne heure, mais cette liberté-là n'est pas de mon goût. M. de P\*\*\*, fait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les Ministres; il me l'a conseillé lui-même; il fait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci; il fait que le Conseil d'Etat m'a exempté de la juridiction de son Consistoire; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aïlle refourer tout exprès sous la juridiction d'un autre Consistoire dont le Conseil d'Etat ne m'a point exempté, & sous celle d'un autre Ministre qui me tracassera plus poliment sans doute, mais qui me tracassera toujours, voudra poliment savoir comme je pense, & que poliment j'enverrai promener? Si j'avois une habitation à choisir dans ce pays, ce seroit celle-ci, précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc puisqu'il le faut; mais ce ne sera sûrement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promette le silence pendant mon séjour en Suisse, j'y consens. Je desirerois seulement que vous me fissiez l'amitié de m'envoyer le modele de cette lettre que je transf-

crirai exactement, & de me marquer à qui je dois l'adresser. Garrotez-moi si bien que je ne puisse plus remuer ni pied ni patte; voilà mon cœur & mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très-déterminé à vivre en repos si je puis, & à ne plus rien écrire quoi qu'il arrive, si ce n'est ce que que vous savez, & pour la Corse, s'il le faut absolument, & que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne agréer. Je ne sache rien au monde de plus humiliant. C'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez, Monsieur, l'humeur qui me ronge; j'ai onze lettres sur ma table, la plupart très-désagréables, & qui veulent toute la plus prompte réponse. Mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du tout, & jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais tout en grognant

fort mauffadement, j'ai le cœur plein des fentimens les plus tendres pour ceux qui s'intéreffent fi généreufement à mon repos, & qui me donnent les meilleurs confeils pour l'affurer. Je fais qu'ils ne me confeillent que pour mon bien; qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, fans fonger à ce qui m'est bon. S'ils me demandoient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit plus rien. Mais comme il est permis de faire en rechignant fon propre avantage, je veux leur obéir, les aimer & les gronder. Je vous embraffe.

*P. S.* Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je ferai ce qu'on defire. Ma paresse commence toujours par fe dépiter, mais à la fin mon cœur cede.

Si je reftois, j'en reviendrois, en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neufchâtel, & de m'abonner à quelque fociété où j'euffe à la fois la liberté & le commerce des hommes. Je n'ai pas besoin de fociété pour me garantir de l'ennui, au con-

traire. Mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver & d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.



## L E T T R E

A MYLORD MARECHAL.

*Le 6 Avril 1765.*

**I**L me paroît, Mylord, que graces aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicans contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs loards sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidèle compte. Mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, & de l'activité pleine à la fois de prudence & de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir & parler au nom du Roi & au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dexté-

rité que, sans indisposer personne, il a ramené tout le Conseil d'Etat à son avis, ce qui n'étoit pas peu de chose, vu l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La maniere dont il s'est tiré de cette affaire, prouve qu'il est très en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 Mars, avec les petits billets numérotés qui l'accompagnoient, je me sentis le cœur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le Prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, & qui m'honore de sa correspondance & de son amitié. Voici là-dessus sa réponse; je vous la transmets mot à mot. « Je n'ai pas douté » un moment que le Roi de Prusse ne » vous soutînt : mais vous me faites » chérir Mylord Maréchal ; veuillez » lui témoigner toute la vivacité des » sentimens que cet homme respecta- » ble m'inspire. Jamais personne avant » lui ne s'est avisé de faire un journal » si honorable pour l'humanité ».

Quoiqu'il me paroisse à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays de



toute la sûreté possible , sous la protection du Roi , sous la vôtre , & grâces à vos précautions , comme sujet de l'Etat (a) , cependant il me paroît toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Geneve n'en est pas plus loin qu'auparavant , & les brouillons de Ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout d'un coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil & m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger , rien ne presse ; & je prendrai tout le tems de délibérer & de bien peser mon choix , pour ne pas faire une sottise , & m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent , & il suffit qu'il y ait des Ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état & mon goût m'attirent également vers l'Italie , & si la lettre dont vous m'avez envoyé copie,

---

(a) Lord Maréchal lui avoit obtenu des Lettres de naturalisation.

obtient une réponse favorable, je perche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Mylord, est un chef-d'œuvre; pas un mot de trop, si ce n'est des louanges; pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que sans autre sûreté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant comme je puis attendre, & que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif sans en bien consulter avec vous.

Il est certain, Mylord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant, je vous l'ai dit, & je vous le répète, loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie: marchander sur les autres, seroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le Roi de ses graces. Ç'a toujours été mon dessein, si jamais je quittois ses Etats. Je vois, Mylord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est

convenable & honnête , nous nous entendons fans nous être communiqués.



## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

*Motiers , le 8 Avril 1765.*

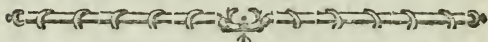
**B**IEN arrivé, mon cher Monsieur, ma joie est grande, mais elle n'est pas complete, puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est vrai que vous y auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espère quand vous viendrez, que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le Roi s'est si hautement déclaré, Mylord Maréchal a si vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement; que le Conseil d'Etat s'est unanimement déclaré pour moi, & m'a, par un Arrêt, exempté de la juridiction du Consistoire, & assuré la protection du Gouvernement. Les Ministres sont

généralement hués ; l'homme à qui vous avez écrit est consterné & furieux, il ne lui reste plus d'autre ressource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec assez de succès. Un des plus plaisans bruits qu'il fait courir, est que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avoient point d'ame ; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers, que pour être honoré du sort d'Orphée, je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neufchâtel, où toutes les Dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les Ministres dans les boues. Une des plus aimables disoit il y a quelques jours, en pleine assemblée, qu'il n'y avoit qu'une chose qui la scandalisât dans tous mes écrits ; c'étoit l'éloge de M. de Montmolin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin de la part de Mylord Maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse, pour aller m'établir près de Neufchâtel où tout le monde a la bonté de me desirer. Pardessus

tous ces tracas, mon triste état ne me laisse point de relâche, & voici le septième mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de Servant, quelque desir que j'en usse. Dans tout le cours de ma vie, il n'auroit pas pu choisir plus mal son tems pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous supplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas d'avoir écrit à personne que peut-être je ferois dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la tête, que celle-là pourroit y avoir passé aussi; mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire que je perds absolument m'empêche de rien affirmer. Des motifs très-doux, très-pressans, très-honorables m'y attireroient sans doute. Mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes! J'espère que celle de l'amitié me suivra par-tout. Je connois la vôtre, & je m'en prévaudrois au besoin; mais ce

n'est pas l'argent qui me manque, & si j'en avois besoin, cinquante louis sont à Neuschâtel à mes ordres, graces à la prévoyance de Mylord Maréchal.



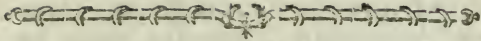
## L E T T R E

A MADEMOISELLE G....

*Motiers, 9 Avril 1765.*

AU moins, Mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi de croire que les femmes n'ont point d'ame; car, au contraire, je suis très-persuadé que toutes celles qui vous ressemblent en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise! J'en connois une qui se plairoit fort à loger en même lieu. Mille respects à la chere maman & à toute la famille. Je vous prie, Mademoiselle, d'agrèer les miens.





## L E T T R E

A M. M E U R O N,

*Procureur - Général à Neuschâtel.*

Motiers, le 9 Avril 1765.

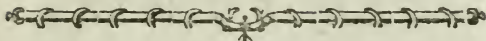
**P**ERMETTEZ, Monsieur, qu'avant votre départ, je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi, celui de faire agréer à Messieurs du Conseil d'Etat mon profond respect & ma vive reconnoissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du Gouvernement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore, & des bontés de Mylord Maréchal; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon cœur remplira toujours avec zele, non seulement en fidele sujet de l'Etat, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre Corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincere, & autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que ja-

mais homme ne chercha moins à répandre ses opinions, & ne fut moins auteur dans la vie privée & sociale; si dans la chaîne de mes disgraces, les sollicitations, le devoir, l'honneur même, m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense & pour celle d'autrui, je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, & j'ai regardé cette cruelle nécessité comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant, Monsieur, que graces au Ciel j'en suis quitte, je m'impose la loi de me taire; & pour mon repos, & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matière qui puisse y déplaire, ni dans aucun des Etats voisins. Je ferai plus, je rentre avec plaisir dans l'obscurité, où j'aurois dû toujours vivre, & j'espère sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrois de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle; je lui sacrifie un bien très-peu regrettable, & je préfère infiniment au vain bruit du monde, l'amitié de ses Membres & la faveur de ses Chefs,

Recevez,



Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.



## L E T T R E

A M. D.

A l'Isle de Saint-Pierre, ce 17 Octobre 1765.

ON me chasse d'ici (a), mon cher Hôte; le climat de Berlin est trop rude pour moi. Je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand besoin de tenir conseil avec vous, mais je ne puis aller à Neufchâtel; voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

---

(a) L'Isle de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienné, où M. Rousseau s'étoit réfugié après la lapidation de Motiers. On peut voir la description de cette Isle dans les *Réveries du Promeneur Solitaire* & cinquième Promenade.





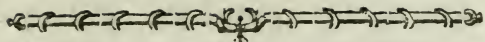
## L E T T R E

*A M. D.*

Bienne , le 27 Octobre 1765.

**J'**AI cédé, mon cher Hôte, aux caresses & aux sollicitations; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver; & j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangemens, & mes effets pouvant me venir joindre avec Mademoiselle le Vasseur, je pourrai pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, est que je reste votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles & de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

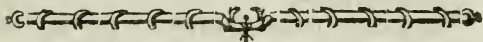




## LETTRE AU MÊME.

Bienne, lundi 28 Octobre 1765.

**O**N m'a trompé, mon cher Hôte. Je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Basle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque desir que j'en aye. Je n'ai pas même le tems de respirer, ni la force. Je vous embrasse.



## LETTRE

*A M. D. L. C.*

**I**L faut, Monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence, & une bien petite du discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste, pour croire l'intéresser en votre faveur par le petit Roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, & par l'historiette qui le suit. Ce que j'apprends de

plus sûr dans cette lettre, c'est que vous êtes bien jeune, & que vous me croyez bien jeune aussi.

Vous voilà, Monsieur, avec votre Zélie comme ces saints de votre Eglise, qui, dit-on, couchoient dévotement avec des filles, & attisoient tous les feux des tentations, pour se mortifier, en combattant le desir de les éteindre. J'ignore ce que vous prétendez par les détails indécens que vous m'osez faire : mais il est difficile de les lire, sans vous croire un menteur ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens, je le fais; il est cent fois plus facile à un véritable amant d'être sage qu'à un autre homme : l'amour qui respecte son objet, en chérit la pureté; c'est une perfection de plus qu'il y trouve, & qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impose, en lui montrant l'objet qu'il convoite, plus digne des sentimens qu'il a pour lui. Mais si sa maitresse, une fois livrée à ses caresses, a déjà perdu toute modestie; si son corps est en proie à ses attouchemens lascifs; si son cœur brûle de tous les

feux qu'ils y portent ; si sa volonté même déjà corrompue, la livre à sa discrétion, je voudrois bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de votre maitresse, vous ayez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez, & que vous en ayez le mérite, l'avez-vous obtenue sur elle, sur ses desirs, sur ses sens même. Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras. Vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule. Et c'étoit-là l'épargner selon vous ? non, c'étoit l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui seroit sortie ainsi des mains d'un autre ? Vous appelez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, & qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïse ; vous vous piquez de les braver. Il est faux selon vous qu'on ne doit rien accorder aux sens, quand on veut leur re-

fuser quelque chose. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refusiez que ce qui pouvoit vous excuser. Votre exemple, supposé vrai, ne fait point contre la maxime; il la confirme.

Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable, mais que le premier me rend bien suspect. Vous voulez avec l'art de votre âge, émouvoir mon amour-propre, & me forcer, au moins par bienséance, à m'intéresser pour vous. Voilà, Monsieur, de tous les pièges qu'on peut me tendre, celui dans lequel on me prend le moins, surtout quand on le tend aussi peu finement. Il y auroit de l'humeur à vous blâmer de la manière dont vous dites avoir soutenu ma cause, & même une forte d'ingratitude à ne vous en pas savoir gré. Cependant, Monsieur, mon livre ayant été condamné par votre Parlement, vous ne pouviez mettre trop de modestie & de circonspection à le défendre, & vous ne devez pas me faire une obligation personnelle envers vous d'une justice que vous avez dû rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois sûr que les choses

se fussent passées comme vous me le marquez, je croirois devoir vous dédommager, si je pouvois, d'un préjudice dont je serois en quelque maniere, la cause. Mais cela ne m'engageroit pas à vous recommander sans vous connoître, préféablement à beaucoup de gens de mérite que je connois, sans pouvoir les servir; & je me garderois de vous procurer des Eleves, sur-tout s'ils avoient des sœurs, sans autre garant de leur bonne éducation, que ce vous m'avez appris de vous, & la piece de vers que vous m'avez envoyée. Le Libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a fait; & l'ouvrage, du côté de la composition, n'est pas aussi mauvais qu'il l'a paru croire. Les vers sont faits avec facilité; Il y en de très-bons parmi beaucoup d'autres foibles & peu corrects. Du reste, il y regne plutôt un ton de déclamation qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon se tue en acteur de tragédie: cette mort ne persuade ni ne touche; tous les sentimens sont tirés de la nouvelle Héloïse, on en trouve à peine un qui vous appartienne,

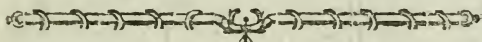
ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre cœur, ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs, si le Libraire avoit tort dans un sens, il avoit bien raison dans un autre, auquel vraisemblablement il ne songeoit pas. Comment un homme qui se pique de vertu, peut-il vouloir publier une piece d'où résulte la plus pernicieuse morale, une piece pleine d'images licentieuses que rien n'épure; une piece qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amans sont sans conséquence, & qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut; maxime aussi fausse que dangereuse, & propre à détruire toute pudeur, toute honnêteté, toute retenue entre les deux sexes. Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans mœurs, sans principes, vous ne ferez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talens, sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, Monsieur, en faire un meilleur dans la suite, & qui ne vous attire ni regrets



à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens. Je vous salue de tout mon cœur.

*P. S.* Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au libraire, je pourrois en disposer sans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement ; ce ne seroit pas vous en faire un don, ce seroit seulement payer vos vers au prix que vous y aviez mis vous-même.



## LETTRE

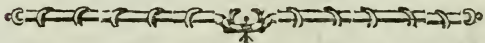
A M. D.

Strasbourg, le 5 Novembre 1755.

**J**E suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg samedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal & de la fatigue, que par la fièvre & une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, & je ne fais plus trop ce que je vais devenir ; car probablement on ne me laissera pas long-tems ici. Quand

on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire ; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, & plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à Mylord Maréchal ; je voudrois attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité quelque hospitalité : si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith & vous, m'attachez encore à la vie. De tels liens ne se rompent pas aisément. Je vous embrasse.



## L E T T R E A U M Ê M E.

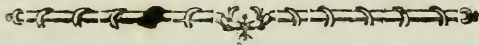
Straßbourg, le 10 Novembre 1765.

**R**ASSUREZ-VOUS, mon cher hôte, & rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, & tout ce qui commande dans la ville, & dans la province,

paroît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le Maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sûreté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur & tout le zele d'un ami, & il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvoit le desirer. On me fait appercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le tems de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon cœur.



## LET T R E

A M. DAVID HUME.

Strasbourg, le 4 Décembre 1765.

Vos bontés, Monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres, est de les accepter, & je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos

bras. C'est le conseil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon pere; c'est celui de Madame de<sup>\*\*\*</sup>, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console; enfin, j'ose dire que c'est celui de mon cœur qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire & libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienfaisans me la procurent, je jouirai tout ensemble & du seul bien que mon cœur desire, & du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.



## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

*Paris, le 18 Décembre 1765.*

**A**VANT-hier soir, Monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, & je n'ai pas besoin d'y être. Je ne me suis ja-

mais caché, & je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, & je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le Baillif de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée, est pleine de contre-sens ridicules & de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espece; & vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités, ne sont gueres honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fidelles de cette lettre qui viennent de Berne, & qui font assez d'effet. M. le Dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, & a dit là-dessus des choses qui feroient bien rougir mes persécuteurs s'ils les favoient; & qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez Madame Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le Prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple, & qu'il desire que

je l'aïlle occuper. Je ne pourrai gueres me dispenser d'accepter cet honneur ; mais malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.



## L E T T R E A U M Ê M E.

*Paris, le 30 Décembre 1765.*

**J**E reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'avez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine ? Que vous connoissez mal mon cœur ! Eh plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui ! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'averfion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me fera toujours cher & respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me

faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux constans jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur & pour sa gloire.

Laissez menacer les J....; *tel fiert qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les J.... vous feront fort peu de mal. Je vous conseille & vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment fondé, de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource; ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement; gagnez son cœur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les loix & la liberté; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux

qui me haïssent; & si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, & consacrez à Apollon pacificateur, *Phœbo pacatori* la médaille que vous m'aviez destinée.



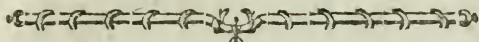
## L E T T R E A U M Ê M E.

Chiswich, le 29 Janvier 1766.

**J**E suis arrivé heureusement dans ce pays; j'y ai été accueilli, & j'en suis très-content: mais ma santé, mon humeur, mon état demandent que je m'éloigne de Londres; & pour ne plus entendre parler, s'il est possible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissai-je y mourir en paix! c'est le seul vœu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.







## L E T T R E

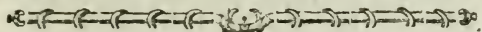
A M. H U M E.

Wootton , le 22 Mars 1766.

**V**ous voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi heureux que je l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux c'est mériter de l'être. Puisiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez - moi pour moi qui vous

dois tant ; pour vous-même ; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincere amitié ; je la desire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne , & je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme , pour des raisons dont nous avons parlé , je ne veux rien recevoir par la poste , je vous prie , lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire , de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée , parce que je fais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante , quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé , je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse , mon cher Patron , avec le même cœur que j'espere & desire trouver en vous.





## LETTRE AU MÊME.

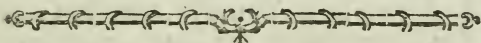
Wootton, le 29 Mars 1766.

Vous avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serois peut-être plus à mon aise si l'on y avoit pour moi moins d'attentions; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeans pour s'en fâcher; &, comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domestiques, ni sur-tout entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement Mademoiselle le Vasseur me sert d'interprete, & ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le Ministre qui, voyant que je ne lui parlois que François, n'a pas voulu me parler

Anglois, de sorte que l'entrevue s'est passée à peu-près, sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en servirai avec tous mes voisins, si j'en ai, & dussai-je apprendre l'Anglois, je ne leur parlerai que François, sur-tout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à-peu-près la ruse des singes qui, disent les Negres, ne veulent pas parler quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Goffet de recevoir un modele en présent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée & demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en question, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas, il faut le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. du Peyrou, qui depuis long-tems desire avoir mon portrait, & en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui, mais je suis fâché que vous

m'avez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey, Little-St. Helen's Bishopsgate-Street*, pour l'envoyer à M. du Peyrou par la premiere occasion sûre. Il gèle ici depuis que j'y suis : il a neigé tous les jours : le vent coupe le visage ; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embrasse de tout mon cœur.



## L E T T R E

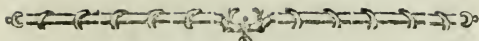
A M Y L O R D \* \*.

7 Avril 1766.

C E n'est plus de mon chien qu'il s'agit, Mylord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paroisse dans les papiers publics, sur-tout dans le *Saint-James Chronicle*, s'il est possible. Cela

ne fera pas aisé, selon mon opinion; ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis & à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant, il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit. Je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, Mylord, qu'il ne seroit pas au-dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite, & si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance, on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.





## L E T T R E

## A L ' A U T E U R

*Du Saint - James Chronicle.*

Wootton, le 7 Avril 1766.

**V**ous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux Têtes couronnées, en attribuant publiquement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprend, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au Roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris & que je signe, en réparation d'une faute, que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous ren-

dez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sinceres salutations.



## L E T T R E

A L O R D \* \* \*

Wootton , le 19 Avril 1766.

**J**E ne saurois, Mylord, attendre votre retour à Londres, pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup-d'œil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu & dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jetté dans cette isle après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, & aux effets qui en sont la suite ordinaire, sur-tout chez



chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance, & où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisois à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurois besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien ?

Vous me dites, Mylord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, & ce n'est pas assez de finir par rendre justice, quand on commence par en manquer. J'apportoïis au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage; le droit sacré de l'hospitalité, & celui des égards que l'on doit aux malheureux; j'y apportoïis l'estime universelle & le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitoit si favorablement avant que j'y fusse arrivé? Quoi, Mylord! des dif-

famations secretes qui ne devoient produire qu'une juste horreur pour les fourbes qui les répandent, suffiroient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur & de mœurs honnêtes ! Non, les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit ; l'Europe entiere continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre, & l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage, prouve que par-tout où ma conduite est connue, elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public François eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année derniere on fit courir à Geneve un libelle (a) affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être, & il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre & de vertueux dans cette capitale, ait voulu me venger par les plus grandes marques d'es-

---

( a ) *Sentimens des Citoyens.*

time, des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, Mylord qu'on me connoît à Paris & qu'on ne me connoît pas à Londres; voilà précisément de quoi je me plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connoître & sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi long-tems que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime, mais quel gré lui en saurai-je, lorsque je l'y aurai forcé?

Pardonnez, Mylord, cette longue lettre; me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays? Les Anglois valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, & qu'afin qu'ils cessent de l'être, on leur fasse sentir combien ils le sont. Mylord, les malheureux sont malheureux par-tout. En France on les décrete; en Suisse on les lapide; en Angleterre on les déshonore: c'est leur vendre cher l'hospitalité.





## L E T T R E

## A MADAME DE LUZE.

Wootton, le 10 Mai 1766.

SUIS-JE assez heureux, Madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, & pour que vous me fachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serois trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passois près de vous! Combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirois ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, & les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, Madame, & de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup à y venir. Quoique je n'aye point directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il étoit arrivé à Paris en bonne santé, & j'espere qu'au moment où j'écris cette lettre, il est

heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, & je vous jure, Madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir, & moi j'en profiterois.

Figurez-vous, Madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison régné une grande terrasse, d'où l'œil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparfes, de maisons plus ornées, & bordée en forme de bassin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne & de pâturage, on entend murmurer un ruisseau, qui d'une mon-

tagne voisine vient couler parallèlement à la maison , & dont les petits détours , les cascades sont dans une telle direction que des fenêtres & de la terrasse l'œil peut assez long-tems suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers & d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux , & qui ne laissent pas de s'éloigner assez de tems en tems du ruisseau , pour offrir sur ses bords des promenades commodes , à l'abri des vents & même de la pluie , en sorte que par les plus vilains tems du monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons & les lapins ; mais hélas , Madame ! je ne trouve point de Scordium.

Au bout de la terrasse à gauche sont les bâtimens rustiques & le potager , à droite sont des bosquets & un jet-d'eau. Derrière la maison est un pré entourré d'une lisière de bois , laquelle tournant au-delà du vallon couronne le parc , si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène à travers un petit village qui dépend de la maison , à une montagne

qui en est à une demi-lieue & dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'angloise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des François.

La maison, quoique petite, est très-logeable & bien distribuée. Il y a dans le milieu de la facade un avant-corps à l'angloise, par lequel la chambre du maître de la maison & la mienne qui est au-dessus ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pieces sur le devant, & d'un grand salon sur le derriere; le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres entre lesquelles & le salon est une espece de vestibule ou d'antichambre fort singuliere, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, Madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chere à la mode du pays, c'est-à-dire, simple & saine, précisément comme il me la faut. Le pays est humide & froid, ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier

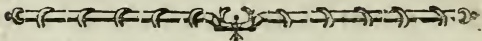
aucun ; mais la viande y est excellente , le laitage abondant & bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage & s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère , & auxquelles je la préfère , moi , par la même raison. J'y suis non-seulement le maître , mais mon maître , ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs ; la ville la plus voisine en est à deux lieues : par conséquent peu de voisins désœuvrés. Sans le Ministre , qui m'a pris dans une affection singulière , je serois ici dix mois de l'année absolument seul.

Que pensez-vous de mon habitation , Madame ? la trouvez-vous assez bien choisie , & ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien fou ? Hé bien , Madame , il s'en prépare une peu loin du Biez , plus près du Tertre , que je regretterai sans cesse , & où , malgré l'envie , mon cœur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins quand celle-ci m'offriroit tous les autres biens possibles , excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste , après vous avoir peint le beau côté , je ne veux



pas vous dissimuler qu'il y en a d'autres, & que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvéniens. Ceux du climat sont grands; il est tardif & froid; le pays est beau, mais triste; la nature y est engourdie & paresseuse. A peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles, jamais on n'y entend de rossignols. Tous les signes du printems disparoissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire: il est pris dans le point de vue où je veux vous montrer ma demeure; afin que vos idées s'y promènent avec plaisir. Ce n'est qu'auprès de vous, Madame, que je pouvois trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudroit transporter votre famille entiere, une partie de Neuchâtel, & presque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudroit-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout jusqu'au lac & ses poissons. Bonjour, Madame, mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec Madame de Froment & Madame de Sandoz

de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui sera supportable.



## L E T T R E

A M. LE GÉNÉRAL  
C O N W A Y.

Le 12 Mai 1766.

M O N S I E U R,

VIVEMENT touché des graces dont il plaît à S. M. de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès-à-présent ce bien précieux à mon cœur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois & l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre; mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événemens possibles; il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de pré-

voir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement ; & le trouble où ils me jettent , m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me conduire , tout ce que me dit la raison dans un état aussi triste , est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante , telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du Roi par l'orgueil qu'on m'impute , je le mettrois à m'en glorifier , & tout ce que j'y vois de pénible , est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai , je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent , & n'avoir le cœur plein que des bontés de S. M. & des vôtres : je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, Monsieur, me les conserver pour des tems plus heureux. Vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations & mon respect.



## L E T T R E

A M. H U M E.

Le 23 Juin 1766.

**J**E croyois que mon silence interprété par votre conscience, en disoit assez : mais puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, Monsieur, & vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs, vos amis & vos soins; touché de votre générosité, je me jette entre vos bras; vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asyle, & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zele digne de votre cœur, & avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réussir; vous vivez dans le grand monde, & moi dans la retraite; le public aime à être

trompé, & vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne tromperez pas, c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudroit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrete, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; & je doute qu'avec cette idée, vous en foyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis & aux vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matiere d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, & de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous foyez le médiateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai bonheur; mais

comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.



## L E T T R E

A M. DAVENPORT.

*Wootton, le 2 Juillet 1766.*

**J**E vous dois, Monsieur, toutes sortes de déférences; & puisque M. Hume demande absolument une explication, peut-être la lui dois-je aussi; il l'aura donc, c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait.

Mille très-humbles salutations.



## L E T T R E

A MYLORD MARECHAL.

*Le 20 Juillet 1766.*

**L**A dernière lettre, Mylord, que j'ai reçue de vous étoit du 25 Mai. De

puis ce tems, j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à M. Hume ; il a voulu une explication ; il l'a eue, j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui & moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Mylord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus, charge mon cœur d'un poids insupportable. Je donnerois la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart-d'heure encore une fois en ma vie. Vous savez combien ce quart-d'heure me seroit doux, mais vous ignorez combien il me seroit important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours. C'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existois plus, si tant est qu'on puisse appeller existence un reste de végétation inutile à soi-même & aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais

d'écrire & de répondre à qui que ce soit. Je ne fais que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. du Peyrou; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre; désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique. Ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile & vain: car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'apprends hier, mais n'importe. Si je n'ai jamais le plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, & c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain, pour que les plus simples amusemens lui fussent, & j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie. Non ma vie extérieure comme les



autres; mais ma vie réelle, celle de mon ame, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, & ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin; je me sens une ame qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'espère. Je commencerai du moins en idée ces pèlerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore & recommencer sans cesse! Je ne demanderois point d'autre éternité.

M. du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon pe: e qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure; & cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte; du reste, je suis très-content

du pays & des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat & d'une maniere de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérois que vous me parleriez un peu de votre maison & de votre jardin, ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre sultan le fourager un peu comme il fit celui de Colombier!



## L E T T R E A U M Ê M E.

*Le 9 Août 1766.*

**L**ES choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte, me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant. Je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez, Je me flatte, Mylord, d'être assez connu de vous, & cela me tranquillise. Mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidelle de la lettre que j'écrivis à

ce fujet à M. le Général Conway (a). J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, & ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterois qu'il est faux que j'aye jamais accepté la pension. J'y mis seulement votre agrément pour condition nécessaire, & quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoissance, entre M. Hume & moi; les procédés secrets sont incroyables, & il n'y a personne au monde moins fait que vous, pour y ajouter foi. Pour moi qui les ai sentis si cruellement, & qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amère, tout ce qu'il me reste à desirer, est de n'en reparler ja-

---

(a) Celle du 12 Mai 1766.

mais. Mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, & qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Mylord, une justice que vous ne pouvez me refuser, c'est lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnete, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.



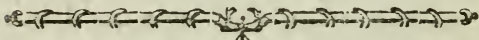
## LETTR E AU MÊME.

7 Septembre 1766.

**J**E ne puis vous exprimer, Mylord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis allarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous étoit du . . . . . Seroit-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, & m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre? Non, Mylord, cela ne peut pas être. Votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit ju-

dicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine! Un même cœur pourroit-il suffire à deux comme celle-là? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché, mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière de cris auxquels je ne fais que répondre, d'injures dont je me croirois digne, si je daignois les repousser. Tout cela ne décele-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume; je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits. Seulement qu'il ne m'ôte pas mon père. Cette perte est la seule que je ne pourrois supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres, l'une du 20 Juillet & l'autre du 9 Août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi, & au travers desquels peu de chose passe? Il paroît que l'intention de mon persécuteur & de ses amis, est de m'ôter toute communication avec

le continent, & de me faire périr ici de douleur & de misere. Leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout, & je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier. S'il me refuse les services, je suis sans ressource, & sans moyen pour écrire à mes amis. Ah, Mylord! qu'il me vienne une lettre de vous, & je me console de tout le reste.



## L E T T R E A U M Ê M E.

Wootton, le 27 Septembre 1766.

**J**E n'ai pas besoin, Mylord, de vous dire combien vos deux dernieres lettres m'ont fait de plaisir & m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un sur-tout auquel je réserve une lettre exprès, & aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de cœur & un mouvement

convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Mylord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure par votre cœur paternel de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez-vous, *que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous & lui.* Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, & qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent & ne s'en cachent gueres; lui fait pis qu'eux & se cache, & c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, Mylord, que je trouve mauvais que M. Hume ait

sollicité la pension du Roi d'Angleterre à mon insçu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas ? Si cela étoit vrai, je serois un extravagant, tout au moins ; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenoit à mon insçu quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus & de lui faire la déclaration qu'il vouloit absolument avoir, & que je voulois éviter, sachant bien l'usage qu'il en vouloit faire. Voilà, Mylord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, & que vous pouvez affirmer.

Graces au Ciel, j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre. Je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah ! vous ne savez pas, dans l'abyme de malheurs où je suis plongé, quel seroit pour moi celui de vous survivre !

**LETTRE**





## L E T T R E

A M A D A M E \* \* \*

Wootton, le 27 Septembre 1767.

LE cas que vous m'exposez, Madame, est dans le fond très - commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le fais trop, mais plus vils que courageux, & plus fourbes que féroces. Quand aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire, & si Cassius en est un de force d'ame, il n'en est assurément pas un de bon sens & de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, & seroient héroïques s'ils étoient nécessaires; mais où, faute de l'une & de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer

de celui qui les a faits. Convenez, Madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quant il la revoit, qui l'épouse & puis qui s'éloigne & l'oublie encore, qui promet séchement de revenir à ses couches & n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part & ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution; convenez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut gueres, & que la victoire dont il se vante avec tant de pompe, lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité? C'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, & je veux croire que cela est utile: mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentimens vertueux ne s'étaient-ils pas les uns, les autres, & peut-on en détruire un sans les affoiblir tous? *J'ai cru long-tems, dit-il, combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaisons à faire,

quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse, & je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle donc cette illusion, & où a-t-il pris cette affreuse maxime ? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel ; & tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni père, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme ?

On diroit, Madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïques de patriotisme, & il y en a eu de telles ; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'affervir, & à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi je vous déclare que je ne voudrois pour rien au monde avoir

trempé dans la conspiration la plus légitime ; parce qu'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, & qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin, pour la trouver, de tant de machines ; & sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre, l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres, doit-il pour cela les anéantir, & ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles, qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité ? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne, & ceux qui l'ont exécuté, l'ont ils fait au prix de sacrifices dont il se vante ? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Cassius & tant d'autres ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang & de la nature, pour accomplir leurs nobles desseins ? Y eut-il jamais de meilleurs

fils, de meilleurs maris, de meilleurs pères que ces grands hommes? La plupart, au contraire, concerterent leurs entreprises au sein de leurs familles, & Brutus osa révéler, sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, Madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux. C'est le Comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes sa patrie, & la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, & s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à son frere, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; & après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée & eut un si plein succès, que le jeune Fiesque étoit maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de ré-

véler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité; mais autre chose est, garder son secret, & autres chose, rompre avec ceux à qui on le cache. J'accorde même qu'en méditant un grand dessein, l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un tems, des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés sitôt qu'on peut les remplir. Mais que de propos délibéré, de gaîté de cœur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, Madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser, ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoiqu'à regret, que votre Cassius est fou tout au moins, & je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance & ses projets d'agrandissement. Or, ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses, sont des gens qu'on ne ramene jamais,

& qui rarement en valent la peine.

Il se peut, Madame, que je me trompe ; c'est à vous d'en juger. Je voudrois avoir des choses plus agréables à vous dire : mais vous me demandez mon sentiment ; il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête, & celui qui pouvoit le mieux vous marquer, Madame, ma déférence & mon respect.



## LETTRE

A MADEMOISELLE

DE WES.

Wootton, le 9 Décembre 1766.

**M**A belle voisine, vous me rendez injuste & jaloux pour la première fois de ma vie ; je n'ai pu voir sans envie les chaînes, dont vous honoriez mon sultan ; & je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier. J'en aurois dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune

& aimable berger. C'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge ; mais puisque vous me l'avez fait oublier , tâchez de l'oublier vous-même , & pensez moins au barbon qui vous rend hommage , qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

Je ne veux pas , ma belle voisine , vous ennuyer plus long-tems de mes vieilles fornnettes. Si je vous contois toutes les bontés & amitiés dont votre cher oncle m'honore , je serois encore ennuyeux par mes longueurs ; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même , & ramenez Madame la Comtesse (a) , à condition que nous serons cette fois-ci les plus forts , & qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année , vous nous aiderez à la retenir.

---

(a) Madame la Comtesse Cowper , veuve du feu Comte Cowper , & fille du Comte de Granville.







## L E T T R E

A MYLORD MARECHAL.

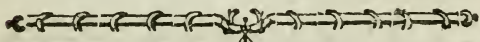
11 Décembre 1766.

**A**BRÉGER la correspondance !... Mylord, que m'annoncez-vous, & quel tems prenez-vous pour cela ? Serois-je dans votre disgrâce ? Ah ! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurois supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner ; en est-il, en peut-il être que mes sentimens pour vous ne doivent pas racheter ? Vos bontés pour moi font toute là consolation de ma vie. Voulez-vous m'ôter cette unique & douce consolation ? Vous avez cessé d'écrire à vos parens. Eh ! qu'importe, tous vos parens, tous vos amis ensemble ont-ils pour vous un attachement comparable au mien ? Eh ! Mylord, c'est à votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre. A quoi peuvent mieux s'employer les restes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont

chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié, je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres & les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut séparer mon cœur du vôtre, & celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut. Je ne demande à chaque fois que deux lignes, toujours les mêmes & rien de plus. *J'ai reçu votre lettre de telle date. Je me porte bien, & je vous aime toujours.* Voilà tout. Répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, & je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire. Mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare, non Mylord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai, ce n'est pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, & je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'at-

tends dans les plus mortelles inquiétudes; mais je connois votre ame & cela me rassure. Si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très-sûr que je l'aurai promptement.



L E T T R E

A M LE DUC DE GRAFFTON.

Wootton, le 7 Février 1767.

MONSIEUR LE DUC,

**J**E vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigé pour mes livres à la douane, me parussent forts pour la chose & pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander & d'en desirer le remboursement. Vos bontés très-gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes; & puisque vous voulez que j'y reconnoisse même celles du Roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, & je la reçois avec la reconnoissance & la

vénération que je dois aux faveurs de Sa Majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, Monsieur le Duc, recevoir avec bonté, les assurances de mon profond respect.



## L E T T R E

A M. G U Y.

*Wootton, Février 1767.*

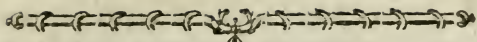
**J'**AI lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la Dame, si je ne l'usse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques

que peuvent courir mes lettres , mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, Monsieur Guy, ou plutôt j'ose vous permettre en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, & de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celle des Impératrices & des Reines, qui fait défendre & honorer si pleinement & si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne Collegue si nous nous étions connus auparavant; mais je n'ai pas eu ce bonheur; & je ne fais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des cœurs honnêtes; c'est là ce qu'eux & lui se garderont bien de faire; mais ce que je fais moi avec confiance, & qu'avec de pareils défenseurs, j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pieces des choses très-essentielles; & on y a fait des méprises qu'on eût évitées, si m'avertissant à tems de

ce qu'on vouloit faire , on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue ; il ne falloit que cela seul, & tout étoit dit.

Au reste , il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres ; & il n'est pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits , ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez - vous que les deux feuilles que j'ai citées du Saint-James-Chronicle ont disparu en Angleterre ? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'Imprimeur & dans les cafés de Londres , sur une indication suffisante , par son Libraire , qu'il m'a assuré être un honnête homme , & il n'a rien trouvé. Les feuilles sont éclipsées. Je ne ferai point de commentaire sur ce fait ; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy , faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées , sans revoir jamais la face d'un ami sûr , dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur !



## L E T T R E

A MYLORD MARECHAL.

8 Février 1767.

**Q**UOI, Mylord, pas un seul mot de vous? Quel silence, & qu'il est cruel! Ce n'est pas le pis encore. Madame la Duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, & me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoissez mon cœur, vous pouvez juger de mon état; craindre à la fois pour votre amitié & pour votre vie, ah! c'en est trop. J'ai écrit aussi-tôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles; il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon pere, aucun de ces titres ne pourrat-il vous émouvoir? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un

seul mot. Que voulez-vous que je marque à Madame de Portland? Lui dirai-je: *Madame, Mylord Maréchal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore, il ne m'écrit plus?* La plume me tombe des mains.



## L E T T R E

A M. GRANVILLE.

Wootton, Février 1767

**J**E crois, Monsieur, la tisanne du Médecin Espagnol meilleure & plus saine que le bouillon rouge du Médecin François; la provision de miel n'est pas moins bonne, & si les Apothicaires fournissoient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique; mais, badinage à part, que j'aye avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimois avec passion la liberté, l'égalité, & voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refusois aux cadeaux même de mes amis;



ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, & c'est moins la liberté que la paix que j'aime : je soupire incessamment après elle ; je la préfère désormais à tout ; je la veux à tout prix avec mes amis ; je la veux même avec mes ennemis, s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, & des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans m'en défendre, & sans leur résister en quelque façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi soit pour, soit contre, entièrement à leur volonté ; ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, Monsieur, d'après cela combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire ; mais il faut tout vous dire ; sans les refuser, je n'en serai pas plus reconnoissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, Monsieur, & je bénis le ciel, dans mes misères, de la consolation qu'il m'a ménagée, en me donnant un voisin tel que vous : mon cœur est plein de l'intérêt

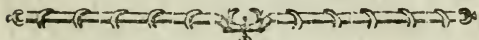
que vous voulez bien prendre à moi , de vos attentions , de vos soins , de vos bontés , mais non pas de vos dons ; c'est peine perdue , je vous assure ; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous ; je ne vous en aimerai pas moins , & je serai beaucoup plus à mon aise , si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti , Monsieur , vous savez comment je pense , & je vous ai parlé très-sérieusement. Du reste , votre volonté soit faite & non pas la mienne ; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le tems est bien froid pour le mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir , recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage , & pour votre prompt & heureux retour. Quand vous verrez Madame la Duchesse de Portland , faites-lui ma cour , je vous supplie ; rassurez-la sur l'état de Mylord Maréchal. Cependant , comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles , sitôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à Madame la Duchesse. Adieu , Monsieur , derechef , bon voyage , &

souvenez - vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable niece. Je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes , & qui s'honore de les porter.



## L E T T R E

A MYLORD MARECHAL.

*Le 19 Mars 1767.*

C'EN est donc fait , Mylord ; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces & votre amitié , sans qu'il me soit même possible de savoir & d'imaginer d'où me vient cette perte , n'ayant pas un sentiment dans mon cœur , pas une action dans ma conduite , qui n'ait dû , j'ose le dire , confirmer cette précieuse bienveillance que , selon vos promesses tant de fois réitérées , jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire ; je l'ai prévu , je vous en ai prévenu ; vous m'avez assuré

qu'on ne réuffiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réuffi malgré tout cela, voilà ce qui me paffe; & comment a-t-on réuffi au point que vous n'avez pas même daigné me dire de quoi je fuis coupable, ou du moins de quoi je fuis accusé? Si je fuis coupable, pourquoi me taire mon crime; fi je ne le fuis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous cefsez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à perfonne. Cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, & que je fuis le feul excepté, quoique vous fachiez dans quel tourment m'a jetté votre filence. Mylord, dans quelque erreur que vous pufiez être, fi vous connoiffiez, je ne dis pas mes fentimens, vous devez les connoître, mais ma fituation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, Mylord, & c'est ce qui me confole. Je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une auffi incompréhenfible légèreté, fur-tout dans un tems où venu par vos confeils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les mal-

heurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète ; l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrâce, mais cet homme que vous prenez pour moi n'est pas moi. Je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, & que vous n'êtes ni injuste ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme, je vous l'abandonne & j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussi-tôt que vous me verrez tel que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres ? Ne me reste t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers & au quart ; & n'en recevant que de vieilles qui ne me tranquilisent pas ? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de tems en tems comment vous vous portez ? je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continue où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.



## L E T T R E

A M. L E G É N É R A L  
C O N W A Y.

Wootton, le 26 Mars 1767.

*M O N S I E U R ,*

**A**USSI touché que surpris de la faveur dont il plait au Roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de Sa Majesté l'organe de ma vive reconnoissance. Je n'avois droit à ses attentions que par mes malheurs, j'en ai maintenant aux égards du public par ses graces, & je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, Monsieur, le bienfait du Roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable qui m'assure, sous la protection de Sa Majesté, des jours désormais paisibles. Puissai-je n'avoir à les remplir que des vœux les plus purs & les plus vifs pour la gloire de son règne & pour la prospérité de son auguste Maison !

Les actions nobles & généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, Monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous supplie; je fais me mettre à ma place, & je sens à l'impression que font sur mon cœur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talens, qui seroient moins connus s'ils m'auroient attiré moins de maux, & dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, & par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, Monsieur d'agréer les sentimens de ma gratitude & de mon profond respect.





## L E T T R E

A MYLORD COMTE

D E H A R C O U R T.

*Wootton, le 2 Avril 1767.*

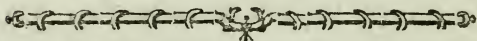
**J'**APPRENDS, Mylord, par M. Davenport que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serois je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du Roi? je le desire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon cœur, & je vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe, jusqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir & de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de Mylord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, & de me dire en les voyant, qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre, que ma mémoire absolument éteinte



avoit laissée échapper. Ce portrait du Roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay qui ne voulut jamais m'en dire le prix. Ainsi ce prix lui appartient & non pas à moi; mais comme probablement il ne voudroit pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, & que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit des estampes, & je crois, Mylord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre & la qualité de ces estampes. Ce que je fais, c'est que ce sont toutes gravures Angloises, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, Mylord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossiere de ces gravures, & j'estime que le prix n'en pourra guères passer quatre ou cinq guinées. Ainsi pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vou-

loir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez Mylord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance, si j'avois prévu jusqu'où je serois forcé de la porter, je me serois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, Mylord, je vous supplie, mes très-humbles excuses & mon respect.



## L E T T R E

A M. E. J.....CHIRURGIEN.

*Le 31 Mai 1767.*

**V**ous me parlez, Monsieur, dans une langue littéraire, de sujets de littérature, comme à un homme de Lettres. Vous m'accablez d'éloges si pompeux, qu'ils sont ironiques, & vous croyez m'enivrer d'un pareil encens. Vous vous trompez, Monsieur, sur tous ces points. Je ne suis point homme de Lettres : je le fus pour mon malheur ; depuis long-tems, j'ai cessé de l'être ; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les

grands éloges ne m'ont jamais flatté ; aujourd'hui sur-tout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens , je les trouve bien déplacés. C'est comme si , quand vous allez voir un pauvre malade , au lieu de le panser , vous lui faifiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la censure publique ; elle les traite aussi sévèrement que ma personne ; à la bonne heure ; je ne prétends point avoir eu raison ; je fais seulement que mes intentions étoient assez droites , assez pures , assez salutaires pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes ; mes sentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre. Tel est par exemple l'origine du droit naturel sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles , de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes , & je remets ma cause entre les mains de Dieu qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point , Monsieur , ni aux reproches que vous me

faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même : les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connois pas, que parce que j'aime à être simple & vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien; si vous m'eussiez parlé botanique, & des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, & j'en aurois pu causer avec vous : mais pour de mes livres & de toute autre espece de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous répons point en latin, par la raison ci-devant énoncée : il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnæus. Recevez, Monsieur, mes très-humbles salutations.





## L E T T R E

A MADAME LA M. DE...

*Du 12 septembre 1767.*

**J**E reconnois, Madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu & l'eau; mais je connois trop bien ma situation pour attendre de ces soins bien-faisans un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, & que je ne cherche plus parce que je ne l'espere plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le Comte de ..... veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, Madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de matès-humble reconnoissance; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner: mais quant au voyage ici que S. E. daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre; & ces honneurs bruyans ne convien-

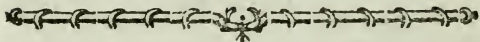
ment plus à l'état d'humiliation dans laquelle je suis appelé à finir mes jours. Je ne crois pas non plus qu'il convienne de risquer auprès de M. le Comte de \*\*\* , ni auprès de personne aucune demande en ma faveur , puisque ce ne seroit qu'aller chercher d'inaffables refus qui ne feroient qu'empirer ma situation , s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, & je ne puis faire aucune espece de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je fais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir ; mais je les attends, je m'y prépare , & il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de confiance , eux pour persécuter ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin , & que mon courage succombe , mon parti en pareil cas est encore pris : c'est de m'éloigner , si je peux , de l'orage qui m'accable ; mais sans empressement , sans précaution , sans crainte , sans me cacher , sans me montrer , & avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considère , Ma-

dame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs & d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter. Loin d'espérer quelque chose, je ne fais pas même que desirer. L'amour seul du repos me restoit encore, l'espoir m'en est ôté, je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus, je n'espère plus que la fin de mes miseres; que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'est assez indifférent; & de quelque maniere qu'on veuille disposer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, Madame, je les mets tous au pis, & je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de-là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi, doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvemens inutiles, remettre à mon exemple mon sort dans les mains de la providence, & ne plus vouloir résister à la nécessité. Voilà ma dernière résolution; que ce soit la vôtre aussi, Madame, à mon égard, & même à l'égard de cette chere enfant que le

Ciel vous enleve, sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que les tous soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse & la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle, qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.



## L E T T R E

A M A D E M O I S E L L E

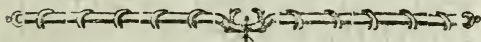
D E W E S.

*25 Janvier 1768.*

**S**I je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il étoit certain que j'emportoais votre gage, & douteux que vous eussiez conservé le mien, c'étoit moi seul qui devois desirer de



vérifier la chose ; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en fassiez encore un crime ? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches ; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, & je voudrois être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre esclave, & continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine, puissiez-vous bientôt sous les auspices du cher & respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich.



## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Trye, le 29 Janvier 1765.

J'AI reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, & il me seroit également

parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paroisse en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles : mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne ; cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville & tant de braves gens dont elle est pleine, sont à la veille d'être réduits. Tout persuadé que je sois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain, & qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure servitude. Cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis, qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'enfermoient ensuite que plus grands & plus sûrs, me prouve qu'en tout état de cause les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique

où vous êtes, qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus; osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, Messieurs, il vous reste dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre; & c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous: c'est, au lieu de fouiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui devoient être l'asyle de la liberté, & qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans. C'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes & vos enfans au milieu de vous, & puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand Prince, & non pas l'insupportable & odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asyle: vous ne savez pas quelle estime & quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse ont inspiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'ils s'y trouve aucun Souverain, je n'en

excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fideles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seroient ruinés; mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir, sauroient sacrifier leurs biens à l'honneur, & s'applaudir de ce sacrifice; & après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour conserver sa vertu & son innocence quand tout le reste est perdu. Le cœur plein de cette idée, je ne me pardonnerois pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés & sages; je suis très-sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, & je ne puis croire qu'on laisse jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques momens à donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées, en voici une qui me tient au cœur, & sur laquelle je voudrois vous prier de prendre quelque éclaircissement dans quel-

qu'un des voyages que je suppose que vous ferez à Lausanne, tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé, & que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aye une fois, comme vous pouvez vous en souvenir, sacrifié le plaisir de la voir à l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille, elle soigne un mari fort vieux; j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, & je voudrois lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aye augmenté ni mon train ni ma cuisine, que je n'aye aucun domestique à mes gages, & que je sois ici logé & chauffé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourroient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, & si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courroit depuis le commencement de celle-ci, & vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussi-

tôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, & non pas au profit de parens ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami, je choisis bien mal mon tems ; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.



## L E T T R E A U M Ê M E.

*24 Mars 1768.*

**E**NFIN je respire ; vous aurez la paix, & vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide ; savoir l'estime publique & celle de vos Magistrats qui, vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris sur ce faux préjugé que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, & je ne doute pas que le discours tenu par le Procureur-Général en Deux-Cent ne soit sincere. Cela posé, vous devez espérer que l'on ne tentera de long tems de vous surprendre, ni de tromper les Puissances étrangères sur

vosre compte ; & ces deux moyens manquant , je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis , vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet ; l'union , la sagesse & le courage. Quoi que puissent faire les hommes , on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrois à présent que de vosre côté vous ne fissiez pas à demi les choses , & que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance & la subordination aussi pleine & entiere que s'il n'y eût jamais eu de dissention. Le respect pour les Magistrats fait dans les Républiques la gloire des citoyens ; & rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savoit résister. Le peuple de Geneve s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs , qui le rend lui-même si respectable. C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ses peres , & c'est alors que la grande famille sera tout à la

fois illustre, florissante, heureuse, & donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami, emporté par mes desirs, je fais ici sottement le Prédicateur, mais après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi j'ai besoin de donner quelque effort aux plus ardens vœux de mon cœur.

Au reste, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause; c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'œuvres de logique & de diction. Je fais quelles lumières regnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connoît à fond vos Edits, mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainsi la plume. Celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il soit, est un homme rare; n'oubliez jamais la reconnaissance que vous lui devez.

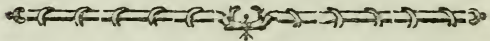
A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me re-



garde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé & navré mon cœur que le décret de Geneve. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus absurde & de plus ridicule : cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, & rien au monde ne les en peut détacher. Il m'est indifférent, quant à mon sort, que ce décret soit annullé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement : mais il ne me seroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute, sentissent leur tort, & eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parce que j'y verrois la fin d'une haine implacable, & que je pourrois de bonne grace me livrer aux sentimens respectueux que mon cœur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce sujet, est que si cela arrivoit, ce qu'assûrément je n'espere pas, le Conseil seroit content de mes sentimens & de ma conduite ; & il connoitroit bientôt que l'immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne sauroit me flat-

ter s'il ne vient d'eux-mêmes, & jamais de mon consentement il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentimens, les preuves m'en sont inutiles; mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la font pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler; & je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre chose, mais malheureusement je n'en fais pas le montant.



## L E T T R E

A M. D.

Lyon, le 20 Juin 1768.

**J**E ne me pardonnerois pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes mar-

ches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la Diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, & très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui regne dans le pays où vous vivez me tient en peine, & pour vous, & pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plutôt que vous pourrez.

Le desir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs qui, à force d'affecter mon cœur, altéroient ma tête, ma fait prendre le parti de chercher dans un peu de voyages & d'herborisations, les amusemens & distractions dont j'avois besoin; & le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie; j'apporte avec moi mon herbier & quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pèlerinages de botanique. Je souhaiterois, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurois encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'é-

tant allé hier voir Madame Boy de la Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche que je n'avois jamais vue, & qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse, & j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.



## L E T T R E A U M E M E.

*Bourgoin, le 9 Septembre 1768.*

**A**PRES diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre qu'on étoit bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue & voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain

Avocat \*\*\*. m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier

*Le Sieur Thevenin, Chamoiseur de son métier, se trouva logé il y a environ dix ans chez le Sieur Janin, hôte du bourg des Verdieres de Jouc près de Neufchâtel avec M. Rousseau, qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent, & qui s'adressa au Sieur Janin son hôte pour obtenir cet argent du Sieur Thevenin. Ce dernier n'osant pas présenter à M. Rousseau la modique somme qu'il demandoit, attendit son départ & l'accompagna effectivement des Verdieres-de-Jouc jusqu'à Saint-Sulpice avec ledit Janin; & après avoir diné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf livres de France par ledit Janin. M. Rousseau pénétré de reconnoissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entr'autres une pour M. de Faugnes, directeur des sels à Yverdun, & une pour M. Aldiman de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, & signa, le voyageur perpétuel, dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le*

*Sieur Thevenin ne se rappelle pas le nom.*

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse en date du 23.

» Je n'ai pas pu, Monsieur, loger  
 » il a environ dix ans où que ce fût,  
 » près de Neufchâtel, parce qu'il y  
 » en a dix, & neuf, & huit, & sept  
 » que j'en étois fort loin, sans en avoir  
 » approché durant tout ce tems plus  
 » près de cent lieues.

» Je n'ai jamais logé au bourg des  
 » Verdieres, & n'en ai même jamais  
 » entendu parler. C'est peut-être le  
 » village des Verrieres qu'on a voulu  
 » dire. J'ai passé dans ce village une  
 » seule fois, il n'y a pas cinq ans,  
 » allant à Pontarlier; j'y repassai en  
 » revenant; je n'y logeai point; j'é-  
 » tois avec un ami ( qui n'étoit pas  
 » le Sieur Thevenin ); personne autre  
 » ne revint avec nous, & depuis lors  
 » je ne suis pas retourné aux Ver-  
 » rieres.

» Je n'ai jamais vu, que je sache,  
 » le Sieur Thevenin, Chamoiseur; ja-  
 » mais je n'ai ouï parler de lui, non  
 » plus que du Sieur Janin mon pré-

» tendu hôte. Je ne connois qu'un seul  
» M. Jeannin, mais il ne demeure point  
» aux Verrieres; il demeure à Neuf-  
» châtel, & il n'est point cabaretier,  
» il est secrétaire d'un de mes amis.

» Je n'ai jamais écrit, autant qu'il  
» m'en souvient à M. de Faugnes, &  
» je suis sur au moins de ne lui avoir  
» jamais écrit de lettres de recom-  
» mandation, n'étant pas assez lié avec  
» lui pour cela. Encore moins ai-je  
» pu écrire à M. Aldiman d'Yverdun  
« que je n'ai vu de ma vie, & avec  
» lequel je n'eus jamais nulle espece  
» de liaison.

» Je n'ai jamais signé avec mon nom  
» *le voyageur perpetuel*, premierement  
» parce que cela n'est pas vrai, & sur-  
» tout ne l'étoit pas alors, quoiqu'il  
» le soit devenu depuis quelques an-  
» nées; en second lieu, parce que je  
» ne tourne pas mes malheurs en plai-  
» santeries; & qu'enfin si cela m'arri-  
» voit, je tâcherois qu'elles fussent  
» moins plates.

» J'ai quelquefois prêté de l'argent  
» à Neufchâtel, mais je n'y en em-  
» pruntai jamais, par la raison très-  
» simple qu'il ne m'a jamais manqué

» dans ce pays-là; & vous m'avoue-  
 » rez, Monsieur, qu'ayant pour amis  
 » tous ceux qui y tenoient le premier  
 » rang, il eût été du moins fort bi-  
 » sarre que j'allasse emprunter neuf  
 » francs d'un Chamoiseur que je ne  
 » connoissois pas, & cela à un quart-  
 » de-lieue de chez moi; car c'est à-  
 » peu-près la distance de Saint-Sul-  
 » pice, où l'on dit que cet argent m'a  
 » été prêté, à Motiers où je demeu-  
 » rois ».

Vous croiriez, mon cher hôte, sur  
 cette lettre & sur ma réponse que j'ai  
 envoyée au Commandant de la pro-  
 vince, que tout a été fini, & que  
 l'imposture étant si clairement prou-  
 vée, l'imposteur a été châtié, ou bien  
 censuré. Point du tout. L'affaire est en-  
 core là; & ledit Thevenin, conseillé  
 par ceux qui l'ont aposté, se retranche  
 à dire qu'il a peut-être pris un autre  
 M. Rousseau pour J. J. Rousseau, &  
 persiste à soutenir avoir prêté la somme  
 à un homme de ce nom, se tirant d'aff-  
 faire, je ne fais comment, au sujet des  
 lettres de recommandation. De sorte  
 qu'il ne me reste d'autre moyen pour  
 le confondre, que d'aller moi-même



à Grenoble me confronter avec lui : encore ma mémoire trompeuse & vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me sont certains, est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin ; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux ; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman ; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup de personne durant mon séjour à Neufchâtel ; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, sur-tout pour lui recommander quelqu'un ; ni jamais avoir signé *le voyageur perpétuel* ; ni jamais avoir couché aux Verrieres, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttershaim dit le Baron, ( car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas ). Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plutôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courier à M. du Terreau, Maire des Verrieres, à M.

Breguet, à M. Guyenet, Lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail ; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture : mais si vous avez des éclaircissemens intéressans à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le Comte de Tonnerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant pour S. M. en Dauphiné, à Grenoble.* Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert ; mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espère qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le Ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser ! Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.





## LETTRE AU MÊME.

*Bourgoin , le 21 Novembre 1768.*

**J**E vous remercie, mon cher hôte ; de l'arrêt de Thevenin ; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre avec condition expresse ( qui du reste n'étoit pas tort nécessaire à stipuler ), de n'en faire aucun usage qui put nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur, est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet & avec tout ce qui s'est passé : cependant, si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit, vous ne leur en accordiez pas encore assez : car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation étoit absurde & ridicule, plus elle alloit à leur but. Si ce but eût été de persuader le public,

vous auriez raison ; mais il étoit autre. On savoit très-bien que je me tirerois de cette affaire ; mais on vouloit voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs , peu importe ; mais on fait qu'un imposteur peut m'embarasser ; c'est quelque chose (a).

---

(a) M. Rousseau pouvoit ajouter que toute grossiere qu'étoit cette farce jouée par Thevenin , elle tendoit à compromettre sa sûreté , en le mettant dans l'obligation de se produire sous le nom de J. J. Rousseau , que par des considérations majeures il avoit quitté pour prendre celui de *Renou*.

Quant au nom de *Voyageur perpétuel* donné par Thevenin à M. Rousseau , voici une anecdote assez singulière , transcrite mot à mot sur l'original d'une lettre qui nous a été adressée.

« J'étois un jour à me promener au Jardin des Tuileries ; appercevant quelques-uns de nos lettrés , & sachant l'endroit où ils tenoient ordinairement leurs assises , je fus les y devancer plutôt par désœuvrement que par curiosité.

» La lettre de M. Rousseau à M. l'Archevêque de Beaumont , paroissoit depuis peu. Ce fut sur cet ouvrage que roula presque la conversation. On en parla diversement , on critiqua , la critique fut plus injuste que sévère ; on attaqua l'auteur , & on ne fut ni modéré , ni honnête.

Vos maximes , mon très-cher hôte ,  
sont très-stoïques & très-belles , quoi-  
qu'un peu outrées , comme sont celles  
de Sénèque , & généralement celles de

---

» M. Duclos en parla seul comme un admirateur de  
» M. Rousseau , pénétré de ses malheurs , & paroissant  
» les parrager , il me parut déplacé dans ce cercle. M.  
» de Saint-Foix parla en inquisiteur.

» Un Abbé dont ma mémoire ne me permet pas  
» dans le moment d'appliquer le nom sur sa figure frai-  
» che & bénéficiale , brilla. M. D \* \* \*. étoit vis-à-vis  
» de lui , & sourioit de tems en tems à l'Abbé en  
» forme d'approbation.

» Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausser qui  
» disoit : *ce pauvre Rousseau veut à tout prix occuper*  
» *le public. . . . cette gloriole est bien permise sans doute*  
» *quand elle ne dégénere pas en folie . . . . que dites-*  
» *vous de ses ollées & venues ? . . . . il n'est bien nulle*  
» *part. . . . C'EST UN VOYAGEUR PERPÉTUEL.*

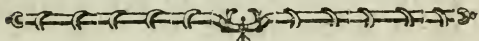
» Ce n'est pas sur le discours philosophique que j'ap-  
» puye. Je ne m'arrête qu'à ces mots : *un voyageur per-*  
» *pétuel.* Il est bien singulier que le maraud de Theve-  
» nin ait eu la même idée , & bien long-tems après  
» & que M. Rousseau l'ait fait naître , lui qui depuis  
» son retour d'Italie à Paris , jusqu'à son départ pour  
» la Suisse , n'avoit fait qu'un voyage en dix-huit ans.

» Mais chaque siècle a eu son genre de persécution ,  
» & tel qui s'est livré à ridiculiser Rousseau , n'auroit  
» peut-être pas été des derniers à accuser Socrate. »

tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, & sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, & je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout, & rende seule heureux les infortunés; voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre, ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature patissante & le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, & sur-tout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, & d'y faire la réponse que fit l'architecte Athénien à la harangue de l'autre. *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jetté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal; & qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est

calmé; je suis content de moi, & j'espère ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes, à quoi je n'aye appris à m'attendre, & à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon cœur.



## L E T T R E (a)

*Ecritte de Bourgoin le 2 Décembre 1768,  
par J. J. Rousseau à Madame la  
Présidente de Verna de Grenoble,  
laquelle informée qu'il étoit venu her-  
boriser en Dauphiné, lui avoit offert  
un logement dans son château.*

**L**AISSONS à part, Madame, je vous supplie, les livres & leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que si ma santé me permet-

---

(a) Madame la Marquise de Ruffieux, fille de Madame la Présidente de Verna, possède l'original de cette lettre. Elle a permis à M. L. C. D. L. d'en tirer une copie qui a été imprimée pour la première fois dans le *Journal de Paris* du 14 Juillet dernier.

toit de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, Madame, des étangs & des montagnes de votre contrée, ajouteroit à mon empressement, mais n'en feroit pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore un objet de promenade & même d'habitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes & les chauves-fouris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, Madame, que je la fasse en naturaliste & non pas en apothicaire. Car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connois l'organisation des plantes sur la foi de la nature qui ne ment point, & je ne connois leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergeres, que des herbes pour des lavemens. Puissai-je, Madame, aussi-tôt que le printems



ramenera la verdure , aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes & brillantes , si je juge par les fleurs que répand votre plume , de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez , Madame , & faites agréer à M. le Président , je vous supplie , les assurances de tout mon respect.

*signé* RENOÜ (a).



L E T T R E

A M. L. C. D. L.

Monquin , le 10 Octobre 1769.

**M**E voici, Monsieur, en vous répondant , dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souviene , mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre ; & après avoir

---

(a) C'est le nom que prit le Citoyen de Geneve dans sa retraite en Dauphiné.

vingt fois renversé ma chambre & tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre; toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas si vous voulez une réponse, ce sera un bavardage de rencontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, Monsieur, du nouveau né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations. Voilà vos pertes réparées. Que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous! Je vous le dis, & bien du fond de mon cœur; quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers, trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, & les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux! Je plains un pere de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune: car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer

pour moi. Vous avez bien, Monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin; & pourquoi y renoncer? Qu'est-ce qui empêcheroit que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, & voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, & pourvu que je trouvasse à-peu-près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature, & précisément cet article le plus plein de choses & le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, & que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité. Je me suis souvenu seulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique & d'herborisations. C'est un objet sur le-

quel il me reste un peu plus de mémoire ; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, & qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur ; & je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, & quelquefois la méchanceté, prêtent aux plantes, & qui bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois Messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce & aimable étude. Tout en marchant, M. le Médecin M\*\*\*. m'appella pour me montrer, disoit-il, une très-belle Ancolie. Comment, Monsieur, une Ancolie ! lui dis-je en voyant sa plante : c'est le Na :

pel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le Napel, & j'avoue qu'en avançant & nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de Napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête dont je reconnus la chimere, & ris avec ces Messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment & vainement cherché à Pila une fontaine glaçante qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mere, & ne voyant par-tout que les périls & la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du Napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche dont nous bûmes tous avec grand plaisir, & qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres, ayant été jusqu'ici tous très-gais, faits

avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville ; pour mettre en train ces Messieurs, je leur dis des canons ; je voulus leur en apprendre ; je m'imaginois que nous allions chanter, criailler, folâtrer toute la journée. Je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusemens, ni de gâité, ni de familiarité ; voulant être badin tout seul, je ne me trouvai que grossier ; toujours le grand cérémonial, & toujours Monsieur dom Japhet : à la fin je me le tins pour dit : & m'amusant avec mes plantes, je laissai ces Messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne fais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent. Je fais seulement que si je les prolongeais encore, elles vous ennuyeroient certainement à la fin. Voilà, Monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, & qui remplira bientôt l'Europe entière de son

rifible fracas. Je vous salue, Monsieur,  
& vous embrasse de tout mon cœur.



LETTRE

A M. DU BÉLLOY.

*A Monquin par Bourgoïn , le 19 Février 1770.*

Pauvres aveugles que nous sommes !

Ciel ! démasque les imposteurs ,

Et force leurs barbare cœurs ,

A s'ouvrir aux regards des hommes.

**J'**HONOROIS vos talens, Monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, & j'admirois comment le même esprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des destins si contraires : vous, à l'acquisition d'une nouvelle patrie & à des honneurs distingués, moi, à la perte de la mienne & à des opprobres inouis.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur ; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvois vous en croire. Etes-vous seul en terre étrangère, isolé, séquestre, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne,

enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connoître, à les démêler? Êtes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble; mais en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon Edouard digne de lui servir de modèle en quelque chose, & vous me faisiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir & parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma seconde lecture, je suis tombé sur un vers qui m'avoit échappé dans la première, & qui par réflexion m'a déchiré (a).

---

(a) Il est probable que ces deux vers étoient ceux-ci.

*Que de vertu brilloit dans son faux repentir !*

*Peut-on si bien la peindre & ne pas la sentir ?*



J'y ai reconnu, non, graces au Ciel, le cœur de J. J., mais les gens à qui j'ai affaire & que pour mon malheur je connois trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins qu'on vous avoit suggéré ce vers-là. Misere humaine, me suis-je dit! Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? Leurs ames n'ont-elles pas pour se reconnoître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit, plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même tems j'ai reçu votre lettre & votre Gabrielle, que j'ai lue & relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les ames bien nées. L'attachement que cette piece m'inspire pour son Auteur, est un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon cœur n'a jamais résisté. Ceci me mene à l'aveu d'une autre folie, à laquelle il ne résiste pas

mieux. C'est de faire de mon Héloïse le *criterium* sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, & trouver ce roman détestable; quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne sent pas ce qu'il faut aimer; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux ne sauroit être le mien. D'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers, à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pygmalion, j'ai cru sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avoit faits amis; & revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma

franchise ordinaire, sauve à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monfieur du Belloy, je ne penfe pas de l'honneur comme vous de la vertu, qu'il foit poffible d'en bien parler, d'y revenir fouvent par goût, par choix, & d'en parler toujours d'un ton qui touche & remue ceux qui en ont, fans l'aimer, & fans en avoir foi-même: ainfi, fans vous connoître autrement que par vos pieces, je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien Chevalier, & je vous demande de vouloir me dire, fans détour, s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'avez voulu faire l'application. Dites-moi fimplement oui ou non, & je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes, par l'image des antiques vertus de leurs peres, il eft beau, mais il eft vain. L'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de reffusciter des morts. Vous venez foixante - dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire: voilà encore des François dont je vous parle: leur race

n'est pas éteinte ; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scène des gens d'un autre siècle , mais d'un autre monde ; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation , pour se consoler de n'avoir plus de vertu , que de n'y plus croire , & de la diffamer dans les autres. O s'il étoit encore des Bayards en France , avec quelle noble colere , avec quelle vive indignation ! . . . Croyez moi , du Belloy , ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François , de peur qu'on ne soit tenté , par la justesse de la parodie , de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu , Monsieur , si cette lettre vous parvient , je vous prie de m'en donner avis , afin que je ne sois pas injuste. Je vous salue de tout mon cœur.





## LETTRE AU MÊME.

*Monquin, le 12 Mars 1770.*

Pauvres aveugles que nous sommes !

Ciel ! démasque les imposteurs,

Et force leurs barbares cœurs

A s'ouvrir aux regards des hommes,

**I**L faut, Monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car, j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, & que j'aime votre colere ! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une ame fiere, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort ; c'est une indulgence dont je sens le prix, & que je n'aurois peut être pas eue à votre place ; il ne m'en reste que le desir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce tems jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers,

parmi de tout autres êtres , auxquels je continuai de donner la meme confiance , & qui m'en ont si terriblement corrigé , qu'ils m'ont jetté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour , mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'environnent , & je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance , mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions ; sur ce point comme sur beaucoup d'autres je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable , que presque toujours fondée , ( & je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous ) elle est toujours sans bornes , parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus. Voilà , Monsieur , non l'excuse , mais la cause de ma faute que d'autres circonstances ont amenée & même aggravée & qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait entrer dans ses vues à mon égard , je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous , & je répondis avec tant d'impru-

dence, que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, & que j'ai tout le tems de pleurer dans la suite, sur-tout quand elle est injuste comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du loin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plutôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier, & à tâcher d'en obtenir le pardon que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, & du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise; mais les frivoles clameurs de la calomnie qui n'excitent gueres d'attention, sont bien différentes, dans leurs effets, des com-

plots tramés & concertés durant longues années dans un profond silence, & dont les développemens successifs se font lentement, lourdement & avec méthode. Vous parlez d'évidence ; quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit ; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs ; examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours vu que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit ou on les fuit, mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse ; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir ; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes-gens si zélés, si vertueux, si fiers sur-tout d'être des traîtres, & qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, j'admire » votre zèle, & vos preuves me pa- » roissent sans réplique ; mais pourquoi » donc craindre si fort que l'accusé ne » les sache & n'y réponde ? Permettez » que je l'en instruisse & que je vous » nomme. Il n'est pas généreux, il n'est » pas même juste de diffamer un homme, » quel



» quel qu'il soit, en se cachant de lui.  
 » C'est, dites-vous, par ménagement  
 » pour lui que vous ne voulez pas le  
 » confondre; mais il seroit moins cruel,  
 » ce me semble, de le confondre que  
 » de le diffamer, & de lui ôter la vie  
 » que de la lui rendre insupportable.  
 » Tout hypocrite de vertu doit être pu-  
 » bliquement confondu; c'est-là son vrai  
 » châtement, & l'évidence elle-même  
 » est suspecte, quand elle élude la con-  
 » viction de l'accusé ». En leur parlant  
 de la sorte, examinez leur contenance,  
 pesez leur réponse; suivez, en la ju-  
 geant, les mouvemens de votre cœur,  
 & les lumieres de votre raison; voilà,  
 Monsieur, tout ce que je vous demande,  
 & je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez avec grande raison sur  
 la maniere dont je vous paroïs juger  
 votre nation; ce n'est pas ainsi que je  
 la juge de sang-froid, & je suis bien  
 éloigné, je vous jure de lui rendre l'in-  
 justice dont elle use envers moi. Ce  
 jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un  
 moment de dépit & de colere qui même  
 ne se rapportoit pas à moi, mais au grand  
 homme qu'on vient de chasser de sa  
 naissante patrie, qu'il illustroit déjà dans

son berceau , & dont on ose encore fouiller les vertus avec tant d'artifice & d'injustice. S'il restoit, me disois-je, de ces François célébrés par du Belloy , pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux ?

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire , bien sûr de ce qu'il diroit ou feroit , s'il vivoit aujourd'hui. Je ne sentoits pas assez que tous les hommes , même vertueux , ne sont pas des Bayards , qu'on peut être timide sans cesser d'être juste , & qu'en pensant à ceux qui machinent & crient , j'avois tort d'oublier ceux qui gémissent & se taisent. J'ai toujours aimé votre nation , elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus , non que j'y croie appercevoir plus de vertus que dans les autres , mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé , & que vous réveillez , quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste & honnête , quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez , je

doute qu'ils les imitent, mais ils s'en transporteront dans vos pieces, & les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes, précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, Monsieur, comment je pense constamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrage & persécution; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, & tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime, & ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon cœur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin, qu'à celles dont je suis la victime; il lui manque, pour ces dernières, l'énergie & la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme & d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute & me diffame, comme je verrois un rocher

se détâcher d'une montagne & venir m'écrâser. Je le repoufferois si j'en avois la force , mais fans colere , & puis je le laisserois là fans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu , parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé ; j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité ; & maintenant que me voilà prêt , j'espere me laisser un peu moins accabler , mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge & dans mon état , ce n'est plus la peine de s'en tourmenter , & j'en vois le terme de trop près , pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui me reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez effuyés : assurément je suis fait pour les plaindre ; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens ? Ma situation est unique , ellè est inouïe depuis que le monde existe , & je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées , & j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu , Monsieur , vivez heu-

reux ; jouissez de la paix de votre gloire, & souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.



L E T T R E

A M. L' A. M.

*A Monquin par Bourgoïn, le 9 Février 1770.*

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.

**E**N vérité, Monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil ; elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé. Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à désirer pour le bien de votre Eleve, que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, & depuis si long-tems, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères. Toutefois je

remplirai selon ma portée , le devoir que vous m'imposez , mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi , sur la meilleure maniere de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature , rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger , que nécessairement tout ce qui l'environne , doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir. C'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent , & c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre , parce qu'il faut pour cela le concours de la raison , qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord , à la chaleur de votre zele ; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener ; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau , qu'un courant très-rapide entraîne en arriere , il faut

beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise & que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le fera pas toujours sans doute. Mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les ames humaines; la raison, le sentiment, & la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet; reste le troisieme; & mon avis est que pour quelque tems, vous devez vous y tenir; d'autant plus que la premiere & la plus importante philosophie de l'homme de tout état & de tout âge, est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité. *Clavos trabales & æneis manû gestans ahcænâ.*

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre-humain, a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bon-homme. Il vous regarde comme un homme à ses gages, une espece de domestique, fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices; & dans son petit jugement, il lui paroît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'af-

fervir aux vôtres ; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez. Toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paye de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison ; c'est lui qui paye.

Essayez chemin faisant, d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés. Tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance & que les richesses, & pour le lui faire comprendre, il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice & le courage, à se mettre à genoux devant la vertu ; & n'allez pas pour cela lui chercher des livres. Les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde ; je ne sache qu'un seul modele qui puisse avoir à ses yeux de la réalité, & ce modele c'est vous, Monsieur, le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble & le plus grand qui soit



sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu; vous faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même! qu'elle peut vous rendre grand en effet! & c'est ce qu'il faut, car, si vous ne l'étiez qu'en apparence & que vous ne fîssiez que jouer la vertu, le petit bon homme vous pénétreroit infailliblement, & tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand & du beau le frappe une fois en vous, si votre défintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets, si vous le forcez en un mot à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, & je vous réponds que quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non; sur-tout si en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même tems faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, & ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts,

Il me semble qu'avec une certaine façon grave & soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour, *qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non?* Et qu'il trouvera lui que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid, la dureté qui vous rendroit haïssable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en sa présence : » j'aurois fait « mes délices de rendre son enfance » heureuse, mais il ne l'a pas voulu, » & j'aime encore mieux qu'il soit mal- » heureux étant enfant que méprisable » étant homme ». A l'égard des punitions, je pense comme vous, qu'il n'en faut jamais venir aux coups, que dans le seul cas où il auroit commencé lui-même. Ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, & tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit. Je voudrois même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela seroit possible, & cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, & de façon qu'il pût en quelque sorte, lire dans votre cœur

fans que vous le lui disiez , que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez , que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot pour réussir , il faudroit vous rendre presqu'impassible ; & ne sentir que par votre Eleve ou pour lui. Voilà , je l'avoue , une terrible tâche , mais je ne vois nul autre moyen de succès. Et ce succès me paroît assuré de part ou d'autre , car quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme , n'est-ce rien que de l'être devenu ?

· Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'Enfant n'est que la petite vanité de la petite grandeur , dont ses Bonnes auront boursoufflé sa petite ame ; mais il pourroit arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable & fier , qui ne veut céder qu'à lui même : cette dureté propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe , & qui ne se trouvent gueres au pays où vous vivez , n'est pas probablement celle de votre Elève ; si cependant cela se trouvoit ( & c'est un discernement facile à faire ) , alors il faudroit bien vous garder de

suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, & de heurter la rudesse avec la rudesse; les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable & sûre, c'est l'attachement & la bienveillance; il faut les apprivoiser comme les lions, par les caresses: on risque peu de gâter de pareils enfans; tout consiste à s'en faire aimer une fois; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, Monsieur, tout ce raturage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, & se perd à la suite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai desir que j'aurois de vous complaire, & d'applaudir à vos respectables soins; mais je suis très-persuadé, qu'avec les talens que vous me paroissez avoir, & le zèle qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire aussi sagement qu'il est possible, le sujet que la Providence a mis entre vos mains.

Je vous honore , Monsieur , & vous salue de tout mon cœur.



## LETTRE AU MÊME.

Monquin , le 28 Février 1770.

**V**OTRE précédente lettre , Monsieur , m'en promettoit si bien une seconde , & j'étois si sûr qu'elle viendrait , que quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois , j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir , que de vous ôter ce plaisir si doux aux cœurs honnêtes , de réparer leurs torts de leur propre mouvement (a).

La bizarre maniere de dater qui vous a scandalisé , est une formule générale dont depuis quelque tems j'use indifféremment avec tout le monde ;

---

(a) Pour l'intelligence de cette phrase , & de celles qui la suivent , il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée , avoit mis en tête de sa réponse à la première , un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de M. Rousseau ; ce qui cependant n'étoit pas.

qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, & ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce pour vouloir insulter ainsi de gaîté de cœur, quelqu'un que je ne connoissois que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, & si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre; car si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenoit très-légitime, & votre quatrain très-mérité. Si même j'avois quelque autre reproche à vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre, qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion, je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? Ne deviez-vous pas au contraire être encore plus indigné de l'ironie & de la fausseté détestable que cette contradiction mettoit dans ma lettre, & la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchans, même pour repousser leurs atteintes? Je vous

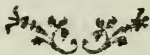
avoue franchement, que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain, que le corps de la lettre. Je passe les injures dans la colere, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, Monsieur, à mon tour. J'use peut-être un peu durement des droits de mon âge. Mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime. C'est un bien dont je fais trop de cas, pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, & ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre, par la maniere dont il a fini.

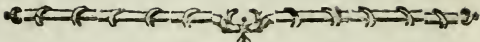
Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'Emile, j'admire votre courage ; car vous avez trop de lumieres pour ne pas voir, que dans un pareil systême, il faut tout ou rien, & qu'il vaudroit cent fois mieux, reprendre le train des éducations ordinaires, & faire un petit talon rouge, que de suivre à-demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout, n'est pas

de suivre fervilement mes idées, au contraire c'est souvent de les corriger; mais de s'attacher aux principes, & d'en suivre exactement les conséquences, avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez. Vous voilà pendant dix ans au moins, nul pour vous-même, & livré tout entier avec toutes vos facultés à votre Eleve. Vigilance, patience, fermeté, voilà sur-tout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant, sans risquer de tout perdre. Oui de tout perdre, entièrement tout. Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque & de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens & de vertus dont on l'a acheté. Mais aussi, quel don vous aurez fait



à vos semblables, & quel prix pour vous-même de vos grands & pénibles travaux? Vous vous ferez fait un ami, car c'est-là le terme nécessaire du respect, de l'estime, & de la reconnoissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, Monsieur, ..... dix ans de travaux immenses, & toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours & au-delà. Voilà les avances que vous avez faites, & voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise vous me trouverez toujours prêt. Si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté. Mais vous la trouverez toujours pleine & sincère. Soit dit une fois pour toutes, & lorsque vous me croiez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur,





## L E T T R E A U M Ê M E.

Monquin, le 14 Mars 1770.

**J**E voudrois, Monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain, fût assez naturelle pour être croyable : mais puisque vous aimez mieux vous excuser, que vous accuser d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place, soit ; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Emile*, je ne l'ai relu qu'une fois, il y a six ans, pour corriger un exemplaire, & le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre, a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restoit, & que je garde à peine une idée générale du contenu de mes Ecrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Emile*, un passage relatif à celui que vous me citez ; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parce qu'il présente, ainsi défiguré, un sens

trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage, le sens qu'on eût pu lui donner, s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffiat, mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnois moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu Roi de Prusse déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régimens, fut si mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV en colere avoit fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la fienne le Major qui commandoit. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du Roi, & de l'autre se casse la tête. Ce trait auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'*Emile*, & j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, Monsieur, qu'autant le Major bâ-

tonné est grand & sublime , quand , prêt à s'ôter la vie , maître par conséquent de celle de l'offenseur , & le lui prouvant , il la respecte pourtant en sujet vertueux , s'éleve par-là même au-dessus de son Souverain , & meurt en lui faisant grace ; autant la même clémence vis à-vis un brutal obscur seroit inepte. Le Major employant son premier coup de pistolet , n'eût été qu'un forcené ; le particulier perdant le sien , ne seroit qu'un sot.

Mais un homme vertueux , un croyant , peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie , sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur , dont la perte , même injuste , entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur , l'insuffisance des loix nous laisse toujours dans l'état de nature ; je crois cela prouvé dans ma lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur , ni de vrai vengeur que lui-même ; loin qu'ici la clémence qu'en tout autre cas prescrit la vertu , soit permise , elle est défendue , & laisser impuni son déshonneur , c'est

y consentir ; on lui doit sa vengeance, on se la doit à soi-même ; on la doit même à la société, & aux autres gens d'honneur qui la composent ; & c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance, & à laisser le coupable triomphant ; & vous remarquerez que ce qui rend le trait du Major vraiment héroïque est moins la mort qu'il se donne que la fiere & noble vengeance qu'il fait tirer de son Roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte, & quels remords il lui laisse ! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant, si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse ; celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie y met le comble ; mais celui qui se venge & meurt, est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde, & puis se laissant tranquillement mener devant les Juges,

leur dit : *Je viens de faire un acte de justice, que je me devois & qui n'appartenoit qu'à moi, faites-moi pendre si vous l'osez* ; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet ; parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, & qu'il a dû même y compter ; mais je répons qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable & sensé, comme avec la mienne ; & si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, & fait marcher les gens d'honneur qui ne ferrailent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion, tant de ce détail, que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, & que je répétais souvent quand ce livre parut, à ceux qui me parlerent de cet article, est *qu'on ne deshonne point un homme qui fait mourir*. Je ne dirai pas ici si j'ai tort ; cela pourra se discuter à loisir dans la suite : mais tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, Monsieur, à la question


que vous me proposez sur votre Eleve. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particuliere de l'individu, & celles là sont invincibles; les autres qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allégué, si (chose presque inouïe) il s'agissoit d'alimens de la premiere nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher de vaincre cette répugnance, sans que l'enfant s'en apperçût, & sans le contrarier, ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'exposant à avoir grand'faim, & à ne trouver, comme par hasard, que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés, tels qu'on en sert sur les tables des Grands, la précaution paroît d'abord assez superflue; car il est peu apparent que le petit bon-homme se trouve un jour réduit dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à

des profiterolles, au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, & qui n'est pas sans fondement. Votre Elève est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des Rois & des Princes : il doit aimer tout ce qu'ils aimeront ; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront ; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront ; & il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par-là & par beaucoup d'autres choses, que ce n'est pas un Emile que vous avez à élever. Ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jacques ; car comme vous voyez , cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure , je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu ;  
**Monfieur.**







# LETTRE

## A MADAME B.

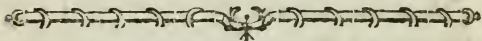
Monquin , le 28 Octobre 1769.

SI je n'avois été garde-malade , Madame , & si je ne l'étois encore , j'aurois été moins lent , & je serois moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre , & du desir que j'ai de mériter & cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractere aimable & vos bons sentimens m'étoient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne , lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez , Madame , dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous , un dédommagement dont je sens déjà le prix , mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche , suppléer au charme de voir animer vos yeux & vos traits par ces sentimens vivifiants & honnêtes dont votre cœur me paroît pénétré. Ne crai-

*Œuv. Posth. Tom. VII.*      K

gnez point que le mien repouffe la confiance dont vous voulez bien m'honorer & dont je ne suis pas indigne.

Adieu , Madame , foyez sûre , je vous fupplie , que mon cœur répond très-bien au vôtre , & que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.



## L E T T R E

### A L A M Ê M E.

Monquin , le 7 Décembre 1769.

**J**E présume , Madame , que vous voilà heureusement arrivée à Paris , & peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs dont vous pressentiez le vide , en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez à l'épreuve , plus substantiels pour un cœur tel que le vôtre me paroît être , que vous ne les avez estimés ; mais il en pourroit résulter de leur habitude une chose bien cruelle , c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins , sans être des alimens ; & vous voyez dans quel état cruel cela jette , quand on est forcé

de chercher son existence là où l'on sent bien que l'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois gueres qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, & de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjugué. Le mal est que dans ce cas, comme dans un autre plus grave, on ne commence gueres à craindre le joug que quand on le porte, & qu'il n'est plus tems de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austere que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez. Votre âge, Madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes; & tout ce que je vois de plus à craindre dans les socié-

tés où vous allez briller, est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, Madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez, ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermoneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là; l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, & le vide du cœur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, Madame, un vif desir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remede à l'autre; mais cela me meneroit à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppo-

se , & que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs , qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matiere dans un moment aussi désavantageux ; si vous m'entendez d'avance , comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi, de grace, si je dois parler ou me taire , & soyez sûre, Madame , que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai , non pas avec le même plaisir peut - être , mais avec la même fidélité.



## LETTRE

A LA MÊME.

Monquin, le 17 Janvier 1770.

**V**OTRE lettre , Madame , exigeroit une longue réponse ; mais je crains que le trouble passager où je suis , ne me permette pas de le faire comme il faudroit. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages & à l'imposture même la plus comique , pour ne pas sentir à chaque fois qu'on les renouvelle ,

les bouillonnemens d'un cœur fier qui s'indigne, précéder le ris moqueur qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup; j'espère gagner davantage; & je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre, dans leurs manœuvres souterraines, ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue; mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romanesque, & j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant; excusez donc, Madame, s'il se mêle aussi un peu de visions à mes idées; & s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme & avec quelque cortège qu'elle se présente. Notre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais intéressante. Un acte de vertu dont je connois bien tout le prix; un besoin de nourriture à votre ame qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, & la santé qui en est la

source. Ce vide interne dont vous vous plaignez, ne se fait sentir qu'aux cœurs faits pour être remplis. Les cœurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien : il en est au contraire dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare & funeste présent d'un cœur trop sensible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au-dehors qui lui puisse suffire : ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger, est un bonheur faux. Les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre, sont bien de s'en contenter ; mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même ; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'ame de quiconque en est doué dans un ravissement continuel qui est la plus délicieuse des jouissances. La rigueur du sort, la méchanceté des

hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce peuvent l'engourdir pour quelques momens, mais jamais l'éteindre; & presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là; & moi je crois au contraire que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, & que le cœur s'y peut ouvrir; plutôt il ne sauroit les entendre; plus tard, son habitude est déjà prise, il ne sauroit les goûter.

Comment s'y prendre, me direz-vous? Que faire pour cultiver & développer ce sens moral? Voilà, Madame, à quoi j'en voulois venir; le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes; il est l'effet d'une vie simple & saine; on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif. Je vous en offre un que votre état me suggere: nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les ob-



jections ; tout haut , les embarras , point de lait , un mari qu'on importune . . . tout bas , une femme qui se gêne , l'ennui de la vie domestique , les soins ignobles , l'abstinence des plaisirs . . . . Des plaisirs ? Je vous en promets & qui rempliront vraiment votre ame. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux , mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts. Si le bonheur n'entre pour ainsi dire en dissolution dans notre ame , s'il ne fait que la toucher , l'effleurer par quelques points , il n'est qu'apparent , il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister , est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre ; rien ne s'identifie plus fortement , plus constamment avec nous que notre famille & nos enfans. Les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime , sont les plus vrais , les plus durables , les plus solides qui puissent nous attacher aux êtres périssables , puisque la mort seule peut les éteindre , au lieu que l'amour & l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus

purs, puisqu'il tiennent de plus près à la nature, à l'ordre; & par leur seule force nous éloignent du vice & des goûts dépravés. J'ai beau chercher où trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre; ma raison ne me le montre que là . . . . . Les Comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le fais; elles ne se font pas nourrices & gouvernantes; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses: il faut que substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussi-tôt qu'elles respirent, & il faut que celles que la nature doue de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, & qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir & soupirer leur cœur, tandis que leurs sens s'amusent.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans . . . . . Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur. Plaignez-les s'il ne sont que malheureux, plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi jamais on ne me verra, prévaricateur de

la vérité, plier dans mes égaremens, mes maximes à ma conduite; jamais on ne me verra falsifier les saintes loix de la nature & du devoir pour exténuier mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser; quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit & qui la dément. Condamnez-moi donc, Madame, mais écoutez-moi. Vous trouverez un homme ami de la vérité jusques dans ses fautes, & qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir, lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends graces au Ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, & d'en avoir garanti mes enfans. J'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connoître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traitresse générosité de mes ennemis, ardens à les instruire à haïr, & peut-être à trahir leur pere; & j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné, qui négligea son devoir par foiblesse, & qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, & divulgue pour le diffamer

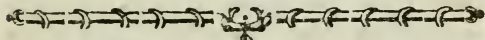
le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme voulez-vous travailler à vous rendre heureuse, commencez d'abord par nourrir votre enfant. Ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-la vous même; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel, voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous; n'importe, fût-il livré à tous les goûts de son âge & de son tems, vous l'en arracherez par les vôtres, sans lui rien dire. Vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts & plus constans que ceux de l'amour. Vous passerez la vie la plus simple, il est vrai mais aussi la plus douce & la plus heureuse dont j'aye l'idée. Mais encore une fois si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte, & si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'étancherez jamais.

Voilà mess idées; si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez l'erreur à l'intention. Je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, Madame, l'intérêt que vous prenez à moi me touche, &

je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes; la dernière l'a été; celle-ci le sera; rien n'est plus certain. Je vous en dirois bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas. Comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, & que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche; je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire, fût exposé à beaucoup d'indiscrétion; mais encore faut-il que vous soyez avertie.



## LETTRE

A LA MÊME.

Monquin, le 2 Février 1770.

**S**I votre dessein, Madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, étoit de me circonvenir & de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtois à votre ame la candeur de votre âge; dans l'attendrissement de mon cœur, je vous regardois déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs & de

ma vieilleffe; & l'idée charmante que je me faisois de vous, effaçoit l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre. Son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert & franc de la droiture. Pour moi ce langage ne cessera jamais d'être le mien; je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh! mon Dieu, Madame, vous voilà bien jeune initiée à des mystères bien noirs. J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous.... à vingt-deux ans!.... Adieu, Madame.

R O U S S E A U.

En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure & même injuste; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées, est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement, je ne veux pourtant pas vous le cacher. Non, Madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens, c'est vous qu'on trompe, & bien cruellement. Mais cela

posé, il me reste une question à vous faire; dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire? Pourquoi me rechercher? Que me voulez-vous? recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas? Eh! je fuirois jusqu'au bout du monde, un homme que je verrois comme vous paroissez me voir. Je suis environné, je le fais, d'espions empressés & d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder; mais ce sont des traîtres, ils font leur métier. Mais vous, Madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grace, que me voulez-vous? Je vous demande sur ce point une réponse précise, & pour Dieu suivez en la faisant, le mouvement de votre cœur & non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, & j'espère avoir long-tems la douceur de vous parler de vous; mais pour ce moment commençons par moi; commençons par nous mettre en regle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, Madame, de ne plus

m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, & que je n'aurois jamais dû quitter.



## L E T T R E A L A M Ê M E.

Monquin, le 16 Mars 1770.

**R**OSE j e vous crois, & je vous croirois avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation; je fais ce que je veux & dois faire; j'ignore encore ce que je ferai: je suis entre les mains des hommes; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, & ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul & à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses, & de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant, cesse de renfermer le cœur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai soit



une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée : mais si jamais je retrouve un moment tranquille , c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose, ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits ; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie, si elle vous étoit connue ; & davantage encore sur mon cœur , s'il étoit ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur , un plus juste ; la méchanceté, ni la haine n'en approcherent jamais. J'ai de grands vices, sans doute , mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; & tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu malgré tous mes efforts percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé ; elles sont si ténébreuses , on me les cache avec tant de soin que je n'en apperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie & l'imposture ne sauroient convenir à celle-là ; & les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes , dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant de

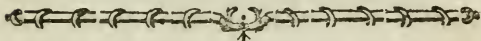
longues années, dans un profond silence, & dont les développemens successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement & avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inoui depuis que le monde existe. Selon toutes les regles de la prévoyance humaine, je dois succomber; & toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi, quoi qu'il arrive, & quelque fort qu'on me prépare : quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes; quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence; souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux. JE SUIS INNOCENT.

R O U S S E A U.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon cœur, je desire d'en savoir l'heureux événement aussi-tôt qu'il sera possible. Pour cela si vous n'avez pas avant ce tems-là de mes

nouvelles, préparez d'avance un petit billet que vous ferez mettre à la poste aussi-tôt que vous ferez délivrée, sous un enveloppe à l'adresse suivante :

*A Madame Bois de la Tournée Roguin,  
à Lyon.*



## LETTRE A LA MEME.

Paris, le 7 Juillet 1770.

**D**EU X raisons, Madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée. La première que vous m'avez écrit vous-même, que quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec Madame de\*\*\*. C'est à vous, Madame, à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non; s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire, & qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au

ſpectacle ne ſauroit me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en ſpectacle moi-même; mais ſ'il arrivoit que le hazard nous y conduiſt en même jour, & que je le fuſſe, ne doutez pas que je ne profitaſſe avec tranſport du plaifir de vous y voir, & même que je ne me préſentaſſe à votre loge, ſi j'étois sûr que cela ne vous déplût pas. Je ſuis affligé d'apprendre votre prochain départ. Eſt-ce pour augmenter mon regret que vous me propoſez de vous ſuivre en Nivernois? Bonjour, Madame, donnez-moi de vos nouvelles & vos ordres durant le ſéjour qui vous reſte à faire à Paris; donnez-moi votre adreſſe en province, & & ſouvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'eſpere que de ſa vie J. J. Rouſſeau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire; vous vous tromperez rarement.





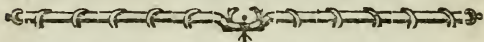
## LETTRE A LA MEME.

Paris, le 13 Juillet 1770.

**J**E ne puis, Madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci ; je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage, pas encore moins pour le dîner ; il faut que tout cela se prenne impromptu. Car tous les engagements pris d'avance, m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant ; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied, & si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous fais gré de me reprocher mon air gauche & embarrassé, mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une ame assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, surtout auprès des femmes, me rend tou-

jours d'autant plus mauffade, que je voudrois me rendre plus agréable. De plus, je n'ai jamais su parler, sur-tout quand j'aurois voulu bien dire; & si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, Madame, voilà votre laquais; à mardi s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vîte, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.



## L E T T R E

A M . . . . .

Paris, le 24 Novembre 1770.

**S**OYEZ content, Monsieur, vous & ceux qui vous dirigent, Il vous falloit absolument une lettre de moi : vous m'avez voulu forcer à l'écrire, & vous avez réussi : car on fait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé en conscience à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connois point, Monsieur, & n'ai nul desir de vous connoître; mais

je vous trouve très à plaindre & bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connois l'indigence & son poids aussi bien que vous tout au moins, mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il en puisse arriver, est de mourir de faim, & l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misère est terrible, insupportable; mais il en est où elle est moins dure à souffrir; c'est le vôtre. Comment, Monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras, & un bon ami, vous ne voyez d'autre asyle contre la misère que le tombeau ? sûrement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre. . . . . La mort est à préférer, j'en conviens : mais encore faut-il commencer pas s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste & dût vous persécuter, il menace d'attenter à votre liberté. Eh bien, Monsieur, je suppose qu'il exécute sa

barbare menace, ferez-vous déshonoré pour cela? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, Monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres, & comment avec des maximes si sublimes se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout; on diroit à vous entendre que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout; vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris; cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colere & d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent; vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, & vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que séveres dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il étoit là pour vous répondre, il pourroit avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je



Je conviens pourtant , Monsieur , que votre lettre est très-bien faite , & je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrois vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence ; mais la maniere dont vous narrez notre entrevue , ne me le permet pas trop. Il est certain que je me ferois , il y a dix ans , jetté à votre tête , que j'aurois pris votre affaire avec chaleur , & il est probable que , comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler , la pétulance de mon zele m'eût plus nuï qu'elle ne vous auroit servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé ; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages , & dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose , à ne me mêler que des gens que je connois , je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M. , je vous ai dit ce que j'y trouvois à reprendre ; & la preuve que vous entendites bien ce que je vous disois , est que vous y répondites plusieurs fois.

Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai, ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis ; & vous ajoutez qu'après de mûres délibérations, il vous sembla d'appercevoir que je vous blâmois de vous être un peu trop abandonné à votre haine : mais vraiment il ne falloit pas de bien mûres délibérations pour appercevoir cela , car je vous l'avois bien articulé, & je m'étois assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé. J'ai fait plus ; je vous ai offert , je vous offre encore, d'alléguer en ce qui dépend de moi la durezza de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil, & si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, Monsieur, faire part de l'état de votre ame & de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui par-

donneroit jamais ; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit & des moyens que j'ai de vous servir, & qu'un ennemi de plus ne vous paroît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence, j'en userois si j'étois sûr de pouvoir vous servir ; mais certain que l'intérêt qu'on me verroit prendre à vous, ne feroit que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise ; quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que *c'étoit-là le but, la fin, l'objet moral de la vie*, mais au contraire que *c'étoit le comble de l'égarement, du délire, & de la fureur*. S'il étoit quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce seroit pour des maux intolérables & sans remède, mais non pas pour une situation dure mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans ressources sur-

tout à votre âge, elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, & qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, & que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage & quittez Paris; qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, & qui ne laisse pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui même, je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connois la ruse & la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne pussent jamais me faire de mal justement? Monsieur, celui qui se parle ainsi, peut vivre tranquille au milieu d'eux, & n'est point tenté de se tuer.





## L E T T R E

A M A D A M E.....

Paris, le 14 Août 1772.

**I**L est, Madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête-homme d'être préparé; & celle où je me trouve depuis dix ans, est la plus inconcevable & la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs & les traîtres par tous les moyens permis & justes qui pouvoient avoir prise sur des cœurs humains. Tout a été inutile. Ils ont fait le plongeon, & continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela étoit naturel, & j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins, est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames & de leur fausseté; qu'avec un succès qui tient du prodige, on m'a ôté toute connoissance des complots

dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, & que tous ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, & à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colere & l'indignation m'ont jetté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises, sur lesquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuste d'envelopper tout mon siecle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture & de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes. J'ai porté par-tout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme ni d'ame humaine. J'ai vu avec dédain la grossiere fausseté de ceux qui vouloient m'abuser par des caresses si mal-adroites & si peu dictées par la bienveillance & l'estime, qu'elles cachotent même & assez mal une secrète animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. A peine dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'a-

vilit pas à cajoler fadement un homme qu'ils vouloient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurois pu, les plaignant & me plaignant, du moins les estimer encore. Ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant, il est parmi eux des personnes, d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paroît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions? J'ai fait mille efforts pour y parvenir, j'ai fait toutes les suppositions possibles; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence. Je me suis dit, ils sont trompés, leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu; non-seulement ils sont trompés; mais loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil hypocrite & coupable. Ils craindroient comme un malheur affreux de me retrouver innocent & digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré de la défense de soi-même. Hélas! toute leur peur est d'être forcés de

voir leur injustice, tout leur desir est de l'aggraver. Ils sont trompés ? Eh bien, supposons. Mais trompés, doivent-ils se conduire comme ils font ? d'honnêtes-gens peuvent-ils se conduire ainsi ? Me conduirois-je ainsi moi-même à leur place ? Jamais, jamais. Je fuirois le scélérat ou confondrois l'hypocrite. Mais le flatter pour le circonvenir, seroit me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordois jamais un coquin que je croirois tel, ce ne seroit que pour le confondre & lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, & je me suis dit : je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise. Ils sont nuls à mes yeux ; ce sont pour moi des habitans de la lune. Je n'ai pas la moindre idée de leur être moral. La seule chose que je fais, est qu'il n'a



point de rapport au mien & que nous ne sommes pas de la même espece. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvoit m'être douce & que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des cœurs. Je ne les cherche ni ne les suis. A moins d'affaires je n'irai plus chez personne. Mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais; un pareil témoignage d'estime seroit trompeur de ma part, & je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams & aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, & qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles & avec elles autant que cela leur convient & à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; & à moins que je ne retrouve

enfin contre toute attente ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, Madame, à ne pouvoir faire exception pour vous; car vous m'avez paru bien aimable. Mais cela n'empêche pas que vous ne soyez de votre siècle, & qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion. Je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société, des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manières & l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, Madame, & en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.





# PROJET

CONCERNANT

DE

NOUVEAUX SIGNES

POUR

*LA MUSIQUE,*

*Lu par l'Auteur à l'Académie des  
Sciences, le 22 Août 1742.*

**C**E projet tend à rendre la Musique plus commode à noter, plus aisée à apprendre & beaucoup moins diffuse.

Il paroît étonnant que les signes de la Musique étant restés aussi long-tems dans l'état d'imperfection où nous

les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le Public que c'étoit la faute des caracteres & non pas celle de l'art. Il est vrai qu'on a donné souvent des projets en ce genre, mais de tous ces projets qui, sans avoir les avantages de la Musique ordinaire, en avoient presque tous les inconvéniens, aucun que je sache, n'a jusqu'ici touché le but, soit qu'une pratique trop superficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu considérer théoriquement, soit que le génie étroit & borné des Musiciens ordinaires les ait empêché d'embrasser un plan général & raisonné, & de sentir les vrais inconvéniens de leur art; de la perfection actuelle duquel ils font d'ailleurs pour l'ordinaire très-entêtés.

Cette quantité de lignes, de clefs; de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples & composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples-croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts-de-soupirs, &c. donne une foule de signes & de com-

binaisons , d'où résultent deux inconvéniens principaux , l'un d'occuper un trop grand volume , & l'autre de surcharger la mémoire des Ecoliers ; de façon que l'oreille étant formée , & les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire , long-tems avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert , il s'ensuit que la difficulté est toute dans l'observation des regles , & non dans l'exécution du chant.

Le moyen qui remédiera à l'un de ces inconvéniens , remédiera aussi à l'autre ; & des qu'on aura inventé des signes équivalens , mais plus simples & en moindre quantité , ils auront par-là même plus de précision & pourront exprimer autant de choses en moins d'espace.

Il est avantageux outre cela que ces signes soient déjà connus afin que l'attention soit moins partagée , & faciles à figurer afin de rendre la Musique plus commode.

Il faut pour cet effet considérer deux objets principaux , chacun en particulier. Le premier doit être l'expression de tous les sons possibles ; & l'autre , celle de toutes les différentes durées ,

tant des sons que de leur silence relatifs, ce qui comprend aussi la différence des mouvemens.

Comme la Musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain son fondamental, pourvu que ce son soit nettement exprimé, & que la relation soit facile à connoître. Avantages que n'a déjà point la Musique ordinaire, où le son fondamental n'a nulle évidence particuliere, & où tous les rapports des notes ont besoin d'être long-tems étudiés.

Prenant *ut* pour ce son fondamental, auquel tous les autres doivent se rapporter, & l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à sa suite l'expression des sept sons naturels, *ut re mi fa sol la si*, par les sept chiffres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, de façon que tant que le chant roulera dans l'étendue des sept sons, il suffira de les noter chacun par son chiffre correspondant, pour les exprimer tous sans équivoque.

Mais quand il est question de sortir de cette étendue pour passer dans d'autres Octaves, alors cela forme une nouvelle difficulté.

Pour la résoudre, je me fers du plus simple de tous les signes, c'est-à-dire, du point. Si je fors de l'Octave par laquelle j'ai commencé, pour faire une note dans l'étendue de l'Octave qui est au-dessus & qui commence à *l'ut* d'en-haut, alors je mets un point au-dessus de cette note par laquelle je fors de mon Octave, & ce point une fois placé, c'est un indice que, non-seulement la note sur laquelle il est, mais encore toutes celles qui la suivront sans aucun signe qui le détruise, devront être prise dans l'étendue de cette Octave supérieure où je suis entré.

Au contraire si je veux passer à l'Octave qui est au-dessous de celle où je me trouve, alors je mets le point sous la note par laquelle j'y entre. En un mot, quand le point est sur la note, vous passez dans l'Octave supérieure; s'il est au-dessous vous passez dans l'inférieure, & quand vous changeriez d'Octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou descendre de deux

ou trois Octaves tout d'un coup ou successivement, la regle est toujours générale, & vous n'avez qu'à mettre autant de points au-dessous ou au-dessus que vous avez d'Octaves à descendre ou à monter.

Ce n'est pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou descendiez d'une Octave, mais à chaque point vous passez dans une Octave différente de celle où vous êtes par rapport au son fondamental *ut* d'en-bas, lequel ainsi se trouve bien dans la même Octave en descendant diatoniquement, mais non pas en montant. Sur quoi il faut remarquer que je ne me sers du mot d'Octave qu'abusivement & pour ne pas multiplier inutilement les termes, parce que proprement cette étendue n'est composée que de notes, l'*r* d'en-haut qui commence une autre Octave n'y étant pas compris.

Mais cet *ut* qui par la transposition doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs & celui de la médiante dans les tons mineurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du système chromatique; & pour la désigner, il



fuffira de mettre à la marge le chiffre qui exprimeroit cette corde sur le clavier dans l'ordre naturel ; c'est-à-dire, que le chiffre de la marge qu'on peut appeller la clef, défigne la touche du clavier qui doit s'appeller *ut* & par conféquent être tonique dans les tons majeurs & médiant dans les mineurs. Mais, à le bien prendre, la connoiffance de cette clef n'est que pour les instrumens, & ceux qui chantent n'ont pas besoin d'y faire attention.

Par cette méthode, les mêmes noms font toujours confervés aux mêmes notes : c'est-à-dire, que l'art de folfier toute Musique possible confifte précifément à connoître fept caracteres uniques & invariables qui ne changent jamais ni de nom ni de position, ce qui me paroît plus facile que cette multitude de transpositions & de clefs qui, quoi qu'ingénieufement inventées, n'en font pas moins le fupplice des commençans.

Une autre difficulté qui naît de l'étendue du clavier & des différentes Octaves où le ton peut être pris, fe réfout avec la même aifance. On conçoit le clavier divisé par Octave de-

puis la première tonique ; la plus basse Octave s'appelle A , la seconde B , la troisième C , &c. de façon qu'écrivant au commencement d'un air la lettre correspondante à l'Octave dans laquelle se trouve la première note de cet air , sa position précise est connue , & les points vous conduisent ensuite par-tout sans équivoque. De-là , découle encore généralement & sans exception le moyen d'exprimer les rapports & tous les intervalles , tant en montant qu'en descendant , des reprises & des rondeaux , comme on le verra détaillé dans mon grand Projet.

La corde du ton , le mode ( car je le distingue aussi ) & l'Octave étant ainsi bien désignées , il faudra se servir de la transposition pour les instrumens comme pour la voix , ce qui n'aura nulle difficulté pour les Musiciens instruits , comme ils doivent l'être , des tons & des intervalles naturels à chaque mode , & de la manière de les trouver sur leurs instrumens : il en résultera , au contraire , cet avantage important , qu'il ne sera pas plus difficile de transporter toutes sortes d'airs , un demi-ton ou un ton plus haut ou plus

bas, suivant le besoin, que de les jouer sur leur ton naturel, ou, s'il s'y trouve quelque peine, elle dépendra uniquement de l'instrument & jamais de la note qui, par le changement d'un seul signe, représentera le même air sur quelque ton que l'on veuille proposer; de sorte, enfin, qu'un Orchestre entier, sur un simple avertissement du maître, exécuteroit sur le champ en *mi* ou en *sol* une pièce notée en *fa*, en *la*, en *si* bémol ou en tout autre ton imaginable : chose impossible à pratiquer dans la Musique ordinaire & dont l'utilité se fait assez sentir à ceux qui fréquentent les Concerts. En général, ce qu'on appelle chanter & exécuter au naturel, est peut-être ce qu'il y a de de plus mal imaginé dans la Musique. Car si les noms des notes ont quelque utilité réelle, ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progressions des sons. Or, dès que le ton change, les rapports des sons & la progression changeant aussi, la raison dit qu'il faut de même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau ton, sans

quoi l'on renverse le sens des noms & l'on ôte aux mots le seul avantage qu'ils puissent avoir, qui est d'exciter d'autres idées avec celles des sons. Le passage du *mi* au *fa*, ou du *si* à l'*ut* excite naturellement dans l'esprit du Musicien l'idée du demi-ton. Cependant si l'on est dans le ton de *si* ou dans celui de *mi*, l'intervalle du *si* à l'*ut*, ou du *mi* au *fa* est toujours d'un ton & jamais d'un demi-ton. Donc au lieu de conserver des noms qui trompent l'esprit & qui choquent l'oreille exercée par une différente habitude, il est important de leur en appliquer d'autres dont le sens connu, au lieu d'être contradictoire, annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or, tous les rapports des sons du système diatonique se trouvent exprimés dans le majeur, tant en montant qu'en descendant, dans l'Octave comprise entre deux *ut*, suivant l'ordre naturel, & dans le mineur, dans l'Octave comprise entre deux *la*, suivant le même ordre en descendant seulement. Car, en montant, le mode mineur est assujetti à des affections différentes, qui présentent de nouvelles réflexions pour

la théorie, lesquelles ne font pas aujourd'hui de mon sujet, & qui ne font rien au systême que je propose.

J'en appelle à l'expérience sur la peine qu'ont les Ecoliers à entonner par les noms primitifs, des airs qu'ils chantent avec toute la facilité du monde, au moyen de la transposition, pourvu toujours qu'ils aient acquis la longue & nécessaire habitude de lire les bémols & les dièses des clefs, qui font avec leurs huit positions, quatre-vingt combinaisons inutiles & toutes retranchées par ma méthode.

Il s'ensuit de-là, que les principes qu'on donne pour jouer des instrumens, ne valent rien du tout, & je suis sûr qu'il n'y a pas un bon Musicien, qui après avoir préludé dans le ton où il doit jouer, ne fasse plus d'attention dans son jeu au degré du ton où il se trouve, qu'au dièse ou au bémol qui l'affecte. Qu'on apprenne aux Ecoliers à bien connoître les deux modes & la disposition régulière des sons convenables à chacun, qu'on les exerce à préluder en majeur & en mineur sur tous les sons de l'instrument, chose qu'il faut toujours savoir, quel-

que méthode qu'on adopte. Alors qu'on leur mette ma musique entre les mains, j'ose répondre qu'elle ne les embarrasera pas un quart-d'heure.

On seroit surpris si l'on faisoit attention à la quantité de Livres & de préceptes qu'on a donnés sur la transposition; ces gammes, ces échelles, ces clefs supposées font le fatras le plus ennuyeux qu'on puisse imaginer, & tout cela, faute d'avoir fait cette réflexion très-simple que, dès que la corde fondamentale du ton est connue sur le clavier naturel, comme tonique, c'est-à-dire comme *ut* ou *la*, elle détermine seule le rapport & le ton de toutes les autres notes, sans égard à l'ordre primitif.

Avant que de parler des changemens de ton, il faut expliquer les altérations accidentelles des sons qui s'y présentent à tout moment.

Le dièse s'exprime par une petite ligne qui croise la note en montant de gauche à droite. *Sol* diésé, par exemple, s'exprime ainsi  $\sharp$ , *fa* diésé ainsi  $\sharp$ . Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la note en descendant  $\flat$ ,  $\flat$ , & ces signes plus

simples que ceux qui sont en usage, servent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils causent.

Le bécarre n'a d'utilité que par le mauvais choix du dièse & du bémol, & dès que les signes qui les expriment seront inhérens à la note, le bécarre deviendra entièrement superflu : je le retranche donc comme inutile ; je le retranche encore comme équivoque, puisque les Musiciens s'en servent souvent en deux sens absolument opposés, & laissent ainsi l'Ecolier dans une incertitude continuelle sur son véritable effet.

A l'égard des changemens de ton, soit pour passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre ; il n'est question que d'exprimer la première note de ce changement, de manière à représenter ce qu'elle étoit dans le ton d'où l'on sort, & ce qu'elle est dans celui où l'on entre, ce que l'on fait par une double note séparée par une petite ligne horizontale comme dans les fractions, le chiffre qui est au-dessus exprime la note dans le ton d'où l'on sort, & celui de dessous représente la même note dans le ton où l'on en-

tre : en un mot , le chiffre inférieur indique le nom de la note , & le chiffre supérieur sert à en trouver le ton.

Voilà pour exprimer tous les sons imaginables en quelque ton que l'on puisse être ou que l'on veuille entrer. Il faut passer à présent à la seconde partie qui traite des valeurs des notes & de leurs mouvemens.

Les Musiciens reconnoissent au moins quatorze mesures différentes dans la Musique : mesures dont la distinction brouille l'esprit des Ecoliers pendant un tems infini. Or, je soutiens que tous les mouvemens de ces différentes mesures se réduisent uniquement à deux ; savoir , mouvement à deux tems & mouvement à trois tems ; & j'ose défier l'oreille la plus fine d'en trouver de naturels qu'on ne puisse exprimer avec toute la précision possible par l'une de ces deux mesures. Je commencerai donc par faire main-basse sur tous ces chiffres bizarres , réservant seulement le deux & le trois , par lesquels , comme on verra tout-à-l'heure , j'exprimerai tous les mouvemens possibles. Or, afin que le chiffre qui annonce la mesure ne se confonde point  
avec



avec ceux des notes , je l'en distingue en le faisant plus grand & en le séparant par une double ligne perpendiculaire.

Il s'agit à présent d'exprimer les tems & les valeurs des notes qui les remplissent.

Un défaut considérable dans la Musique est de représenter comme valeurs absolues , des notes qui n'en ont que de relatives , ou du moins d'en mal appliquer les relations ; car il est sûr que la durée des rondes , des blanches , noires , croches , &c. est déterminée , non par la qualité de la note , mais par celle de la mesure où elle se trouve , de-là vient qu'une noire dans une certaine mesure passera beaucoup plus vite qu'une croche dans une autre ; laquelle croche ne vaut cependant que la moitié de cette noire ; & de-là vient encore que les Musiciens de Province , trompés par ces faux rapports , donneront aux airs des mouvemens tout différens de ce qu'ils doivent être , en s'attachant scrupuleusement à la valeur absolue des notes , tandis qu'il faudra quelquefois passer une mesure à trois

tems simples, beaucoup plus vîte qu'une autre à trois-huit, ce qui dépend du caprice du Compositeur, & de quoi les Opéra présentent des exemples à chaque instant.

D'ailleurs la division sous-double des notes & de leurs valeurs, telle qu'elle est établie, ne suffit pas pour tous les cas, & si, par exemple, je veux passer trois notes égales dans un tems d'une mesure à deux, à trois ou à quatre, il faut, ou que le Musicien le devine, ou que je l'en instruisse par un signe étranger qui fait exception à la règle.

Enfin, c'est encore un autre inconvénient de ne point séparer les tems; il arrive de-là que dans le milieu d'une grande mesure, l'Ecolier ne fait où il en est, sur-tout lorsque, chantant le vocal, il trouve une quantité de croches & de doubles-croches détachées, dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

La séparation de chaque tems par une virgule, remédie à tout cela avec beaucoup de simplicité; chaque tems compris entre deux virgules, contient

une note ou plusieurs; s'il ne comprend qu'une note, c'est qu'elle remplit tout ce tems-là, & cela ne fait pas la moindre difficulté. Y a-t-il plusieurs notes comprises dans chaque tems, la chose n'est pas plus difficile. Divisez ce tems en autant de parties égales qu'il comprend de notes, appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, & passez-les de sorte que tous les tems soient égaux.

Les notes dont deux égales rempliront un tems, s'appelleront des demis; celles dont il en faudra trois, des tiers; celles dont il en faudra quatre, des quarts, &c.

Mais lorsqu'un tems se trouve partagé, de sorte que toutes les notes n'y font pas d'égale valeur, pour représenter, par exemple, dans un seul tems une noire & deux croches, je considère ce tems comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la première, & les deux croches ensemble la seconde; je les lie donc par une ligne droite que je place au dessus ou au-dessous d'elles, & cette ligne marque que toute ce qu'elle embrasse ne re-

présente qu'une seule note, laquelle doit être subdivisée en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre, suivant le nombre des chiffres qu'elle couvre, &c.

Si l'on a une note qui remplisse seule une mesure entière, il suffit de la placer seule entre les deux lignes qui renferment la mesure, & par la même règle que je viens d'établir, cela signifie que cette note doit durer toute la mesure entière.

A l'égard des tenues, je me sers aussi du point pour les exprimer; mais d'une manière bien plus avantageuse que celle qui est en usage: car, au lieu de lui faire valoir précisément la moitié de la note qui le précède, ce qui ne fait qu'un cas particulier, je lui donne, de même qu'aux notes, une valeur qui n'est déterminée que par la place qu'il occupe, c'est-à-dire, que si le point remplit seul un tems ou une mesure, le son qui a précédé doit être aussi soutenu pendant tout ce tems ou toute cette mesure; & si le point se trouve dans un tems avec d'autres notes, il fait nombre aussi bien qu'elles,

& doit être compté pour un tiers ou pour un quart, suivant le nombre de notes que renferme ce tems-là en y comprenant le point.

Au reste, il n'est pas à craindre, comme on le verra par les exemples, que ces points se confondent jamais avec ceux qui servent à changer d'Octaves, ils en sont trop bien distingués par leur position, pour avoir besoin de l'être par leur figure, c'est pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec soin de me servir de signes extraordinaires, qui distrairoient l'attention & n'exprimeroient rien de plus que la simplicité des miens.

Les silences n'ont besoin que d'un seul signe. Le zéro paroît le plus convenable, & les règles que j'ai établies à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs silences relatifs, il s'ensuit que le zéro, par sa seule position & par les points qui le peuvent suivre, lesquels alors exprimeront des silences, suffit seul pour remplacer toutes les pauses, soupirs, demi-soupirs, & autres signes bizarres & superflus qui remplissent la musique ordinaire.

Voilà les principes généraux d'où découlent les règles pour toutes sortes d'expressions imaginables, sans qu'il puisse naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue & qui ne soit résolue, en conséquence de quelqu'un de ces principes.

Ce système renferme, sans contredit, des avantages essentiels par-dessus la méthode ordinaire.

En premier lieu. La musique sera du double & du triple plus aisée à apprendre.

1°. Parce qu'elle contient beaucoup moins de signes.

2°. Parce que ces signes sont plus simples.

3°. Parce que sans autre étude, les caractères mêmes des notes y représentent leurs intervalles & leurs rapports, au lieu que ces rapports & ces intervalles sont très-difficiles à trouver, & demandent une grande habitude par la musique ordinaire.

4°. Parce qu'un même caractère ne peut jamais avoir qu'un même nom, au lieu que dans le système ordinaire chaque position peut avoir sept noms

différens sur chaque clef, ce qui cause une confusion dont les Ecoliers ne se tirent qu'à force de tems, de peine & d'opiniâreté.

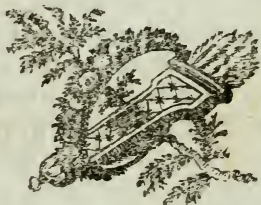
5°. Parce que les tems y sont mieux distingués que dans la musique ordinaire, & que les valeurs des silences & des notes y sont déterminées d'une maniere plus simple & plus générale.

6°. Parce que le mode étant toujours connu, il est toujours aisé de préluder & de se mettre au ton : ce qui n'arrive pas dans la musique ordinaire, où souvent les Ecoliers s'embarassent ou chantent faux, faute de bien connoître le ton où ils doivent chanter.

En second lieu, la musique en est plus commode & plus aisée à noter, occupe moins de volume ; toute sorte de papier y est propre, & les caracteres de l'Imprimerie suffisant pour la noter, les Compositeurs n'auront plus besoin de faire de si grands frais pour la gravure de leurs pieces ; ni les particuliers pour les acquérir.

Enfin les compositeurs y trouveroient encore cet autre avantage non moins considérable, qu'outre la faci-

lité de la note , leur harmonie & leurs accords seroient connus par la seule inspection de signes & sans ces sauts d'une clef à l'autre , qui demandent une habitude bien longue , & que plusieurs n'atteignent jamais parfaitement.





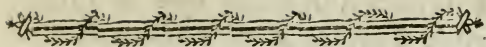
DISSERTATION  
*SUR*  
LA MUSIQUE  
*MODERNE.*

MS

MISCELLANEOUS

J. A. MURPHY

NEW YORK



## P R E F A C E.

**S'**IL est vrai que les circonstances & les préjugés décident souvent du sort d'un Ouvrage, jamais Auteur n'a dû plus craindre que moi. Le Public est aujourd'hui si indisposé contre tout ce qui s'appelle nouveauté ; si rebuté de systêmes & de projets, sur-tout en fait de Musique, qu'il n'est plus gueres possible de lui rien offrir en ce genre, sans s'exposer à l'effet de ses premiers mouvemens, c'est-à-dire, à se voir condamné sans être entendu.

D'ailleurs, il faudroit surmonter tant d'obstacles, réunis non par la raison, mais par l'habitude & les préjugés bien plus forts qu'elle, qu'il ne paroît pas possible de forcer de si puissantes

barrières ; n'avoir que la raison pour foi , ce n'est pas combattre à armes égales , les préjugés sont presque toujours sûrs d'en triompher , & je ne connois que le seul intérêt capable de les vaincre à son tour.

Je serois rassuré par cette dernière considération , si le Public étoit toujours bien attentif à juger de ses vrais intérêts : mais il est pour l'ordinaire assez nonchalant pour en laisser la direction à gens qui en ont de tout opposés , & il aime mieux se plaindre éternellement d'être mal servi , que de se donner des soins pour l'être mieux.

C'est précisément ce qui arrive dans la Musique ; on se récrie sur la longueur des Maîtres & sur la difficulté de l'Art , & l'on rebute ceux qui proposent de l'éclaircir & de l'abrégé. Tout le monde convient que les caractères de la Musi-

que font dans un état d'imperfection peu proportionné aux progrès qu'on a faits dans les autres parties de cet Art : cependant on se défend contre toute proposition de les réformer , comme contre un danger affreux : imaginer d'autres signes que ceux dont s'est servi le divin Lulli , est non-seulement la plus haute extravagance dont l'esprit humain soit capable , mais c'est encore une espece de sacrilege. Lulli est un Dieu dont le doigt est venu fixer à jamais l'état de ces sacrés caracteres ; bons ou mauvais , il n'importe , il faut qu'ils soient éternisés par ses Ouvrages ; il n'est plus permis d'y toucher sans se rendre criminel , & il faudra , au pied de la lettre , que tous les jeunes gens qui apprendront désormais la Musique , paient un tribut de deux ou trois ans de peine au mérite de Lulli.

Si ce ne font pas-là les propres termes , c'est du moins le sens des objections que j'ai oui faire cent fois contre tout projet qui tendroit à réformer cette partie de la Musique. Quoi ! faudra-t-il jetter au feu tous nos Auteurs ? tout renouveler ? La Lande , Bernier , Correlli ? Tout cela seroit donc perdu pour nous ? Où prendrions-nous de nouveaux Orphées pour nous en dédommager , & quels seroient les Musiciens qui voudroient se résoudre à redevenir Ecoliers ?

Je ne fais pas bien comment l'entendent ceux qui font ces objections ; mais il me semble qu'en les réduisant en maximes , & en détaillant un peu les conséquences , on en feroit des aphorismes fort singuliers , pour arrêter tout court le progrès des Lettres & des Beaux-Arts.

D'ailleurs , ce raisonnement

porte absolument à faux , & l'établissement des nouveaux caracteres , bien loin de détruire les anciens Ouvrages , les conserveroit doublement , par les nouvelles Editions qu'on en feroit , & par les anciennes qui subsisteroient toujours. Quand on a traduit un Auteur , je ne vois pas la nécessité de jeter l'original au feu. Ce n'est donc ni l'ouvrage en lui-même , ni les exemplaires qu'on risqueroit de perdre ; & remarquez , sur-tout , que quelque-avantageux que pût être un nouveau systême , il ne détruiroit jamais l'ancien avec assez de rapidité pour en abolir tout d'un coup l'usage ; les Livres en seroient usés avant que d'être inutiles , & quand ils ne serviroient que de ressource aux opiniâtres , on trouveroit toujours assez à les employer.

Je fais que les Musiciens ne

sont pas traitables sur ce chapitre. La Musique pour eux n'est pas la science des sons, c'est celle des noires, des blanches, des doubles-croches, & dès que ces figures cesseroient d'affecter leurs yeux, ils ne croiroient jamais voir réellement de la Musique. La crainte de redevenir Ecoliers, & sur-tout le train de cette habitude, qu'ils prennent pour la science même, leur feront toujours regarder avec mépris ou avec effroi tout ce qu'on leur proposeroit en ce genre. Il ne faut donc pas compter sur leur approbation; il faut même compter sur toute leur résistance dans l'établissement des nouveaux caractères, non pas comme bons ou comme mauvais en eux-mêmes, mais simplement comme nouveaux.

Je ne fais quel auroit été le sentiment particulier de Lulli sur ce point, mais je suis presque sûr



qu'il étoit trop grand - homme pour donner dans ces petiteſſes ; Lulli auroit ſenti que ſa ſcience ne tenoit point à des caractères ; que ſes ſons ne ceſſeroient jamais d'être des ſons divins , quelques ſignes qu'on employât pour les exprimer , & qu'enfin , c'étoit toujours un ſervice important à rendre à ſon Art & au progrès de ſes Ouvrages , que de les publier dans une langue auſſi énergique , mais plus facile à entendre , & qui par-là deviendroit plus univerſelle , dût - il en coûter l'abandon de quelques vieux Exemplaires , dont aſſûrément il n'auroit pas cru que le prix fût à comparer à la perfection générale de l'Art.

Le malheur eſt que ce n'eſt pas à des Lulli que nous avons affaire. Il eſt plus aisé d'hériter de ſa ſcience que de ſon génie. Je ne ſais pourquoi la Muſique n'eſt

pas amie du raisonnement ; mais si ses Eleves sont si scandalisés de voir un confrere réduire son Art en principes , l'approfondir , & le traiter méthodiquement , à plus forte raison ne souffriroient-ils pas qu'on ôsât attaquer les parties même de cet Art.

Pour juger de la façon dont on y seroit reçu , on n'a qu'à se rappeler combien il a fallu d'années de lutte & d'opiniâtreté pour substituer l'usage du *si* à ces grossieres nuances , qui ne sont pas même encore abolies par-tout. On convenoit bien que l'échelle étoit composée de sept sons différens ; mais on ne pouvoit se persuader qu'il fût avantageux de leur donner à chacun un nom particulier , puisqu'on ne s'en étoit pas avisé jusques-là , & que la Musique n'avoit pas laissé d'aller son train.

Toutes ces difficultés sont pré-

sentes à mon esprit avec toute la force qu'elles peuvent avoir dans celui des Lecteurs. Malgré cela, je ne faurois croire qu'elles puissent tenir contre les vérités de démonstration que j'ai à établir. Que tous les systêmes qu'on a proposés en ce genre aient échoué jusqu'ici, je n'en suis pas étonné : même à égalité d'avantages & de défauts, l'ancienne méthode devoit sans contredit l'emporter, puisque pour détruire un systême établi, il faut que celui qu'on veut substituer lui soit préférable, non-seulement en les considérant chacun en lui-même & par ce qu'il a de propre, mais encore en joignant au premier toutes les raisons d'ancienneté & tous les préjugés qui le fortifient.

C'est ce cas de préférence où le mien me paroît être & où l'on reconnoitra qu'il est en effet, s'il conserve les avantages de la mé-

thode ordinaire , s'il en sauve les inconvéniens , & enfin s'il réfout les objections extérieures qu'on oppose à toute nouveauté de ce genre , indépendamment de ce qu'elle est en foi-même.

A l'égard des deux premiers points , ils seront discutés dans le corps de l'Ouvrage , & l'on ne peut savoir à quoi s'en tenir qu'après l'avoir lu ; pour le troisieme , rien n'est si simple à décider. Il ne faut , pour cela , qu'exposer le but même de mon projet & les effets qui doivent résulter de son exécution.

Le systême que je propose roule sur deux objet principaux ; l'un de noter la Musique & toutes ses difficultés d'une maniere plus simple , plus commode , & sous un moindre volume.

Le second & le plus considérable , est de la rendre aussi aisée à apprendre qu'elle a été re-

butante jusqu'à présent , d'en réduire les signes à un plus petit nombre , sans rien retrancher de l'expression , & d'en abrégér les règles , de façon à faire un jeu de la théorie , & à n'en rendre la pratique dépendante que de l'habitude des organes , sans que la difficulté de la note y puisse jamais entrer pour rien.

Il est aisé de justifier par l'expérience qu'on apprend la Musique en deux & trois fois moins de tems par ma méthode que par la méthode ordinaire , que les Musiciens formés par elle , seront plus sûrs que les autres à égalité de science , & qu'enfin sa facilité est telle que quand on voudroit s'en tenir à la Musique ordinaire , il faudroit toujours commencer par la mienne , pour y parvenir plus sûrement & en moins de tems. Proposition qui , toute paradoxé qu'elle paroît , ne

laisse pas d'être exactement vraie , tant par le fait que par la démonstration. Or, ces faits supposés vrais, toutes les objections tombent d'elles-mêmes & sans ressource. En premier lieu , la Musique notée suivant l'ancien systême ne sera point inutile , & il ne faudra point se tourmenter pour la jeter au feu , puisque les Eleves de ma méthode parviendront à chanter à livre ouvert sur la Musique ordinaire , en moins de tems encore , y compris celui qu'ils auront donné à la mienne , qu'on ne le fait communément ; comme ils sauront donc également l'un & l'autre , sans y avoir employé plus de tems , on ne pourra pas déjà dire à l'égard de ceux-là que l'ancienne Musique est inutile.

Supposons des Ecoliers qui n'aient pas des années à sacrifier , & qui veuillent bien se contenter de savoir en sept ou huit

mois de tems chanter à livre ouvert sur ma note , je dis que la Musique ordinaire ne fera pas même perdue pour eux. A la vérité , au bout de ce tems-là , ils ne la sauront pas exécuter à livre ouvert : peut-être même , ne la déchiffreront-ils pas sans peine ; mais enfin ils la déchiffreront ; car comme ils auront d'ailleurs l'habitude de la mesure & celle de l'intonation , il suffira de sacrifier cinq ou six leçons dans le septième mois , à leur en expliquer les principes par ceux qui leur feront déjà connus , pour les mettre en état d'y parvenir aisément par eux-mêmes , & sans le secours d'aucun Maître ; & quand ils ne voudroient pas se donner ce soin , toujours seront-ils capables de traduire sur le champ toute sorte de Musique par la leur , & par conséquent , ils seroient en état d'en tirer parti , même dans un tems

où elle est encore indéchiffrable pour les Ecoliers ordinaires.

Les Maîtres ne doivent pas craindre de redevenir Ecoliers : ma méthode est si simple qu'elle n'a besoin que d'être lue & non pas étudiée, & j'ai lieu de croire que les difficultés qu'ils y trouveroient, viendroient plus des dispositions de leur esprit que de l'obscurité du système, puisque des Dames à qui j'ai eu l'honneur de l'expliquer, ont chanté sur le champ & à livre ouvert, de la Musique notée suivant cette méthode, & ont elles-mêmes noté des airs fort correctement, tandis que des Musiciens du premier ordre auroient peut-être affecté de n'y rien comprendre.

Les Musiciens, je dis du moins le plus grand nombre, ne se piquent gueres de juger des choses sans préjugés & sans passion, & communément ils les considerent bien  
moins



moins par ce qu'elles font en elles-mêmes, que par le rapport qu'elles peuvent avoir à leur intérêt. Il est vrai que, même en ce sens-là, ils n'auroient nul sujet de s'opposer au succès de mon système, puisque dès qu'il est publié, ils en font les maîtres aussi-bien que moi, & que la facilité qu'il introduit dans la Musique, devant naturellement lui donner un cours plus universel, ils n'en feront que plus occupés, en contribuant à le répandre. Il est cependant très-probable qu'ils ne s'y livreront pas les premiers, & qu'il n'y a que le goût décidé du Public qui puisse les engager à cultiver un système dont les avantages paroissent autant d'innovations dangereuses contre la difficulté de leur Art.

Quand je parle des Musiciens en général, je ne prétends point

y confondre ceux d'entre ces Messieurs qui font l'honneur de cet Art par leur caractère & par leurs lumieres. Il n'est que trop connu que ce qu'on appelle peuple, domine toujours par le nombre dans toutes les sociétés & dans tous les états ; mais il ne l'est pas moins qu'il y a partout des exceptions honorables, & tout ce qu'on pourroit dire en particulier contre la profession de la Musique, c'est que le peuple y est peut-être un peu plus nombreux, & les exceptions plus rares.

Quoi qu'il en soit, quand on voudroit supposer & grossir tous les obstacles qui peuvent arrêter l'effet de mon projet, on ne sauroit nier ce fait plus clair que le jour, qu'il y a dans Paris deux & trois mille personnes qui, avec beaucoup de dispositions,

n'apprendront jamais la Musique par l'unique raison de sa longueur & de sa difficulté. Quand je n'aurois travaillé que pour ceux-là , voilà déjà une utilité sans réplique ; & qu'on ne dise pas que cette méthode ne leur servira de rien pour exécuter sur la Musique ordinaire ; car , outre que j'ai déjà répondu à cette objection , il sera d'autant moins nécessaire pour eux d'y avoir recours , qu'on aura soin de leur donner des Editions des meilleures pieces de Musique de toute espece , & des recueils périodiques d'Airs à chanter & de symphonies , en attendant que le systême soit assez répandu pour en rendre l'usage universel.

Enfin , si l'on outroit assez la défiance pour s'imaginer que personne n'adopteroit mon systême , je dis que même dans ce cas-là ,

il feroit encore avantageux aux Amateurs de l'Art de le cultiver pour leur commodité particulière. Les exemples qu'on trouve notés à la fin de cet Ouvrage , feront affez comprendre les avantages de mes signes fur les signes ordinaires , foit pour la facilité , foit pour la précision. On peut avoir en cent occasions des Airs à noter fans papier réglé ; ma méthode vous en donne un moyen très - commode & très-simple. Voulez-vous envoyer en Province des airs nouveaux , des scenes entieres d'Opera , fans augmenter le volume de vos lettres ? Vous pouvez écrire fur la même feuille de très - longs morceaux de Musique. Voulez - vous en composant peindre aux yeux le rapport de vos parties , le progrès de vos accords , & tout l'état de votre harmonie ? La

pratique de mon systême satisfait à tout cela, & je conclus enfin, qu'à ne considérer ma méthode que comme cette langue particuliere des Prêtres Egyptiens, qui ne servoit qu'à traiter des sciences sublimes, elle seroit encore infiniment inutile aux initiés dans la Musique, avec cette différence, qu'au lieu d'être plus difficile, elle seroit plus aisée que la langue ordinaire, & ne pourroit par conséquent être long-tems un mystere pour le Public.

Il ne faut point regarder mon systême comme un projet tendant à détruire les anciens caracteres. Je veux croire que cette entreprise seroit chimérique, même avec la substitution la plus avantageuse ; mais je crois aussi que la commodité des miens, & sur-tout leur extrême facilité méritent toujours qu'on les cultive

indépendamment de ce que les autres pourront devenir.

Au reste , dans l'état d'imperfection où sont depuis si longtemps les signes de la Musique , il n'est point extraordinaire que plusieurs personnes aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'est pas même bien étonnant que plusieurs se soient rencontrés dans le choix des signes les plus naturels & les plus propres à cette substitution , tels que sont les chiffres. Cependant , comme la plupart des hommes ne jugent gueres des choses que sur le premier coup-d'œil , il pourra très-bien arriver que , par cette unique raison de l'usage des mêmes caracteres , on m'accusera de n'avoir fait que copier , & de donner ici un systême renouvelé. J'avoue qu'il est aisé de sentir que c'est bien moins le genre

des signes , que la maniere de les employer qui constitue la différence en fait de systêmes : autrement , il faudroit dire , par exemple, que l'Algebre & la Langue Françoisé ne font que la même chose , parce qu'on s'y sert également des lettres de l'alphabet ; mais cette réflexion ne sera pas probablement celle qui l'emportera , & il paroît si heureux par une seule objection , de m'ôter à la fois le mérite de l'invention , & de mettre sur mon compte les vices des autres systêmes , qu'il est des gens capables d'adopter cette critique , uniquement à raison de sa commodité.

Quoiqu'un pareil reproche ne me fût pas tout - à - fait indifférent , j'y serois bien moins sensible qu'à ceux qui pourroient tomber directement sur mon systé-

me. Il importe beaucoup plus de favoir s'il est avantageux , que d'en bien connoître l'Auteur ; & quand on me refuse-roit l'honneur de l'invention , je ferois moins touché de cette injustice , que du plaisir de le voir utile au Public. La seule grace que j'ai droit de lui demander , & que peu de gens m'accorderont , c'est de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon Ouvrage , & ceux qu'on m'accuse-roit d'avoir copié.

J'avois d'abord résolu de ne donner ici qu'un plan très-abré-gé , & tel , à peu - près , qu'il étoit contenu dans le Mémoire que j'eus l'honneur de lire à l'Académie Royale des Sciences , le 22 Août 1742. J'ai réfléchi cependant , qu'il falloit parler au Public autrement qu'on ne parle à une Académie , & qu'il y avoit



bien des objections de toute espece à prévenir. Pour répondre donc à celles que j'ai pu prévoir , il a fallu faire quelques additions qui ont mis mon Ouvrage en l'état où le voilà. J'attendrai l'approbation du Public pour en donner un autre qui contiendra les principes absolus de ma méthode , tels qu'ils doivent être enseignés aux Ecoliers. J'y traiterai d'une nouvelle maniere de chiffrer l'accompagnement de l'Orgue & du Clavecin , entierement différente de tout ce qui a paru jusqu'ici dans ce genre , & telle qu'avec quatre signes seulement , je chiffre toutes sortes de Basses continues , de maniere à rendre la modulation & la Basse - fondamentale toujours parfaitement connues de l'Accompagnateur , sans qu'il lui soit possible de s'y tromper. Suivant cette méthode

on peut , sans voir la Basse-figurée , accompagner très-juste par les chiffres seuls , qui , au lieu d'avoir rapport à cette Basse-figurée , l'ont directement à la fondamentale ; mais ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage sur cet article.





# DISSERTATION

S U R

# LA MUSIQUE

M O D E R N E.

---

---

-- *Immutat animus ad pristina.* -- Lucr.

---

---

**I**L paroît étonnant que les signes de la Musique étant restés aussi long-tems dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le Public que c'étoit la faute des Caractères & non pas celle de l'Art, ou que s'en étant apperçu, on n'ait pas daigné y rémédier. Il est vrai qu'on a donné souvent des projets en ce genre :

mais de tous ces projets , qui sans avoir les avantages de la Musique ordinaire, en avoient les inconvéniens , aucun que je sache , n'a jusqu'ici touché le but , soit qu'une pratique trop superficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu considérer théoriquement, soit que le génie étroit & borné des Musiciens ordinaires les ait empêchés d'embrasser un plan général & raisonné , & de sentir les vrais défauts de leur Art, de la perfection actuelle duquel ils sont pour l'ordinaire très-entêtés.

La Musique a eu le sort des Arts qui ne se perfectionnent que successivement. Les inventeurs de ces caractères n'ont songé qu'à l'état où elle se trouvoit de leur tems, sans prévoir celui où elle pouvoit parvenir dans la suite. Il est arrivé de-là que leur système s'est bientôt trouvé défectueux, & d'autant plus défectueux que l'Art s'est plus perfectionné. A mesure qu'on avançoit, on établissoit des regles pour remédier aux inconvéniens présens, & pour multiplier une expression trop bornée, qui ne pouvoit suffire aux nouvelles combinaisons dont on la chargeoit tous les jours. En un mot, les

inventeurs en ce genre , comme le dit M. Sauveur, n'ayant eu en vue que quelques propriétés des sons , & surtout la pratique du Chant qui étoit en usage de leurs tems , ils se sont contentés de faire par rapport à cela des systêmes de Musique, que d'autres ont peu-à-peu changés , à mesure que le goût de la Musique changeoit. Or , il n'est pas possible qu'un systême, fût-il d'ailleurs le meilleur du monde dans son origine, ne se charge à la fin d'embarras & de difficultés, par les changemens qu'on y fait & les chevilles qu'on y ajoute, & cela ne sauroit jamais faire qu'un tout fort embrouillé & fort mal assorti.

C'est le cas de la méthode que nous pratiquons aujourd'hui dans la Musique, en exceptant cependant la simplicité du principe qui ne s'y est jamais rencontrée. Comme le fondement en est absolument mauvais , on ne l'a pas proprement gâté; on n'a fait que le rendre pire, par les additions qu'on a été contraint d'y faire.

Il n'est pas aisé de savoir précisément en quel état étoit la Musique, quand

Gui d'Arezze (a) s'avisa de supprimer tous les caracteres qu'on y employoit, pour leur substituer les notes qui sont en usage aujourd'hui. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que ces premiers caracteres étoient les mêmes avec lesquels les anciens Grecs exprimoient cette Musique merveilleuse, de laquelle quoi qu'on en dise, la nôtre n'approchera jamais, quant à ses effets; & ce qu'il y a de sûr, c'est que Gui rendit un fort mauvais service à la Musique, & qu'il est fâcheux pour nous qu'il n'ait pas trouvé en son chemin des Musiciens aussi indociles que ceux d'aujourd'hui.

Il n'est pas douteux que les lettres de l'Alphabet des Grecs, ne fussent en même tems les caracteres de leur Musique, & les chiffres de leur Arithmétique: de sorte qu'ils n'avoient besoin que d'une seule espece de signes, en tout au nombre de vingt quatre, pour exprimer toutes les variations du dis-

---

(a) Soit Gui d'Arezze, soit Jean de Mure, le nom de l'Auteur ne fait rien au système, & je ne parle du premier que parce qu'il est plus connu.

cours, tous les rapports des nombres, & toutes les combinaisons des sons, en quoi ils étoient bien plus sages ou plus heureux que nous, qui sommes contraints de travailler notre imagination sur une multitude de signes inutilement diversifiés.

Mais, pour ne m'arrêter qu'à ce qui regarde mon sujet, comment se peut-il qu'on ne s'apperçoive point de cette foule de difficultés que l'usage des notes a introduites dans la Musique, ou que, s'en appercevant, on n'ait pas le courage d'en tenter le remede, d'essayer de la ramener à sa premiere simplicité, & en un mot de faire pour sa perfection ce que Gui d'Arezze a fait pour la gâter : car en vérité c'est le mot & je le dis malgré moi.

J'ai voulu chercher les raisons dont cet Auteur dût se servir pour faire abolir l'ancien systême en faveur du sien, & je n'en ai jamais pu trouver d'autres que les deux suivantes, 1. Les notes sont plus apparentes que les chiffres, 2. Et leur position exprime mieux à la vue la hauteur & l'abaissement des sons. Voilà donc les seuls principes sur lesquels notre Aretin bâtit un nouveau

système de Musique , anéantit toute celle qui étoit en usage depuis deux mille ans , & apprit aux hommes à chanter difficilement.

Pour trouver si Gui raisonnoit juste, même en admettant la vérité de ses deux propositions , la question se réduiroit à savoir si les yeux doivent être ménagés aux dépens de l'esprit , & si la perfection d'une méthode consiste à en rendre les signes plus sensibles en les rendant plus embarrassans : car c'est précisément le cas de la sienne.

Mais nous sommes dispensés d'entrer là-dessus en discussion , puisque ces deux propositions étant également fausses & ridicules, elles n'ont jamais pu servir de fondement qu'à un très-mauvais système.

En premier lieu, on voit d'abord que les notes de la Musique remplissant beaucoup plus de place que les chiffres auxquels on les substitue , on peut, en faisant ces chiffres beaucoup plus gros, les rendre du moins aussi visibles que les notes, sans occuper plus de volume. On voit de plus que la Musique notée ayant des points, des quarts-de-soupirs, des lignes, des clefs, des



dièses , & d'autres signes nécessaires autant & plus menus que les chiffres , c'est par ces signes - là , & non par la grosseur des notes , qu'il faut déterminer le point de vue.

En second lieu , Gui ne devoit pas faire sonner si haut l'utilité de la position des notes ; puisque , sans parler de cette foule d'inconvéniens dont elle est la cause , l'avantage qu'elle procure se trouve déjà tout entier dans la Musique naturelle : c'est-à-dire dans la Musique par chiffres ; on y voit du premier coup d'œil , de même qu'à l'autre , si un son est plus haut ou plus bas que celui qui le précède ou que celui qui le suit , avec cette différence seulement que dans la méthode des chiffres , l'intervalle , ou le rapport des deux sons qui le composent , est précisément connu par la seule inspection ; au lieu que dans la Musique ordinaire vous connoissez qu'il faut monter ou descendre , & vous ne connoissez rien de plus.

On ne sauroit croire quelle application , quelle persévérance , quelle adroite mécanique est nécessaire dans le systéme établi pour acquérir passablement la science des intervalles &

des rapports : c'est l'ouvrage pénible d'une habitude toujours trop longue & jamais assez étendue, puisqu'après une pratique de quinze & vingt ans, le Musicien trouve encore des fauts qui l'embarrassent, non-seulement quant à l'intonation, mais encore quant à la connoissance de l'intervalle, sur-tout lorsqu'il est question de sauter d'une clef à l'autre. Cet article mérite d'être approfondi, & j'en parlerai plus au long.

Le système de Gui est tout-à-fait comparable, quant à son idée, à celui d'un homme qui, ayant fait réflexion que les chiffres n'ont rien dans leurs figures qui réponde à leurs différentes valeurs, proposeroit d'établir entr'eux une certaine grosseur relative & proportionnelle aux nombres qu'ils expriment. Le deux, par exemple, seroit du double plus gros que l'unité, le trois de la moitié plus gros que le deux, & ainsi de suite. Les défenseurs de ce système ne manqueroient pas de vous prouver qu'il est très-avantageux dans l'Arithmétique, d'avoir sous les yeux des caractères uniformes qui, sans aucune différence par la figure, n'en auroient que par la gran-

deur, & peindroient en quelque sorte aux yeux les rapports dont ils seroient l'expression.

Au reste, cette connoissance oculaire des hauts, des bas & des intervalles est si nécessaire dans la Musique, qu'il n'y a personne qui ne sente le ridicule de certains projets qui ont été quelquefois donnés pour noter sur une seule ligne, par les caracteres les plus bizarres, les plus mal imaginés, & les moins analogues à leur signification; des queues tournées à droite, à gauche, en haut, en bas & de biais, dans tous les sens, pour représenter des *ut*, des *re*, des *mi*, &c. Des têtes & des queues différemment situées pour répondre aux dénominations, *pa*, *ra*, *ga*, *so*, *bo*, *lo*, *do*, ou d'autres signes tout aussi singulièrement appliqués. On sent d'abord que toutcela ne dit rien aux yeux & n'a nul rapport à ce qu'il doit signifier, & j'ose dire que les hommes ne trouveront jamais de caracteres convenables ni naturels, que les seuls chiffres pour exprimer les sons & tous leurs rapports. On en connoîtra mille fois les raisons dans le cours de cette lecture; en attendant, il suffit de remarquer que les

chiffres étant l'expression qu'on a donnée aux nombres, & les nombres eux-mêmes étant les expofans de la génération des fons, rien n'est si naturel que l'expression de divers fons par les chiffres de l'Arithmétique.

Il ne faut donc pas être surpris qu'on ait tenté quelquefois de ramener la Musique à cette expression naturelle. Pour peu qu'on réfléchisse sur cet Art, non en Musicien, mais en Philosophe, on en sent bientôt les défauts : l'on sent encore que ces défauts font inhérens au fond même du systéme, & dépendans uniquement du mauvais choix & non pas du mauvais usage de ses caractères : car d'ailleurs, on ne sauroit disconvenir qu'une longue pratique suppléant en cela au raisonnement, ne nous ait appris à les combiner de la manière la plus avantageuse qu'ils peuvent l'être.

Enfin, le raisonnement nous mène encore jusqu'à connoître sensiblement que la Musique dépendant des nombres, elle devrait avoir la même expression qu'eux, nécessité qui ne naît pas seulement d'une certaine convenance générale, mais du fond même

des principes physiques de cet Art.

Quand on est une fois parvenu-là, par une suite de raisonnemens bien fondés & bien conséquens, c'est alors qu'il faut quitter la Philosophie, & redevenir Musicien, & c'est justement ce que n'ont fait aucun de ceux qui jusqu'à présent ont proposé des systêmes en ce genre. Les uns partant quelquefois d'une théorie très-fine, n'ont jamais su venir à bout de la ramener à l'usage, & les autres n'embrassant proprement que le mécanique de leur Art, n'ont pu remonter jusqu'aux grands principes qu'ils ne connoissoient pas, & d'où cependant il faut nécessairement partir pour embrasser un systême lié. Le défaut de pratique dans les uns, le défaut de théorie dans les autres, & peut-être, s'il faut le dire, le défaut de génie dans tous, on fait que jusqu'à présent aucun des projets qu'on a publiés n'a remédié aux inconvéniens de la Musique ordinaire, en conservant ses avantages.

Ce n'est pas qu'il se trouve une grande difficulté dans l'expression des sons par les chiffres, puisqu'on pourroit toujours les représenter en nombre, ou

par les degrés de leurs intervalles, ou par les rapports de leurs vibrations ; mais l'embarras d'employer une certaine multitude de chiffres fans ramener les inconvéniens de la Musique ordinaire, & le besoin de fixer le genre & la progression des sons par rapport à tous les différens modes, demandent plus d'attention qu'il ne paroît d'abord : car la question est proprement de trouver une méthode générale pour représenter, avec un très-petit nombre de caracteres, tous les sons de la Musique considérés dans chacun des vingt-quatre modes.

Mais la grande difficulté où tous les inventeurs de systêmes ont échoué, c'est celle de l'expression des différentes durées des silences & des sons. Trompés par les fausses règles de la Musique ordinaire, ils n'ont jamais pu s'élever au-dessus de l'idée des rondes, des noires & des croches, ils se sont rendus les esclaves de cette mécanique, ils ont adopté les mauvaises relations qu'elle établit : ainsi, pour donner aux notes des valeurs déterminées, il a fallu inventer de nouveaux signes, introduire dans chaque note une com-

plication de figures, par rapport à la durée, & par rapport au son, d'où s'ensuivant des inconvéniens que n'a pas la Musique ordinaire, c'est avec raison que toutes ces méthodes sont tombées dans le décri; mais enfin les défauts de cet Art n'en subsistent pas moins, pour avoir été comparés avec des défauts plus grands, & quand on publieroit encore mille méthodes plus mauvaises, on en seroit toujours au même point de la question, & tout cela ne rendroit pas plus parfaite celle que nous pratiquons aujourd'hui.

Tout le monde, excepté les Artistes, ne cesse de se plaindre de l'extrême longueur qu'exige l'étude de la Musique, avant que de la posséder passablement: mais comme la Musique est une des sciences sur lesquelles on a moins réfléchi, soit que le plaisir qu'on y prend, nuise au sang-froid nécessaire pour méditer, soit que ceux qui la pratiquent ne soient pas trop communément gens à réflexions, on ne s'est gueres avisé jusquici de rechercher les véritables causes de sa difficulté; & l'on a injustement taxé l'Art même des défauts que l'Artiste y avoit introduits.

On sent bien, à la vérité, que cette quantité de lignes, de clefs, de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples & composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples-croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts de soupirs, &c. donne une foule de signes & de combinaisons, d'où résulte bien de l'embarras & bien des inconvéniens : mais quels sont précisément ces inconvéniens ? Naissent-ils directement de la Musique elle-même, ou de la mauvaise manière de l'exprimer ? Sont-ils susceptibles de correction, & quels sont les remèdes convenables qu'on y pourroit apporter ? Il est rare qu'on pousse l'examen jusque-là, & après avoir eu la patience pendant des années entières, de s'emplir la tête de sons & la mémoire de verbiage, il arrive souvent qu'on est tout étonné de ne rien concevoir à tout cela, qu'on prend en dégoût la Musique & le Musicien, & qu'on laisse-là l'un & l'autre, plus convaincu de l'ennuyeuse difficulté de cet Art, que de ses charmes si vantés.

J'entreprends



J'entreprends de justifier la Musique des torts dont on l'accuse, & de montrer qu'on peut, par des routes plus courtes & plus faciles, parvenir à la posséder plus parfaitement & avec plus d'intelligence que par la méthode ordinaire, afin que si le public persiste à vouloir s'y tenir, il ne s'en prenne du moins qu'à lui-même des difficultés qu'il y trouvera.

Sans vouloir entrer ici dans le détail de tous les défauts du système établi, j'aurai cependant occasion de parler des plus considérables, & il sera bon d'y remarquer toujours que ces inconvéniens étant des suites nécessaires du fond même de la méthode, il est absolument impossible de les corriger autrement que par une refonte générale, telle que je la propose; il reste à examiner si mon système remédie en effet à tous ces défauts, sans en introduire d'équivalens; & c'est à cet examen que ce petit ouvrage est destiné.

En général on peut réduire tous les vices de la Musique ordinaire à trois classes principales. La première est la multitude des signes & de leurs combinaisons, qui surchargent inutilement

l'esprit & la mémoire des commençans , de façon que l'oreille étant formée , & les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire , long-tems avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert , il s'ensuit que la difficulté est toute dans l'observation des regles , & nullement dans l'exécution du chant. La seconde est le défaut d'évidence dans le genre des intervalles exprimés sur la même ou sur différentes clefs. Défaut d'une si grande étendue , que , non - seulement il est la cause principale de la lenteur du progrès des Ecoliers , mais encore qu'il n'est point de Musicien formé qui n'en soit quelquefois incommodé dans l'exécution. La troisieme enfin , est l'extrême diffusion des caracteres & le trop grand volume qu'ils occupent , ce qui , joint à ces lignes & à ces portées si ennuyeuses à tracer , devient une source d'embaras de plus d'une espece. Si le premier mérite des signes d'institutions est d'être clairs , le second est d'être concis ; quel jugement doit-on porter des notes de notre Musique , à qui l'un & l'autre manquent ?

Il paroît d'abord assez difficile de

trouver une méthode qui puisse remédier à tous ces inconvéniens à la fois. Comment donner plus d'évidence à nos signes , sans les augmenter en nombre ? Et comment les augmenter en nombre , sans les rendre d'un côté plus longs à apprendre , plus difficiles à retenir , & de l'autre , plus étendus dans leur volume ?

Cependant à considérer la chose de près , on sent bientôt que tous ces défauts partent de la même source ; savoir , de la mauvaise institution des signes & de la quantité qu'il en a fallu établir pour suppléer à l'expression bornée & mal entendue qu'on leur a donnée en premier lieu ; & il est démonstratif que dès qu'on aura inventé des signes équivalens , mais plus simples , & en moindre quantité , ils auront par là même plus de précision & pourront exprimer autant de choses en moins d'espace.

Il seroit avantageux , outre cela , que ces signes fussent déjà connus , afin que l'attention fût moins partagée , & faciles à figurer , afin de rendre la Musique plus commode.

Voilà les vues que je me suis pro-

posées, en méditant le systême que je présente au Public. Comme je destine un autre ouvrage au détail de ma méthode, telle qu'elle doit être enseignée aux Ecoliers, on n'en trouvera ici qu'un plan général qui suffira pour en donner la parfaite intelligence aux personnes qui cultivent actuellement la Musique, & dans lequel j'espère, malgré sa briéveté, que la simplicité de mes principes ne donnera lieu ni à l'obscurité, ni à l'équivoque.

Il faut d'abord considérer dans la Musique deux objets principaux, chacun séparément. Le premier doit être l'expression de tous les sons possibles, & l'autre celle de toutes les différentes durées, tant des sons que de leurs silences relatifs, ce qui comprend aussi la différence des mouvemens.

Comme la Musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre, ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper, par rapport à un certain son fondamental naturel ou arbitraire, pourvu que ce son fondamental soit

nettement exprimé & que la relation soit facile à connoître. Avantages que n'a déjà point la Musique ordinaire, où le son fondamental n'a nul évidence particulière, & où tous les rapports des notes ont besoin d'être long-tems étudiés.

Mais comment faut-il procéder pour déterminer ce son fondamental de la manière la plus avantageuse qu'il est possible ? C'est d'abord une question qui mérite fort d'être examinée. On voit déjà qu'il n'est aucun son dans la nature qui contienne quelque propriété particulière & connue, par laquelle on puisse le distinguer, toutes les fois qu'on l'entendra. Vous ne sauriez décider sur un son unique, que ce soit un *ut* plutôt qu'un *la* ou un *re*, & tant que vous l'entendrez seul, vous n'y pouvez rien appercevoir qui vous doive engager à lui attribuer un nom plutôt qu'un autre. C'est ce qu'avoit déjà remarqué Monsieur de Mairan. Il n'y a, dit-il, dans la nature, ni *ut*, ni *sol*, qui soit quinte ou quarte par soi-même, parce que un *ut*, *sol* ou *re* n'existent qu'hypothétiquement selon le son fondamental que l'on a adopté. La sensation de

chacun des tons n'a rien en soi de propre à la place qu'il tient dans l'étendue du clavier, rien qui le distingue des autres pris séparément. Le *re* de l'Opéra pourroit être l'*ut* de la Chapelle, ou au contraire : la même vitesse, la même fréquence de vibrations qui constitue l'un, pourra servir, quand on voudra, à constituer l'autre; ils ne diffèrent dans le sentiment qu'en qualité de plus haut ou de plus bas, comme huit vibrations, par exemple, différent de neuf, & non pas d'une différence spécifique de sensation.

Voilà donc tous les sons imaginables réduits à la seule faculté d'exciter des sensations par les vibrations qui les produisent, & la propriété de chacun d'eux réduite au nombre particulier de ces vibrations pendant un tems déterminé : or, comme il est impossible de compter ces vibrations, du moins d'une manière directe, il reste démontré qu'on ne peut trouver dans les sons aucune propriété spécifique par laquelle on les puisse reconnoître séparément, & à plus forte raison qu'il n'y en aucun d'eux qui mérite par préférence d'être distingué de tous les autres & de ser-

vir de fondement aux rapports qu'ils ont entr'eux.

Il est vrai que M. Sauveur avoit proposé un moyen de déterminer un son fixe qui eût servi de base à tous les tons de l'échelle générale : mais ses raisonnemens mêmes prouvent qu'il n'est point de son fixe dans la nature, & l'artifice très-ingénieux & très-impraticable qu'il imagina pour en trouver un arbitraire, prouve encore combien il y a loin des hypothèses, ou même, si l'on veut, des vérités de spéculation, aux simples regles de pratique.

Voyons cependant si, en épiant la nature de plus près, nous ne pourrions point nous dispenser de recourir à l'art, pour établir un ou plusieurs sons fondamentaux, qui puissent nous servir de principe de comparaison pour y rapporter tous les autres.

D'abord, comme nous ne travaillons que pour la pratique, dans la recherche des sons, nous ne parlerons que de ceux qui composent le système tempéré, tel qu'il est universellement adopté, comptant pour rien ceux qui n'entrent point dans la pratique de notre Musique, & considérant comme

justes, sans exception, tous les accords qui résultent du tempérament. On verra bientôt que cette supposition, qui est la même qu'on admet dans la Musique ordinaire, n'ôtera rien à la variété que le système tempéré introduit dans l'effet des différentes modulations.

En adoptant donc la suite de tous les sons du clavier, telle qu'elle est pratiquée sur les Orgues ou les Clavecins, l'expérience m'apprend qu'un certain son auquel on a donné le nom d'*ut*, rendu par un tuyau long de seize pieds, ouvert, fait entendre assez distinctement, outre le son principal, deux autres sons plus foibles, l'un à la tierce majeure, & l'autre à la quinte (a) auxquels on a donné les noms de *mi* & de *sol*. J'écris à part ces trois noms; & cherchant un tuyau à la quinte du premier, qui rende le même son que je

---

(a) C'est-à-dire, à la douzième, qui est la réplique de la quinte, & à la dix-septième, qui est la duplique de la tierce majeure. L'octave, même plusieurs octaves s'entendent aussi assez distinctement, & s'entendroient bien mieux encore, si l'oreille ne les confondoit quelquefois avec le son principal.



viens d'appeller *sol* ou son octave, j'en trouve un de dix pieds huit pouces de longueur; lequel, outre le son principal *sol*, en rend aussi deux autres, mais plus foiblement; je les appelle *sz* & *re*, & je trouve qu'ils sont précisément en même rapport avec le *sol*, que le *sol* & le *mi* l'étoient avec l'*ut*; je les écris à la suite des autres, omettant comme inutile d'écrire le *sol* une seconde fois. Cherchant un troisième tuyau à l'unisson de la quinte *re*, je trouve qu'il rend encore deux autres sons, outre le son principal *re*, & toujours en même proportion que les précédens; je les appelle *fa* & *la* (a) & je les écris encore à la suite des précé-

---

(a) Le *fa* qui fait la tierce majeure du *re* se trouve par conséquent, dièse dans cette progression, & il faut avouer qu'il n'est pas aisé de développer l'origine du *fa* naturel considéré comme quatrième note du ton; mais il y auroit là-dessus des observations à faire qui nous meneroient loin & qui ne seroient pas propres à cet Ouvrage. Au reste, nous devons d'autant moins nous arrêter à cette légère exception, qu'on peut démontrer que le *fa* naturel ne sauroit être traité dans le ton d'*ut* que comme dissonnance ou préparation à la dissonnance.

dens. En continuant de même sur le *la*, je trouverois encore deux autres sons : mais comme j'apperçois que la quinte est ce même *mi* qui a fait la tierce du premier son *ut*, je m'arrête-là pour ne pas redoubler inutilement mes expériences, & j'ai les sept noms suivans répondant au premier son *ut* & aux six autres que j'ai trouvé de deux en deux.

Ut, mi, sol, si, re, fa, la.

Rapprochant ensuite tous ces sons par octaves, dans les plus petits intervalles où je puis les placer, je les trouve rangés de cette sorte.

Ut, re, mi, fa, sol, la, si.

Et ces sept notes ainsi rangées, indiquent justement le progrès diatonique affecté au mode majeur, par la nature même : or, comme le premier son *ut* a servi de principe & de base à tous les autres, nous le prendrons pour ce son fondamental que nous avons cherché, parce qu'il est bien réellement la source & l'origine d'où sont émanés tous ceux qui le suivent. Parcou-

rir ainsi tous les sons de cette échelle, en commençant & finissant par le son fondamental, & en préférant toujours les premiers engendrés aux derniers ; c'est ce qu'on appelle moduler dans le ton d'*ut* majeur, & c'est-là proprement la gamme fondamentale, qu'on est convenu d'appeler naturelle préférablement aux autres, & qui sert de règle de comparaison, pour y conformer les sons fondamentaux de tous les tons praticables. Au reste, il est bien évident qu'en prenant le son rendu par tout autre tuyau pour le son fondamental *ut*, nous serions parvenus par des sons différens à une progression toute semblable, & que par conséquent ce choix n'est que de pure convention & tout aussi arbitraire que celui de tel ou tel méridien pour déterminer les degrés de longitude.

Il suit de-là que ce que nous avons fait en prenant *ut* pour base de notre opération, nous le pouvons faire de même en commençant par un des six sons qui le suivent, à notre choix, & qu'appellant *ut* ce nouveau son fondamental, nous arriverons à la même progression que ci-devant, & nous trou-

verons tout de nouveau ,

Ut, re, mi, fa, sol, la, si.

Avec cette unique différence que ces derniers sons étant placés à l'égard de leur son fondamental de la même manière que les précédens l'étoient à l'égard du leur, & ces deux sons fondamentaux étant pris sur différens tuyaux, il s'ensuit que leurs sons correspondans sont aussi rendus par différens tuyaux, & que le premier *ut*, par exemple, n'étant pas le même que le second, le premier *re* n'est pas non plus le même que le second.

A présent l'un de ces deux tons étant pris pour le naturel, si vous voulez favoir ce que les différens sons du second sont à l'égard du premier, vous n'avez qu'à chercher à quel son naturel du premier ton se rapporte le fondamental du second, & le même rapport subsistera toujours entre les sons de même dénomination de l'un & de l'autre ton dans les octaves correspondantes. Supposant, par exemple, que l'*ut* du second ton soit un *sol* au naturel, c'est-à-dire à la quinte de l'*ut* na-

turel, le *re* du second ton sera sûrement un *la* naturel, c'est-à-dire la quinte du *re* naturel, le *mi* sera un *fi*, le *fa* un *ut*, &c. & alors on dira qu'on est au ton majeur de *sol*, c'est à-dire qu'on a pris le *sol* naturel pour en faire le son fondamental d'un autre ton majeur.

Mais si, au lieu de m'arrêter en *la* dans l'expérience des trois sons rendus par chaque tuyau, j'avois continué ma progression de quinte en quinte jusqu'à me retrouver au premier *ut* d'où j'étois parti d'abord, ou à l'une de ses octaves, alors j'aurois passé par cinq nouveaux sons altérés des premiers, lesquels font avec eux la somme de douze sons différens renfermés dans l'étendue de l'octave, & faisant ensemble ce qu'on appelle les douze cordes du système chromatique.

Ces douze sons repliqués à différentes octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le système tempéré, puisqu'après avoir parcouru de quinte en quinte tous les sons que les tuyaux faisoient entendre, je suis arrivé à la réplique du premier par lequel j'avois

commencé, & que par conféquent en pourſuivant la même opération, je n'aurois jamais que les repliques, c'eſt-à-dire les octaves des ſons précédens.

La méthode que la nature m'a indiquée, & que j'ai ſuivie pour trouver la génération de tous les ſons pratiques dans la Muſique, m'apprend donc en premier lieu, non pas à trouver un ſon fondamental, proprement dit, qui n'exiſte point, mais à tirer d'un ſon établi par convention, tous les mêmes avantages qu'il pourroit avoir ſ'il étoit réellement fondamental, c'eſt-à-dire à en faire réellement l'origine & le générateur de tous les autres ſons qui ſont en uſage, & qui n'y peuvent être qu'en conféquence de certains rapports déterminés qu'ils ont avec lui, comme les touches du clavier à l'égard du *C ſol ut*.

Elle m'apprend en ſecond lieu, qu'après avoir déterminé le rapport de chacun de ces ſons avec le fondamental, on peut à ſon tour le conſidérer comme fondamental lui-même, puis que le tuyau qui le rend, faiſant entendre ſa tierce majeure & ſa quinte auſſi bien que le fondamental, on trouve en partant de ce

son-là comme générateur, une gamme qui ne diffère en rien, quant à sa progression, de la gamme établie en premier lieu, c'est-à-dire en un mot, que chaque touche du clavier peut & doit même être considérée sous deux sens tout-à-fait différens; suivant le premier, cette touche représente un son relatif au *C sol ut*, & qui, en cette qualité, s'appelle *re*, ou *mi*, ou *sol*, &c. selon qu'il est le second, le troisième ou le cinquième degré de l'octave renfermée entre deux *ut* naturels. Suivant le second sens elle est le fondement d'un ton majeur, & alors elle doit constamment porter le nom d'*ut*, & toutes les autres touches ne devant être considérées que par les rapports qu'elles ont avec la fondamentale, c'est ce rapport qui détermine alors le nom qu'elles doivent porter suivant le degré qu'elles occupent: comme l'octave renferme douze sons, il faut indiquer celui qu'on choisit, & alors c'est un *la* ou un *re*, &c. naturel, cela détermine le son: mais quand il faut le rendre fondamental & y fixer le ton, alors c'est constamment un *ut*, & cela détermine le progrès.

Il résulte de cette explication que chacun des douze sons de l'octave peut être fondamental ou relatif, suivant la manière dont il sera employé, avec cette distinction que la disposition de l'*ut* naturel dans l'échelle des tons, le rend fondamental naturellement, mais qu'il peut toujours devenir relatif à tout autre son que l'on voudra choisir pour fondamental; au lieu que ces autres sons naturellement relatifs à celui d'*ut*, ne deviennent fondamentaux que par une détermination particulière. Au reste, il est évident que c'est la nature même qui nous conduit à cette distinction de fondement & de rapports dans les sons: chaque son peut être fondamental naturellement, puisqu'il fait entendre ses harmoniques, c'est-à-dire sa tierce majeure & sa quinte, qui sont les cordes essentielles du ton dont il est le fondement, & chaque son peut encore être naturellement relatif, puisqu'il n'en est aucun qui ne soit une des harmoniques ou des cordes essentielles d'un autre son fondamental, & qui n'en puisse être engendré en cette qualité. On verra dans la suite pourquoi j'ai insisté sur ces observations.



Nous avons donc douze sons qui servent de fondemens ou de toniques aux douze tons majeurs, pratiqués dans la Musique, & qui, en cette qualité, sont parfaitement semblables, quant aux modifications qui résultent de chacun d'eux, traité comme fondamental. A l'égard du mode mineur, il ne nous est point indiqué par la nature, & comme nous ne trouvons aucun son qui en fasse entendre les harmoniques, nous pouvons concevoir qu'il n'a point de son fondamental absolu, & qu'il ne peut exister qu'en vertu du rapport qu'il a avec le mode majeur dont il est engendré, comme il est aisé de le faire voir (a).

Le premier objet que nous devons donc nous proposer dans l'institution de nos nouveaux signes; c'est d'en imaginer d'abord un qui désigne nettement, dans toutes les occasions, la corde fondamentale que l'on prétend établir, & le rapport qu'elle a avec la fondamentale de comparaison; c'est à-dire avec l'*ut* naturel.

---

(a) Voyez M. Rameau, nouv. syst. p. 21. & tr. de l'Harm. p. 12 & 13.

Supposons ce signe déjà choisi. La fondamentale étant déterminée, il s'agira d'exprimer tous les autres sons par le rapport qu'ils ont avec elle, car c'est elle seule qui en détermine le progrès & les altérations : ce n'est pas à la vérité ce qu'on pratique dans la Musique ordinaire, où les sons sont exprimés constamment par certains noms déterminés, qui ont un rapport direct aux touches des instrumens & à la gamme naturelle, sans égard au ton où l'on est, ni à la fondamentale qui le détermine : mais comme il est ici question de ce qu'il convient le mieux de faire, & non pas de ce qu'on fait actuellement, est-on moins en droit de rejeter une mauvaise pratique, si je fais voir que celle que je lui substitue mérite la préférence, qu'on le feroit de quitter un mauvais guide pour un autre qui vous montreroit un chemin plus commode & plus court? Et ne se moqueroit-on pas du premier, s'il vouloit vous contraindre à le suivre toujours, par cette unique raison, qu'ils vous égare depuis long-tems?

Ces considérations nous mènent directement au choix des chiffres pour

exprimer les sons de la Musique, puisque les chiffres ne marquent que des rapports, & que l'expression des sons n'est aussi que celle des rapports qu'ils ont entr'eux. Aussi avons - nous déjà remarqué que les Grecs ne se servoient des lettres de leur Alphabet à cet usage, que parce que ces lettres étoient en même tems les chiffres de leur arithmétique, au lieu que les caracteres de notre Alphabet ne portant point communément avec eux les idées de nombre, ni de rapports, ne seroient pas, à beaucoup près, si propres à les exprimer.

Il ne faut pas s'étonner après cela si l'on a tenté si souvent de substituer les chiffres aux notes de la Musique; c'étoit assurément le service le plus important que l'on eût pu rendre à cet Art, si ceux qui l'ont entrepris avoient eu la patience ou les lumieres nécessaires pour embrasser un systême général dans toute son étendue. Le grand nombre de tentatives qu'on a faites sur ce point, fait voir qu'on sent depuis long-tems les défauts des caracteres établis. Mais il fait voir encore qu'il est

bien plus aisé de les appercevoir que de les corriger; faut-il conclure de-là que la chose est impossible?

Nous voilà donc déjà déterminés sur le choix des caracteres; il est question maintenant de réfléchir sur la meilleure maniere de les appliquer. Il est sûr que cela demande quelque soin: car s'il n'étoit question que d'exprimer tous les sons par autant de chiffres différens, il n'y auroit pas - là grande difficulté: mais aussi n'y auroit - il pas non plus grand mérite, & ce seroit ramener dans la Musique une confusion encore pire que celle qui naît de la position des notes.

Pour m'éloigner le moins qu'il est possible de l'esprit de la méthode ordinaire, je ne ferai d'abord attention qu'au clavier naturel, c'est-à-dire aux touches noires de l'Orgue & du Clavecin, réservant pour les autres des signes d'altération semblables à ceux qui se pratiquent communément. Ou plutôt, pour me fixer par une idée plus universelle, je considérerai seulement le progrès & le rapport des sons affectés au mode majeur, faisant abstraction à la modulation & aux changemens de ton, bien

sûr qu'en faisant régulièrement l'application de mes caractères, la fécondité de mon principe suffira à tout.

De plus : comme toute l'étendue du clavier n'est qu'une suite de plusieurs octaves redoublées, je me contenterai d'en considérer une à part, & je chercherai ensuite un moyen d'appliquer successivement à toutes, les mêmes caractères que j'aurai affectés aux sons de celle-ci. Par-là, je me conformerai à la fois à l'usage qui donne les mêmes noms aux notes correspondantes des différentes octaves, à mon oreille qui se plaît à en confondre les sons, à la raison qui me fait voir les mêmes rapports multipliés entre les nombres qui les expriment ; & enfin, je corrigerai un des grands défauts de la Musique ordinaire, qui est d'anéantir par une position vicieuse, l'analogie & la ressemblance qui doit toujours se trouver entre les différentes octaves.

Il y a deux manières de considérer les sons & les rapports qu'ils ont entr'eux, l'une, par leur génération, c'est-à-dire, par les différentes longueurs des cordes ou des tuyaux qui les font entendre ; & l'autre, par les intervalles

qui les séparent du grave à l'aigu.

A l'égard de la première, elle ne fauroit être de nulle conséquence dans l'établissement de nos signes; soit parce qu'il faudroit de trop grands nombres pour les exprimer; soit enfin, parce que de tels nombres ne sont de nul avantage pour la facilité de l'intonation, qui doit être ici notre grand objet.

Au contraire, la seconde manière de considérer les sons par leurs intervalles renferme un nombre infini d'utilités: c'est sur elle qu'est fondée le système de la position, tel qu'il est pratiqué actuellement. Il est vrai que suivant ce système, les notes n'ayant rien en elles-mêmes, ni dans l'espace qui les sépare, qui vous indique clairement le genre de l'intervalle, il faut auoir un tems infini avant que d'avoir acquis toute l'habitude nécessaire pour le reconnoître au premier coup d'œil. Mais comme ce défaut vient uniquement du mauvais choix des signes, on n'en peut rien conclure contre le principe sur lequel ils sont établis, & l'on verra bientôt comment, au contraire, on tire de ce principe tous les avantages qui

peuvent rendre l'intonation aisée à apprendre & à pratiquer.

Prenant *ut* pour ce son fondamental, auquel tous les autres doivent se rapporter & l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à sa suite l'expression des sept sons naturels, *ut, re, mi, fa, sol, la, si*, par les sept chiffres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; de façon que tant que le chant roulera dans l'étendue de ces sept sons, il suffira de les noter chacun par son chiffre correspondant, pour les exprimer tous sans équivoque.

Il est évident que cette manière de noter, conserve pleinement l'avantage si vanté de la position : car, vous connoissez à l'œil, aussi clairement qu'il est possible, si un son est plus haut ou plus bas qu'un autre ; vous voyez parfaitement qu'il faut monter pour aller de l'1 au 5, & qu'il faut descendre pour aller du 4 au 2 : cela ne souffre point la moindre réplique.

Mais je ne m'étendrai pas ici sur cet article, & je me contenterai de toucher, à la fin de cet Ouvrage, les principales réflexions qui naissent de la comparaison des deux méthodes ; si l'on suit mon projet avec quelque attention,

elles se présenteront d'elles-mêmes à chaque instant, &, en laissant à mes Lecteurs le plaisir de me prévenir, j'espère me procurer la gloire d'avoir pensé comme eux.

Les sept premiers chiffres ainsi disposés, marqueront, outre les degrés de leurs intervalles, celui que chaque son occupe à l'égard du son fondamental *ut*, de façon qu'il n'est aucun intervalle dont l'expression par chiffres ne vous présente un double rapport; le premier, entre les deux sons qui le composent, & le second, entre chacun d'eux & le son fondamental.

Soit donc établi que le chiffre 1 s'appellera toujours *ut*; 2, s'appellera toujours *re*; 3, toujours *mi*, &c. conformément à l'ordre suivant.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7,  
*Ut, re, mi, fa, sol, la, si.*

Mais quand il est question de sortir de cette étendue, pour passer dans d'autres octaves, alors cela forme une nouvelle difficulté; car il faut nécessairement multiplier les chiffres, ou suppléer à cela par quelque nouveau signe qui détermine



termine l'octave où l'on chante, autrement l'*ut* d'en-haut étant écrit 1, aussi bien que l'*ut* d'en-bas, le Musicien ne pourroit éviter de les confondre, & l'équivoque auroit lieu nécessairement.

C'est ici le cas où la position peut être admise, avec tous les avantages qu'elle a dans la Musique ordinaire, sans en conserver ni les embarras, ni la difficulté. Etablissons une ligne horizontale, sur laquelle nous disposerons toutes les notes renfermées dans la même octave, c'est-à-dire, depuis & compris l'*ut* d'en-bas jusqu'à celui d'en-haut exclusivement. Faut-il passer dans l'octave qui commence à l'*ut* d'en-haut? Nous placerons nos chiffres au-dessus de la ligne. Voulons nous, au contraire, passer dans l'octave inférieure, laquelle commence en descendant par le *si* qui suit l'*ut* posé sur la ligne? Alors nous les placerons au-dessous de la même ligne; c'est-à-dire, que la position qu'on est contraint de changer à chaque degré dans la Musique ordinaire, ne changera dans la mienne qu'à chaque octave, & aura, par conséquent, six fois moins de combinaisons. (*Voyez la Planche, Exemple 1*).

Après ce premier *ut*, je descends au *sol* de l'octave inférieure : je reviens à mon *ut*, &, après avoir fait le *mi* & le *sol* de la même octave, je passe à l'*ut* d'en-haut, c'est-à-dire à l'*ut* qui commence l'octave supérieure ; je redescends ensuite jusqu'au *sol* d'en-bas par lequel je reviens finir à mon premier *ut*.

Vous pouvez voir dans ces exemples (voyez la Pl. Ex. 1 & 2) comment le progrès de la voix est toujours annoncé aux yeux, ou par des différentes valeurs des chiffres, s'ils sont de la même octave, ou par leurs différentes positions, si leurs octaves sont différentes.

Cette mécanique est si simple qu'on la conçoit du premier regard, & la pratique en est la chose du monde la plus aisée. Avec une seule ligne vous vous modulez dans l'étendue de trois octaves, & s'il se trouvoit que vous voulussiez passer encore au-delà, ce qui n'arrivera gueres dans une Musique sage, vous avez toujours la liberté d'ajouter les lignes accidentelles en-haut & en-bas, comme dans la Musique ordinaire, avec la différence que dans

celle-ci il faut onze lignes pour trois octaves, tandis qu'il n'en faut qu'une dans la mienne, & que je puis exprimer l'étendue de cinq, six, & près de sept octaves, c'est-à-dire, beaucoup plus que n'a d'étendue le grand clavier, avec trois lignes seulement.

Il ne faut pas confondre la position, telle que ma méthode l'adopte, avec celle qui se pratique dans la Musique ordinaire; les principes en sont tout différens. La Musique ordinaire n'a en vue que de vous indiquer des intervalles & de disposer en quelque façon vos organes, par l'aspect du plus grand ou moindre éloignement des notes, sans s'embarrasser de distinguer assez bien le genre de ces intervalles, ni le degré de cet éloignement, pour en rendre la connoissance indépendante de l'habitude. Au contraire, la connoissance des intervalles qui fait proprement le fond de la science du Musicien, m'a paru un point si important, que j'ai cru en devoir faire l'objet essentiel de ma méthode. L'explication suivante montre comment on parvient par mes caractères à déterminer tout les intervalles possibles par leurs gen-

res & par leurs noms, sans autre peine que celle de lire une fois ces remarques.

Nous distinguons d'abord les intervalles en directs & renversés, & les uns & les autres encore en simples & redoublés.

Je vais définir chacun de ces intervalles considéré dans mon système.

L'intervalle direct est celui qui est compris entre deux sons, dont les chiffres sont d'accord avec le progrès, c'est-à-dire, que le son le plus haut doit avoir aussi le plus grand chiffre, & le son le plus bas, le chiffre le plus petit. (*Voyez la pl. Exempl. 3*).

L'intervalle renversé est celui dont le progrès est contrarié par les chiffres, c'est-à-dire que si l'intervalle monte, le second chiffre est le plus petit, & si l'intervalle descend, le second chiffre est le plus grand. (*Voyez la pl. Ex. 4*).

L'intervalle simple est celui qui ne passe pas l'étendue d'une octave. (*Voyez la pl. Ex. 5*).

L'intervalle redoublé est celui qui passe l'étendue d'une octave. Il est toujours la réplique d'un intervalle simple. (*Voyez Ex. 6*).

Quand vous entrez d'une octave

dans la suivante, c'est-à-dire, que vous passez de la ligne au-dessus ou au-dessous d'elle, ou *vice versa*, l'intervalle est simple s'il est renversé, mais s'il est direct il sera toujours redoublé.

Cette courte explication suffit pour connoître à fond le genre de tout intervalle possible. Il faut à présent apprendre à en trouver le nom sur le champ.

Tous les intervalles peuvent être considérés comme formés des trois premiers intervalles simples, qui sont la seconde, la tierce, la quarte; dont les complémens à l'octave sont la septième, la fixte & la quinte; à quoi, si vous ajoutez cette octave elle-même, vous aurez tous les intervalles simples sans exception.

Pour trouver donc le nom de tout intervalle simple direct, il ne faut qu'ajouter l'unité à la différence des deux chiffres qui l'expriment. Soit, par exemple, cet intervalle, 1, 5; la différence des deux chiffres, est 4, à quoi ajoutant l'unité vous avez 5, c'est-à-dire, la quinte pour le nom de cet intervalle; il en seroit de même si vous avez eu 2, 6; ou 7, 3, &c. Soit cet

autre intervalle 4, 5; la différence est 1, à quoi ajoutant l'unité vous avez 2, c'est-à-dire, une seconde pour le nom de cet intervalle. La règle est générale.

Si l'intervalles direct est redoublé, après avoir procédé comme ci-devant, il faut ajouter 7 pour chaque octave, & vous aurez encore très-exactement le nom de votre intervalle: par exemple, vous voyez déjà que  $-1 \underline{3}$  est une tierce bien redoublée, ajoutez donc 7 à 3, & vous aurez 10, c'est-à-dire une dixième pour le nom de votre intervalle.

Si l'intervalles est renversé, prenez le complément du direct, c'est le nom de votre intervalle: ainsi parce que la sixte est le complément de la tierce, & que cet intervalle  $-1 \overline{3}$ , est une tierce renversée, je trouve que c'est une sixte: si de plus il est redoublé, ajoutez-y autant de fois 7 qu'il y a d'octaves. Avec ce peu de règles, dans quelque cas que vous soyez, vous pouvez nommer sur le champ sans le moindre embarras quelque intervalle qu'on vous présente.

Voyez donc, sur ce que je viens

d'expliquer, à quel point nous sommes parvenus dans l'art de solfier par la méthode que je propose.

D'abord toutes les notes sont connues sans exception; il n'a pas fallu bien de la peine pour les noms de sept caractères uniques, qui sont les seuls dont on ait à charger la mémoire pour l'expression des sons; qu'on apprenne à les entonner juste en montant & en descendant, diatoniquement & par intervalles, & nous voilà tout-d'un-coup débarrassés des difficultés de la position.

A le bien prendre, la connoissance des intervalles, par rapport à la nomination, n'est pas d'une nécessité absolue, pourvu qu'on connoisse bien le ton d'où l'on part, & qu'on sache trouver celui où l'on va. On peut entonner exactement l'*ut* & le *fa* sans savoir qu'on fait une quarte: & sûrement cela seroit toujours bien moins nécessaire par ma méthode, que par la commune, où la connoissance nette & précise des notes ne peut suppléer à celle des intervalles, au lieu que dans la mienne, quand l'intervalle seroit inconnu, les deux notes qui le composent seroient

toujours évidentes, sans qu'on pût jamais s'y tromper dans quelque ton & à quelque clef que l'on fût. Cependant tous les avantages se trouvent ici tellement réunis, qu'au moyen de trois ou quatre observations très-simples, voilà mon Ecolier en état de nommer hardiment tout intervalle possible, soit sur la même partie, soit en sautant de l'une à l'autre, & d'en savoir plus à cet égard dans une heure d'application, que des Musiciens de dix & douze ans de pratique: car on doit remarquer, que les opérations dont je viens de parler se font tout-d'un-coup par l'esprit, & avec une rapidité bien éloignée des longues gradations indispensables dans la Musique ordinaire, pour arriver à la connoissance des intervalles, & qu'enfin les regles seroient toujours préférables à l'habitude, soit pour la certitude, soit pour la briéveté, quand même elles ne seroient que produire le même effet.

Mais ce n'est rien d'être parvenu jusqu'ici: il est d'autres objets à considérer & d'autres difficultés à surmonter.

Quand j'ai ci-devant affecté le nom d'*ut* au son fondamental de la gamme



naturelle, je n'ai fait que me conformer à l'esprit de la première institution du nom des notes, & à l'usage général des Musiciens; & quand j'ai dit que la fondamentale de chaque ton avoit le même droit de porter le nom d'*ut* que ce premier son, à qui il n'est affecté par aucune propriété particulière, j'ai encore été autorisé par la pratique universelle de cette méthode, qu'on appelle transposition dans la Musique vocale.

Pour effacer tout scrupule qu'on pourroit concevoir à cet égard, il faut expliquer ma pensée avec un peu plus d'étendue : le nom d'*ut* doit-il être nécessairement & toujours celui d'une touche fixe du clavier, ou doit-il au contraire être appliqué préférentiellement à la fondamentale de chaque ton? c'est la question qu'il s'agit de discuter.

A l'entendre énoncer de cette manière, on pourroit, peut-être, s'imaginer que ce n'est ici qu'une question de mots. Cependant elle influe trop dans la pratique pour être méprisée : il s'agit moins des noms en eux-mêmes, que de déterminer les idées qu'on leur doit attacher, & sur les-

quelles on n'a pas été trop bien d'accord jusqu'ici.

Demandez à une personne qui chante, ce que c'est qu'un *ut*, elle vous dira que c'est le premier ton de la gamme: demandez la même chose à un joueur d'instrumens, il vous répondra que c'est une telle touche de son Violon ou de son Clavecin. Ils ont deux raisons; ils s'accordent même en un sens, & s'accorderoient tout-à-fait, si l'un ne se représentoit pas cette gamme comme mobile, & l'autre cet *ut* comme inva-riable.

Puisque l'on est convenu d'un certain son à-peu-près fixe pour y régler la portée des voix & le diapason des instrumens, il faut que ce son ait nécessairement un nom, & un nom fixe comme le son qu'il exprime; donnons-lui le nom d'*ut*; j'y consens. Réglons ensuite sur ce nom-là tous ceux des différens sons de l'échelle générale, afin que nous puissions indiquer le rapport qu'ils ont avec lui & avec les différentes touches des instrumens: j'y consens encore; & jusques-là le Symphoniste a raison.

Mais ces sons auxquels nous venons

de donner des noms , & ces touches qui les font entendre , font disposés de telle maniere qu'ils ont entr'eux & avec la touche *ut* certains rapports qui constituent proprement ce qu'on appelle ton , & ce ton dont *ut* est la fondamentale est celui que font entendre les touches noires de l'Orgue & du Clavecin quand on les joue dans un certain ordre , sans qu'il soit possible d'employer toutes les mêmes touches pour quelque autre ton dont *ut* ne seroit pas la fondamentale , ni d'employer dans celui d'*ut* aucune des touches blanches du clavier , lesquelles n'ont même aucun nom propre , & en prennent de différens , s'appellant tantôt dièses & tantôt bémols suivant les tons dans lesquels elles sont employées.

Or , quand on veut établir une autre fondamentale , il faut nécessairement faire un tel choix des sons qu'on veut employer , qu'ils aient avec elle précisément les mêmes rapports que le *re* , le *mi* , le *sol* , & tous les autres sons de la gamme naturelle avoient avec l'*ut*. C'est le cas où le Chanteur a droit de dire au Symphoniste : pourquoi ne

vous servez-vous pas des mêmes noms pour exprimer les mêmes rapports? Au reste, je crois peu nécessaire de remarquer qu'il faudroit toujours déterminer la fondamentale par son nom naturel, & que c'est seulement après cette détermination qu'elle produit le nom d'*ut*.

Il est vrai qu'en affectant toujours les mêmes noms aux mêmes touches de l'instrument & aux mêmes notes de la Musique, il semble d'abord qu'on établit un rapport plus direct entre cette note & cette touche, & que l'une excite plus aisément l'idée de l'autre, qu'on ne feroit en cherchant toujours une égalité de rapport entre les chiffres des notes & le chiffre fondamental d'un côté; & de l'autre entre son fondamental & les touches de l'instrument.

On peut voir que je ne tâche pas d'énervier la force de l'objection; oserai-je me flatter à mon tour, que les préjugés n'ôteront rien à celle de mes réponses?

D'abord, je remarquerai que le rapport fixé par les mêmes noms entre les touches de l'instrument & les notes de

la Musique , a bien des exceptions & des difficultés auxquelles on ne fait pas toujours assez d'attention.

Nous avons trois clefs dans la Musique , & ces trois clefs ont huit positions ; ainsi suivant ces différentes positions , voilà huit touches différentes pour la même position , & huit positions pour la même touche & pour chaque touche de l'instrument : il est certain que cette multiplication d'idées nuit à leur netteté ; il y a même bien des Symphonistes qui ne les possèdent jamais toutes à un certain point , quoique toutes les huit clefs soient d'usage sur plusieurs instrumens.

Mais renfermons-nous dans l'examen de ce qui arrive sur une seule clef. On s'imagine que la même note doit toujours exprimer l'idée de la même touche , & cependant cela est très-faux : car par des accidens fort communs , causés par les dièses & les bémols , il arrive à tout moment , non-seulement que la note *si* devient la touche *ut* , que la note *mi* devient la touche *fa* & réciproquement , mais encore qu'une note diésée à la clef & diésée par accident , monte d'un ton tout entier ,

qu'un *fa* devient un *sol*, un *ut* un *re*, &c. Et qu'au contraire par un double bémol, un *mi* deviendra un *re*, un *si* un *la*, & ainsi des autres. Où en est donc la précision de nos idées? Quoi! je vois un *sol* & il faut que je touche un *la*! Est-ce là ce rapport si juste, si vanté, auquel on veut sacrifier celui de la modulation?

Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait quelque chose de très-ingénieux dans l'invention des accidens ajoutés à la clef, pour indiquer, non pas les différens tons, car ils ne sont pas toujours connus par-là, mais les différentes altérations qu'ils causent. Ils n'expliquent pas mal la théorie des progressions, c'est dommage qu'ils fassent acheter si cher cet avantage par la peine qu'ils donnent dans la pratique du chant & des instrumens. Que me sert, à moi, de savoir qu'un tel demi-ton a changé de place, & que de-là on l'a transféré là pour en faire une note sensible, une quatrième ou une sixième note; si d'ailleurs je ne puis venir à bout de l'exécuter sans me donner la torture, & s'il faut que je me souvienne exactement de ces cinq dièses ou de ces

cinq bémols pour les appliquer à toutes les notes que je trouverai sur les mêmes positions ou à l'octave, & cela précisément dans le tems que l'exécution devient la plus embarrassante par la difficulté particulière de l'instrument? Mais ne nous imaginons pas que les Musiciens se donnent cette peine dans la pratique; il suivent une autre route bien plus commode, & il n'y a pas un habile homme parmi eux qui, après avoir présumé dans le ton où il doit jouer, ne fasse plus d'attention au degré du ton où il se trouve & dont il connoît la progression, qu'au dièse ou au bémol qui l'affecte.

En général, ce qu'on appelle chanter & exécuter au naturel est, peut-être, ce qu'il y a de plus mal imaginé dans la Musique : car si les noms des notes ont quelque utilité réelle, ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progressions des sons. Or, dès que le ton change, les rapports des sons & la progression changeant aussi, la raison dit qu'il faut le même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau

ton, sans quoi l'on renverse le sens des noms & l'on ôte aux mots le seul avantage qu'ils puissent avoir, qui est d'exciter d'autres idées avec celles des sons. Le passage du *mi* au *fa* ou du *si* à l'*ut*, excite naturellement dans l'esprit du Musicien l'idée du demi-ton. Cependant, si l'on est dans le ton de *si* ou dans celui de *mi*, l'intervalle du *si* à l'*ut*, ou du *mi* au *fa* est toujours d'un ton & jamais d'un demi-ton. Donc, au lieu de leur conserver des noms qui trompent l'esprit & qui choquent l'oreille exercée par une différente habitude, il est important de leur en appliquer d'autres dont le sens connu ne soit point contradictoire, & annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or, tous les rapports des sons du système diatonique se trouvent exprimés dans le majeur tant en montant qu'en descendant, dans l'octave comprise entre deux *ut*, suivant l'ordre naturel, & dans le mineur, dans l'octave comprise entre deux *la* suivant le même ordre en descendant seulement, car en montant le mode mineur est assujetti à des affections différentes qui présentent de nouvelles réflexions pour la théorie, les



quelles ne sont pas aujourd'hui de mon sujet, & qui ne font rien au système que je propose.

Je ne disconviens pas qu'à l'égard des instrumens ma méthode ne s'écarte beaucoup de l'esprit de la méthode ordinaire : mais comme je ne crois pas la méthode ordinaire extrêmement estimable, & que je crois même d'en démontrer les défauts, il faudroit toujours avant que de me condamner par là, se mettre en état de me convaincre, non pas de la différence, mais du désavantage de la mienne.

Continuons d'en expliquer la mécanique. Je reconnois dans la Musique douze sons ou cordes originales, l'un desquels est le *C sol ut* qui sert de fondement à la gamme naturelle : prendre un des autres sons pour fondamental, c'est lui attribuer toutes les propriétés de l'*ut* ; c'est proprement transposer la gamme naturelle plus haut ou plus bas de tant de degrés. Pour déterminer ce son fondamental, je me sers du mot correspondant, c'est-à-dire, du *sol*, du *re*, du *la*, &c. & je l'écris à la marge au haut de l'air que je veux noter : alors ce *sol* ou ce *re* qu'on peut appeller la

clef, devient *ut*, & servant de fondement à un nouveau ton & à une nouvelle gamme, toutes les notes de Clavier lui deviennent relatives, & ce n'est alors qu'en vertu du rapport qu'elles ont avec ce son fondamental, qu'elles peuvent être employées.

C'est-là, quoi qu'on en puisse dire, le vrai principe auquel il faut s'attacher dans la composition, dans le prélude, & dans le chant; & si vous prétendez conserver aux notes leurs noms naturels, il faut nécessairement que vous les considériez tout à la fois sous une double relation, savoir, par rapport au *C sol ut* & à la gamme naturelle; & par rapport au son fondamental particulier, sur lequel vous êtes contraint d'en régler le progrès & les altérations. Il n'y a qu'un ignorant qui joue des dièses & des bémols sans penser au ton dans lequel il est; alors, Dieu sait quelle justesse il peut y avoir dans son jeu!

Pour former donc un élève suivant ma méthode, je parle de l'instrument, car pour le chant la chose est si aisée qu'il seroit superflu de s'y arrêter; il faut d'abord lui apprendre à connoître & à toucher par leur nom naturel,

c'est-à-dire sur la clef d'*ut*, toutes les touches de son instrument. Ces premiers noms lui doivent servir de règle pour trouver ensuite les autres fondamentales, & toutes les modulations possibles des tons majeurs auxquels seul il suffit de faire attention, comme je l'expliquerai bientôt.

Je viens ensuite à la clef *sol*, & après lui avoir fait toucher le *sol*, je l'avertis que ce *sol* devenant la fondamentale du ton, doit s'appeler *ut*, je lui fais parcourir sur cet *ut* toute la gamme naturelle en-haut & en-bas suivant l'étendue de son instrument : comme il y aura quelque différence dans la touche ou dans la disposition des doigts à cause du demi-ton transposé, je la lui ferai remarquer. Après l'avoir exercé quelque tems sur ces deux tons, je l'amènerai à la clef *re*, & lui faisant appeler *ut* le *re* naturel, je lui fais recommencer sur cet *ut* une nouvelle gamme, & parcourant ainsi toutes les fondamentales de quinte en quinte, il se trouvera enfin dans le cas d'avoir prélué en mode majeur sur les douze cordes du système chromatique, & de connoître parfaitement le rapport & les affections dif-

férentes de toutes les touches de son instrument, sur chacun de ces douze différens tons.

Alors je lui mets de la Musique aîlée entre les mains. La clef lui montre quelle touche doit prendre la dénomination d'*ut*, & comme il a appris à trouver le *mi* & le *sol*, &c. c'est-à-dire, la tierce-majeure & la quinte, &c. Sur cette fondamentale, un 3 & un 5 sont bientôt pour lui des signes familiers, & si les mouvemens lui étoient connus & que l'instrument n'eût pas les difficultés particulières, il seroit dès-lors en état d'exécuter à livre ouvert toute sorte de Musique, sur tous les tons & sur toutes les clefs. Mais avant que d'en dire davantage sur cet article, il faut achever d'expliquer la partie qui regarde l'expression des sons.

A l'égard du mode mineur, j'ai déjà remarqué que la nature ne nous l'avoit point enseigné directement. Peut-être vient-il d'une suite de la progression dont j'ai parlé dans l'expérience des tuyaux, où l'on trouve qu'à la quatrième quinte cet *ut* qui avoit servi de fondement à l'opération, fait une tierce mineure avec le *la* qui est alors le son

fondamental. Peut-être est-ce aussi de-là que naît cette grande correspondance entre le mode majeur *ut* & le mode mineur de la sixième note, & réciproquement entre le mode mineur *la* & le mode majeur de sa médiante.

De plus; la progression des sons affectés au mode mineur est précisément la même qui se trouve dans l'octave comprise entre deux *la*, puisque, suivant M. Rameau, il est essentiel au mode mineur d'avoir sa tierce & sa sixte mineures, & qu'il n'y a que cette octave où, tous les autres sons étant ordonnés comme ils doivent l'être, la tierce & la sixte se trouvent mineures naturellement.

Prenant donc *la* pour le nom de la tonique des tons mineurs, & l'exprimant par le chiffre 6, je laisserai toujours à sa médiante *ut* le privilège d'être, non pas tonique, mais fondamentale caractéristique; je me conformerai en cela à la nature qui ne nous fait point connoître de fondamentale proprement dite dans les tons mineurs; & je conserverai à la fois l'uniformité dans les noms des notes & dans les chiffres qui les expriment, & l'analogo-

gie qui se trouve entre les modes majeur & mineur pris sur les deux cordes *ut* & *la*.

Mais cet *ut* qui par la transposition doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs, & celui de la médiante dans les tons mineurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du système chromatique; & pour la désigner, il suffira de mettre à la marge le nom de cette corde prise sur le clavier dans l'ordre naturel. On voit par-là que si le Chant est dans le ton d'*ut* majeur ou de *la* mineur, il faudra écrire *ut* à la marge; si le Chant est dans le ton de *re* majeur ou de *si* mineur, il faut écrire *re* à la marge; pour le ton de *mi* majeur ou d'*ut* dièse mineur, on écrira *mi* à la marge, & ainsi de suite, c'est-à-dire, que la note écrite à la marge, ou la clef, désigne précisément la touche du clavier qui doit s'appeler *ut*, & par conséquent être tonique dans le ton majeur, médiante dans le mineur & fondamentale dans tous les deux: sur quoi l'on remarquera que j'ai toujours appelé cet *ut* fondamentale & non pas tonique, parce qu'elle ne l'est que dans les tons

majeurs , mais qu'elle sert également de fondement à la relation & au nom des notes , & même aux différentes octaves dans l'un & l'autre mode : mais à le bien prendre , la connoissance de cette clef n'est d'usage que pour les instrumens , & ceux qui chantent n'ont jamais besoin d'y faire attention.

Il suit de-là que la même clef sous le même nom d'*ut* , désigne cependant deux tons différens , savoir , le majeur dont elle est tonique & le mineur dont elle est médiante , & dont par conséquent , la tonique est une tierce au-dessous d'elle. Il suit encore que les mêmes noms des notes & les notes affectées de la même manière , du moins en descendant , servent également pour l'un & l'autre mode , de sorte que non-seulement on n'a pas besoin de faire une étude particulière des modes mineurs ; mais que même on seroit à la rigueur dispensé de les connoître , les rapports exprimés par les mêmes chiffres n'étant point différens , quand la fondamentale est tonique , que quand elle est médiante : cependant pour l'évidence du ton & pour la facilité du pré-lude , on écrira la clef tout simplement

quand elle sera tonique , & quand elle sera médiante on ajoutera au-dessous d'elle une petite ligne horizontale. ( Voyez la pl. Ex. 7 & 8. )

Il faut parler à présent des changemens de ton : mais comme les altérations accidentelles des sons s'y présentent souvent, & qu'elles ont toujours lieu dans le mode mineur, en montant de la dominante à la tonique, je dois auparavant en expliquer les signes.

Le dièse s'exprime par un petite ligne oblique, qui croise la note en montant de gauche à droite, *sol* dièse, par exemple, s'exprime ainsi, *♯*. *fa* dièse ainsi, *♯*. Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la ligne en descendant, *♭*, *♮*, & ces signes, plus simples que ceux qui sont en usage, servent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils causent.

Pour le bécarre, il n'est devenu nécessaire que par le mauvais choix du dièse & du bémol, parce qu'étant des caractères séparés des notes qu'ils altèrent, s'il s'en trouve plusieurs de suite, sous l'un ou l'autre de ces signes, on ne peut jamais distinguer celles qui doivent être affectées de celles qui ne le doivent

vent



vent pas , sans se servir du bécarre. Mais comme par mon systême, le signe de l'altération, outre la simplicité de sa figure, a encore l'avantage d'être toujours inhérent à la note altérée, il est clair que toutes celles auxquelles on ne le verra point, devront être exécutées au ton naturel qu'elles doivent avoir sur la fondamentale où l'on est. Je retranche donc le bécarre comme inutile, & je le retranche encore comme équivoque, puisqu'il est commun de le trouver employé en deux sens tout opposés : car les uns s'en servent pour ôter l'altération causée par les signes de la clef, & les autres, au contraire, pour remettre la note au ton qu'elle doit avoir conformément à ces mêmes signes.

A l'égard des changemens de ton, soit pour passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre, il pourroit suffire de changer la clef : mais comme il est extrêmement avantageux de ne point rendre la connoissance de cette clef nécessaire à ceux qui chantent, & que, d'ailleurs, il faudroit une certaine habitude pour trouver facilement le rapport d'une clef à l'autre, voici la pré-

caution qu'il y faut ajouter. Il n'est question que d'exprimer la première note de ce changement, de manière à représenter ce qu'elle étoit dans le ton d'où l'on sort, & ce qu'elle est dans celui où l'on entre. Pour cela, j'écris d'abord cette première note entre deux doubles lignes perpendiculaires par le chiffre qui la représente dans le ton précédent, ajoutant au-dessus d'elle la clef ou le nom de la fondamentale du ton où l'on va entrer : j'écris ensuite cette même note par le chiffre qui l'exprime dans le ton qu'elle commence. De sorte qu'eu égard à la suite du Chant, le premier chiffre indique le ton de la note, & le second sert à en trouver le nom.

Vous voyez (pl. Ex. 9.) non-seulement que du ton de *sol* vous passez dans celui d'*ut*, mais que la note *fa* du ton précédent est la même que la note *ut* qui se trouve la première dans celui où vous entrez.

Dans cet autre exemple, (Voyez Ex. 10.) la première note *ut* du premier changement seroit le *mi* bémol du mode précédent, & la première note *mi* du second changement seroit l'*ut* dièse du mode précédent, comparaison très-

commode pour les voix & même pour les instrumens, lesquels ont de plus l'avantage du changement de clef. On y peut remarquer aussi que dans les changemens de mode, la fondamentale change toujours, quoique la tonique reste la même; ce qui dépend des règles que j'ai expliquées ci-devant.

Il reste dans l'étendue du clavier une difficulté dont il est tems de parler. Il ne suffit pas de connoître le progrès affecté à chaque mode, la fondamentale qui lui est propre, si cette fondamentale est tonique ou médiante, ni enfin de la savoir rapporter à la place qui lui convient, dans l'étendue de la gamme naturelle; mais il faut encore savoir à quelle octave, en un mot, à quelle touche précise du clavier elle doit appartenir.

Le grand clavier ordinaire a cinq octaves d'étendue, & je m'y bornerai pour cette explication, en remarquant seulement qu'on est toujours libre de le prolonger de part & d'autre tout aussi loin qu'on voudra, sans rendre la note plus diffuse ni plus incommode.

Supposons donc que je sois à la clef d'*ut*, c'est-à-dire au son d'*ut* majeur,

ou de *la* mineur qui constitue le clavier naturel. Le clavier se trouve alors disposé de sorte que depuis le premier *ut* d'en - bas jusqu'au dernier *ut* d'en-haut, je trouve quatre octaves complètes outre les deux portions qui restent en haut & en bas entre l'*ut* & le *fa*, qui termine le clavier de part & d'autre.

J'appelle A, la première octave comprise entre l'*ut* d'en-bas & le suivant vers la droite, c'est-à-dire, tout ce qui est renfermé entre 1 & 7 inclusivement. J'appelle B l'octave qui commence au second *ut*, comptant de même vers la droite; C la troisième, D la quatrième, &c. jusqu'à E, où commence une cinquième octave qu'on pousseroit plus haut si l'on vouloit. A l'égard de la portion d'en-bas qui commence au premier *fa*, & se termine au premier *si*, comme elle est imparfaite, ne commençant point par la fondamentale, nous l'appellerons l'octave X; & cette lettre X servira dans toute sorte de tons, à désigner les notes qui resteront au bas du clavier au-dessous de la première tonique.

Supposons que je veuille noter un

air à la clef d'*ut*, c'est-à-dire, au ton d'*ut*, majeur, ou de *la* mineur : j'écris *ut* au haut de la page à la marge, & je le rends médiante ou tonique, suivant que j'y ajoute ou non la petite ligne horizontale.

Sachant ainsi quelle corde doit être la fondamentale du ton, il n'est plus question que de trouver dans laquelle des cinq octaves roule davantage le Chant que j'ai à exprimer, & d'en écrire la lettre au commencement de la ligne sur laquelle je place mes notes. Les deux espaces au-dessus & au-dessous représenteront les étages contigus, & serviront pour les notes qui peuvent excéder en haut ou en bas l'octave représentée par la lettre que j'ai mise au commencement de la ligne. J'ai déjà remarqué que si le Chant se trouvoit assez bizarre pour passer cette étendue, on seroit toujours libre d'ajouter une ligne en haut ou en bas, ce qui peut quelquefois avoir lieu pour les instrumens.

Mais comme les octaves se comptent toujours d'une fondamentale à l'autre, & que ces fondamentales sont différentes, suivant les différens tons où l'on

est, les octaves se prennent aussi sur différens degrés, & sont, tantôt plus hautes ou plus basses, suivant que leur fondamentale est éloignée du *C sol ut* naturel.

Pour représenter clairement cette mécanique, j'ai joint ici (voyez la Planche) une table générale de tous les sons du clavier, ordonnés par rapport aux douze cordes du système chromatique, prises successivement pour fondamentales.

On y voit d'une manière simple & sensible le progrès des différens sons, par rapport au ton où l'on est. On verra aussi par l'explication suivante, comment elle facilite la pratique des instrumens, au point de n'en faire qu'un jeu, non-seulement par rapport aux instrumens à touches marquées, comme le Basson, le Hautbois, la Flûte, la Basse-de-Viole, & le Clavecin, mais encore à l'égard du Violon, du Violoncelle & de toute autre espèce sans exception.

Cette table représente toute l'étendue du clavier, combiné sur les douze cordes : le clavier naturel, où l'*ut* conserve son nom propre, se trouve ici

au sixieme rang marqué par une étoile à chaque extrémité, & c'est à ce rang que tous les autres doivent se rapporter, comme au terme commun de comparaison. On voit qu'il s'étend depuis le *fa* d'en-bas jusqu'à celui d'en-haut, à la distance de cinq octaves, qui font ce qu'on appelle le grand clavier.

J'ai déjà dit que l'intervalle compris depuis le premier 1 jusqu'au premier 7 qui le suit vers la droite, s'appelle A; que l'intervalle compris depuis le second 1 jusqu'à l'autre 7, s'appelle l'octave B; l'autre l'octave C, &c. jusqu'au cinquieme 1, où commence l'octave E, que je n'ai porté ici que jusqu'au *fa*. A l'égard des quatre notes qui sont à la gauche du premier *ut*, j'ai dit encore qu'elles appartiennent à l'octave X, à laquelle je donne ainsi une lettre hors de rang, pour exprimer que cette octave n'est pas complète, parce qu'il faudroit, pour parvenir jusqu'à l'*ut*, descendre plus bas que le clavier ne le permet.

Mais si je suis dans un autre ton, comme, par exemple, à la clef de *re*, alors ce *re* change de nom & devient

*ut*, c'est pourquoi l'octave A, comprise depuis la première tonique jusqu'à la septième note, est d'un degré plus élevée que l'octave correspondante du ton précédent, ce qu'il est aisé de voir par la table, puisque cet *ut* du troisième rang, c'est-à-dire, de la clef de *re*, correspond au *re* de la clef naturelle d'*ut*, sur lequel il tombe perpendiculairement, & par la même raison, l'octave X y a plus de notes que la même octave de la clef d'*ut*, parce que les octaves en s'élevant davantage, s'éloignent de la plus basse note du clavier.

Voilà pourquoi les octaves montent depuis la clef d'*ut* jusqu'à la clef de *mi*, & descendent depuis la même clef d'*ut* jusqu'à celle de *fa*; car ce *fa* qui est la plus basse note du clavier, devient alors fondamentale, & commence, par conséquent, la première octave A.

Tout ce qui est donc compris entre les deux premières lignes obliques vers la gauche, est toujours de l'octave A, mais à différens degrés, suivant le ton où l'on est. La même touche, par exemple, fera *ut* dans le ton



majeur de *mi*, *re* dans celui de *re*, *mi* dans celui d'*ut*, *fa* dans celui de *si*, *sol* dans celui de *la*, *la* dans celui de *sol*, *si* dans celui de *fa*. C'est toujours la même touche, parce que c'est la même colonne; & c'est la même octave, parce que cette colonne est renfermée entre les mêmes lignes obliques. Donnons un exemple de la façon d'exprimer le ton, l'octave & la touche sans équivoque. (Voyez la Planche Exemple II.)

Cet exemple est à la clef de *re*, il faut donc le rapporter au quatrième rang, répondant à la même clef, l'octave B, marquée sur la ligne, montre que l'intervalle supérieur dans lequel commence le chant, répond à l'octave supérieure C : ainsi la note 3, marquée d'un *a* dans la table, est justement celle qui répond à la première de cet exemple. Ceci suffit pour faire entendre que dans chaque partie on doit mettre sur le commencement de la ligne, la lettre correspondante à l'octave, dans laquelle le chant de cette partie roule le plus, & que les espaces qui sont au-dessus & au-dessous, se-

ront pour les octaves supérieure & inférieure.

Les lignes horizontales servent à séparer, de demi-ton en demi-ton, les différentes fondamentales, dont les noms sont écrits à la droite de la table.

Les lignes perpendiculaires montrent que toutes les notes traversées de la même ligne, ne sont toujours qu'une même touche, dont le nom naturel, si elle en a un, se trouve au sixième rang de la même colonne suivant les différens tons où l'on est. Ces lignes perpendiculaires sont de deux sortes; les unes noires, qui servent à montrer que les chiffres qu'elles joignent représentent une touche naturelle, & les autres ponctuées, qui sont pour les touches blanches ou altérées, de façon qu'en quelque ton que l'on soit on peut connoître sur le champ, par le moyen de cette table, quelles sont les notes qu'il faut altérer pour exécuter dans ce ton-là.

Les clefs que vous voyez au commencement, servent à déterminer quelle note doit porter le nom d'*ut*, & à marquer le ton comme je l'ai déjà

dit ; il y en a cinq qui peuvent être doubles , parce que le bémol de la supérieure marqué *b* , & le dièse de l'inférieure marqué *d* , produisent le même effet ( *a* ). Il ne fera pas mal cependant de s'en tenir aux dénominations que j'ai choisies , & qui , abstraction faite de toute autre raison , sont du moins préférables , parce qu'elles sont les plus usitées.

Il est encore aisé , par le moyen de cette table , de marquer précisément l'étendue de chaque partie , tant vocale qu'instrumentale , & la place qu'elle occupera dans ces différentes octaves suivant le ton où l'on sera.

Je suis convaincu qu'en suivant exactement les principes que je viens d'expliquer , il n'est point de Chant qu'on ne soit en état de solfier en très-peu de tems , & de trouver de même sur quelque instrument que ce soit , avec toute la facilité possible. Rappelons

---

( *a* ) Ce n'est qu'en vertu du tempérament que la même touche peut servir de dièse à l'une & de bémol à l'autre , puisque d'ailleurs , personne n'ignore que la somme de deux demi-tons mineurs ne sauroit faire un ton.

un peu en détail ce que j'ai dit sur cet article.

Au lieu de commencer d'abord à faire exécuter machinalement des airs à cet Ecolier; au lieu de lui faire toucher, tantôt des dièses, tantôt des bémols, sans qu'il puisse concevoir pourquoi il le fait, que le premier soin du Maître soit de lui faire connoître à fond tous les sons de son instrument, par rapport aux différens tons sur lesquels ils peuvent être pratiqués.

Pour cela, après lui avoir appris les noms naturels de toutes les touches de son instrument, il faut lui présenter un autre point de vue, & le rappeler à un principe général. Il connoît déjà tous les sons de l'octave suivant l'échelle naturelle, il est question, à présent, de lui en faire faire l'analyse. Supposons-le devant un Clavecin. Le clavier est divisé en soixante & une touches: on lui explique que ces touches prises successivement, & sans distinction de blanches ni de noires, expriment des sons qui, de gauche à droite, vont en s'élevant de demi-ton en de mi-ton. Prenant la touche *ut* pour

fondement de notre opération , nous trouverons toutes les autres de l'échelle naturelle , disposées à son égard de la maniere suivante.

La deuxieme note , *re* , à un ton , d'intervalle vers la droite , c'est-à-dire , qu'il faut laisser une touche intermédiaire entre l'*ut* & le *re* , pour la division de deux demi-tons.

La troisieme , *mi* , à un autre ton du *re* & à deux tons de l'*ut* , de sorte qu'entre le *re* & le *mi* , il faut encore une touche intermédiaire.

La quatrieme , *fa* , à un demi-ton du *mi* & à deux tons & demi de l'*ut* ; par conséquent , le *fa* est la touche qui suit le *mi* immédiatement , sans en laisser aucune entre-deux.

La cinquieme , *sol* , à un ton du *fa* , & à trois tons & demi de l'*ut* ; il faut laisser une touche intermédiaire.

La sixieme , *la* , à un ton du *sol* , & à quatre tons & demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire.

La septieme , *si* , à un ton de *la* , & à cinq tons & demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire.

La huitieme , *ut* d'en-haut , à demi-ton du *si* , & à six tons du premier *ut*

dont elle est l'octave, par conséquent le *si* est contigu à l'*ut* qui le suit, sans touche intermédiaire.

En continuant ainsi tout le long du clavier, on n'y trouvera que la réplique des mêmes intervalles, & l'Écolier se les rendra aisément familiers, de même que les chiffres qui les expriment & qui marquent leur distance de l'*ut* fondamental. On lui fera remarquer qu'il y a une touche intermédiaire entre chaque degré de l'octave, excepté entre le *mi* & le *fa*; & entre le *si* & l'*ut* d'en-haut, où l'on trouve deux intervalles de demi-ton chacun, qui ont leur position fixe dans l'échelle.

On observera aussi qu'à la clef d'*ut* toutes les touches noires sont justement celles qu'il faut prendre, & que toutes les blanches sont les intermédiaires qu'il faut laisser. On ne cherchera point à lui faire trouver du mystère dans cette distribution, & l'on lui dira seulement que comme le clavier seroit trop étendu ou les touches trop petites, si elles étoient toutes uniformes, & que d'ailleurs la clef d'*ut* est la plus usitée dans la Musique, on a, pour plus de commodité, rejeté hors

des intervalles les touches blanches, qui n'y font que de peu d'usage. On se gardera bien aussi d'affecter un air savant en lui parlant des tons & des demi-tons majeurs & mineurs, des comma, du tempérament; tout cela est absolument inutile à la pratique, du moins pour ce tems-là; en un mot, pour peu qu'un Maître ait d'esprit & qu'il possède son Art, il a tant d'occasions de briller en instruisant, qu'il est inexcusable quand sa vanité est à pure perte pour le Disciple.

Quand on trouvera que l'Ecolier possède assez bien son clavier naturel, on commencera alors à lui faire transposer sur d'autres clefs, en choisissant d'abord celles où les sons naturels sont les moins altérés. Prenons, par exemple, la clef de *sol*.

Ce mot *sol*, direz-vous à l'Ecolier, écrit ainsi à la marge, signifie qu'il faut transporter au *sol* & à son octave le nom & toutes les propriétés de l'*ut* & de la gamme naturelle. Ensuite, après l'avoir exhorté à se rappeler la disposition des tons de cette gamme, vous l'inviterez à l'appliquer dans le même ordre au *sol* considéré

comme fondamentale, c'est-à-dire, comme un *ut*; d'abord, il sera question de trouver le *re*; si l'Ecolier est bien conduit, il le trouvera de lui-même, & touchera le *la* naturel, qui est précisément par rapport au *sol* dans la même situation que le *re* par rapport à l'*ut*; pour trouver le *mi*, il touchera le *fi*; pour trouver le *fa* il touchera l'*ut*, & vous lui ferez remarquer qu'effectivement ces deux dernières touches donnent un demi-ton d'intervalle intermédiaire, de même que le *mi* & le *fa* dans l'échelle naturelle. En poursuivant de même, il touchera le *re* pour le *sol*, & le *mi* pour le *la*. Jusqu'ici il n'aura trouvé que des touches naturelles pour exprimer dans l'octave *sol* l'échelle de l'octave *ut*; de sorte que si vous poursuivez, & que vous demandiez le *fi* sans rien ajouter, il est presque inmanquable qu'il touchera le *fa* naturel : alors vous l'arrêterez-là, & vous lui demanderez s'il ne se souvient pas qu'entre le *la* & le *fi* naturel, il a trouvé un intervalle d'un ton & une touche intermédiaire : vous lui montrerez en même tems cet intervalle à



la clef d'*ut*, & revenant à celle de *sol*, vous lui placerez le doigt sur le *mi* naturel que vous nommerez *la*, en demandant où est le *si*; alors il se corrigera sûrement & touchera le *fa* dièse; peut-être touchera-t-il le *sol*: mais au lieu de vous impatienter, il faut saisir cette occasion de lui expliquer si bien la règle des tons & demi-tons, par rapport à l'octave *ut*, & sans distinction de touches noires & blanches, qu'il ne soit plus dans le cas de pouvoir s'y tromper.

Alors il faut lui faire parcourir le clavier de haut en bas, & de bas en haut, en lui faisant nommer les touches conformément à ce nouveau ton; vous lui ferez aussi observer que la touche blanche qu'on y emploie, y devient nécessaire pour constituer le demi-ton, qui doit être entre le *si* & l'*ut* d'en-haut, & qui seroit sans cela entre le *la* & le *si*, ce qui est contre l'ordre de la gamme. Vous aurez soin, sur-tout de lui faire concevoir qu'à cette clef-là, le *sol* naturel est réellement un *ut*, le *la* un *re*, le *si* un *mi*, &c. De sorte que ces noms & la position de leurs touches relatives lui

deviennent aussi familières qu'à la clef d'*ut*, & que tant qu'il est à la clef de *sol*, il n'envisage le clavier que par cette seconde exposition.

Quand on le trouvera suffisamment exercé, on le mettra à la clef de *re*, avec les mêmes précautions, & on l'amènera aisément à y trouver de lui-même le *mi* & le *si* sur deux touches blanches : cette troisième clef achèvera de l'éclaircir sur la situation de tous les tons de l'échelle, relativement à quelque fondamentale que ce soit, & vraisemblablement il n'aura plus besoin d'explication pour trouver l'ordre des tons sur toutes les autres fondamentales.

Il ne sera donc plus question que de l'habitude, & il dépendra beaucoup du Maître de contribuer à la former, s'il s'applique à faciliter à l'Écolier la pratique de tous les intervalles, par des remarques sur la position des doigts, qui lui en rendent bientôt la mécanique familière.

Après cela, de courtes explications sur le mode mineur, sur les altérations qui lui sont propres, & sur celles qui naissent de la modulation dans le

cours d'une même piece ; un Ecolier bien conduit par cette méthode, doit favoir à fond son clavier sur tous les tons dans moins de trois mois ; donnons-lui en fix, au bout desquels nous partirons de-là pour le mettre à l'exécution , & je soutiens que s'il a d'ailleurs quelque connoissance des mouvemens , il jouera dès-lors à livre ouvert, les airs notés par mes caractères , ceux , du moins , qui ne demanderont pas une grande habitude dans le doigter. Qu'il mette six autres mois à se perfectionner la main & l'oreille , soit pour l'harmonie , soit pour la mesure ; & voilà dans l'espace d'un an un Musicien du premier ordre , pratiquant également toutes les clefs , connoissant les modes & tous les tons , toutes les cordes qui leur sont propres , toute la suite de la modulation , & transposant toute piece de Musique dans toutes sortes de tons avec la plus parfaite facilité.

C'est ce qui me paroît découler évidemment de la pratique de mon système , & que je suis prêt de confirmer , non seulement par des preuves de raisonnement , mais par l'expérien-

ce, aux yeux de quiconque en voudra voir l'effet.

Au reste, ce que j'ai dit du Clavecin s'applique de même à tout autre instrument, avec quelques légères différences par rapport aux instrumens à manche, qui naissent des différentes altérations propres à chaque ton : comme je n'écris ici que pour les Maîtres à qui cela est connu, je n'en dirai que ce qui est absolument nécessaire, pour mettre dans son jour une objection qu'on pourroit m'opposer, & pour en donner la solution.

C'est un fait d'expérience que les différens tons de la Musique ont tous certain caractère qui leur est propre & qui les distingue chacun en particulier. L'*A mi* la majeur, par exemple, est brillant; l'*F ut* fa est majestueux; le *si* bémol majeur est tragique; le *fa* mineur est triste; l'*ut* mineur est tendre; & tous les autres tons ont de même, par préférence, je ne fais quelle aptitude à exciter tel ou tel sentiment, dont les habiles Maîtres savent bien se prévaloir. Or, puisque la modulation est la même dans tous les tons majeurs, pourquoi un ton majeur exciteroit-il une passion plutôt

qu'un autre ton majeur? Pourquoi le même passage du *re* au *fa* produit-il des effets différens, quand il est pris sur différentes fondamentales, puisque le rapport demeure le même? Pourquoi cet air joué en *A mi la* ne rend-il plus cette expression qu'il avoit en *G re sol*? Il n'est pas possible d'attribuer cette différence au changement de la fondamentale; puisque, comme je l'ai dit chacune de ces fondamentales, prise séparément, n'a rien en elle qui puisse exciter d'autre sentiment que celui du son haut ou bas qu'elle fait entendre: ce n'est point proprement par les sons que nous sommes touchés: c'est par les rapports qu'ils ont entr'eux, & c'est uniquement par le choix de ces rapports charmans, qu'une belle composition peut émouvoir le cœur en flattant l'oreille. Or, si le rapport d'un *ut* à un *sol*, ou d'un *re* à un *la* est le même dans tous les tons, pourquoi produit-il différens effets?

Peut-être trouveroit-on des Musiciens embarrassés d'en expliquer la raison; & elle seroit, en effet, très-inexplicable, si l'on admettoit à la rigueur cette identité de rapport dans les sons exprimés

par les mêmes noms , & représentés par les intervalles sur tous les tons.

Mais ces rapports ont entr'eux de légères différences , suivant lesquelles ils sont pris , ce sont ces différences , si petites en apparence , qui causent dans la Musique cette variété d'expressions sensible à toute oreille délicate , & sensible à tel point , qu'il est peu de Musicien , qui en écoutant un concert , ne connoisse en quel ton l'on exécute actuellement.

Comparons , par exemple , le *C sol ut* mineur , & le *D la re*. Voilà deux modes mineurs desquels tous les sons sont exprimés par les mêmes intervalles & par les mêmes noms , chacun relativement à sa tonique : cependant l'affection n'est point la même , & il est incontestable que le *C sol ut* est plus touchant que le *D la re*. Pour en trouver la raison , il faut entrer dans une recherche assez longue dont voici à-peu-près le résultat. L'intervalle qui se trouve entre la tonique *re* & sa seconde note , est un peu plus petit que celui qui se trouve entre la tonique du *C sol ut* & sa seconde note ; au contraire , le demi-ton qui se trouve entre la seconde note

& la médiate *D la re*, est un peu plus grand que celui qui est entre la seconde note & la médiate du *C sol ut*; de sorte que la tierce mineure restant à-peu-près égale de part & d'autre, elle est partagée dans le *C sol ut* en deux intervalles un peu plus inégaux que dans le *D la re*, ce qui rend l'intervalle du demi-ton plus petit de la même quantité dont celui du ton est plus grand.

On trouve aussi, par l'accord ordinaire du Clavecin, le demi-ton compris entre le *sol* naturel & le *la* bémol, un peu plus petit que celui qui est entre le *la* & le *si* bémol. Or, plus les deux sons qui forment un demi-ton se rapprochent, & plus le passage est tendre & touchant, c'est l'expérience qui nous l'apprend, & c'est, je crois, la véritable raison pour laquelle le mode mineur du *C sol ut* nous attendrit plus que celui du *D la re*; que si, cependant, la diminution vient jusqu'à causer de l'altération à l'harmonie, & jeter de la dureté dans le Chant, alors le sentiment se change en tristesse, & c'est l'effet que nous éprouvons dans l'*F ut fa* mineur.

En continuant nos recherches dans

ce goût-là, peut-être parviendrions-nous à-peu-près à trouver par ces différences légères qui subsistent dans les rapports des sons & des intervalles, les raisons des différens sentimens excités par les divers tons de la Musique. Mais si l'on vouloit aussi trouver la cause de ces différences, il faudroit entrer pour celadans un détail dont mon sujet me dispense, & qu'on trouvera suffisamment expliqué dans les ouvrages de Monsieur Rameau. Je me contenterai de dire ici en général que, comme il a fallu pour éviter de multiplier les sons, faire servir les mêmes à plusieurs usages, on n'a pu y réussir qu'en les altérant un peu, ce qui fait qu'eu égard à leurs différens rapports, ils perdent quelque chose de la justesse qu'ils devoient avoir. Le *mi*, par exemple, considéré comme tierce majeure d'*ut*, n'est point, à la rigueur, le même *mi* qui doit faire la quinte du *la*; la différence est petite, à la vérité, mais enfin elle existe, & pour la faire évanouir il a fallu tempérer un peu cette quinte: par ce moyen on n'a employé que le même son pour ces deux usages: mais de-là vient aussi  
que



que le ton du *re* au *mi* n'est pas de la même espèce que celui de l'*ut* au *re*, & ainsi des autres.

On pourroit donc me reprocher que j'anéantis ces différences par mes nouveaux signes, & que, par-là même, je détruis cette variété d'expression si avantageuse dans la Musique. J'ai bien des choses à répondre à tout cela.

En premier lieu, le tempérament est un vrai défaut; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, faute d'avoir pu mieux faire. Les harmoniques d'une corde ne nous donnent point de quinte tempérée, & la mécanique du tempérament introduit dans la modulation des tons si durs, par exemple, le *re* & le *sol* dièses, qu'ils ne sont pas supportables à l'oreille. Ce ne seroit donc pas une faute que d'éviter ce défaut, & sur-tout dans les caractères de la Musique, qui ne participant pas au vice de l'instrument, devroient, du moins par leur signification, conserver toute la pureté de l'harmonie.

De plus, les altérations causées par les différens tons, ne sont point pratiquées par les voix; l'on n'entonne point, par exemple, l'intervalle 45, autrement

que l'on entonneroit celui-ci 56, quoique cet intervalle ne soit pas tout-à-fait le même, & l'on module en chantant avec la même justesse dans tous les tons, malgré les altérations particulières que l'imperfection des instrumens introduit dans ces différens tons, & à laquelle la voix ne se conforme jamais, à moins qu'elle n'y soit contrainte par l'unisson des instrumens.

La nature nous apprend à moduler sur tous les tons, précisément dans toute la justesse des intervalles; les voix conduites par elle le pratiquent exactement. Faut-il nous éloigner de ce qu'elle prescrit pour nous assujettir à une pratique défectueuse, & faut-il sacrifier, non pas à l'avantage, mais au vice des instrumens, l'expression naturelle du plus parfait de tous? C'est ici qu'on doit se rappeler tout ce que j'ai dit ci-devant sur la génération des sons, & c'est par là qu'on se convaincra que l'usage de mes signes n'est qu'une expression très-fidelle & très exacte des opérations de la nature.

En second lieu, dans les plus considérables instrumens, comme l'Orgue, le Clayecin & la Viole, les touches étant

fixées, les altérations différentes de chaque ton dépendent uniquement de l'accord, & elles sont également pratiquées par ceux qui en jouent, quoiqu'ils n'y pensent point. Il en est de même des Flûtes, des Hautbois, Bassons & autres instrumens à trous, les dispositions des doigts sont fixées pour chaque son, & le seront de même par mes caractères, sans que les Ecoliers pratiquent moins le tempérament pour n'en pas connoître l'expression.

D'ailleurs, on ne sauroit me faire là-dessus aucune difficulté qui n'attaque en même tems la Musique ordinaire, dans laquelle bien loin que les petites différences des intervalles de même espèce soient indiquées par quelque marque, les différences spécifiques ne le sont même pas, puisque les tierces ou les sixtes, majeures & mineures, sont exprimées par les mêmes intervalles & les mêmes positions; au lieu que dans mon système les différens chiffres employés dans les intervalles de même dénomination, font du moins connoître s'ils sont majeurs ou mineurs.

Enfin, pour trancher tout-d'un-coup toute cette difficulté, c'est au Maître

& à l'oreille à conduire l'Ecolier dans la pratique des différens tons & des altérations qui leur sont propres : la Musique ordinaire ne donne point de regles pour cette pratique que je ne puis appliquer à la mienne avec encore plus d'avantage, & les doigts de l'Ecolier seront bien plus heureusement conduits en lui faisant pratiquer sur son Violon les intervalles, avec les altérations qui leur sont propres dans chaque ton, en avançant ou reculant un peu le doigt, que par cette foule de dièses & de bémols qui, faisant de plus petits intervalles entr'eux, ne contribuant point à former l'oreille, troublent l'Ecolier par des différences qui lui sont long-tems insensibles.

Si la perfection d'un système de Musique consistoit à y pouvoir exprimer une plus grande quantité de sons, il seroit aisé en adoptant celui de M. Sauveur, de diviser toute l'étendue d'une seule octave en 3010 décamérides ou intervalles égaux, dont les sons seroient représentés par des notes différemment figurées; mais de quoi serviroient tous ces caractères, puisque la diversité des sons qu'ils exprime-

roient ne seroit non plus à la portée de nos oreilles, qu'à celle des organes de notre voix? Il n'est donc pas moins inutile qu'on apprenne à distinguer l'*ut* double dièse, du *re* naturel, dès que nous sommes contraints de le pratiquer sur ce même *re*, & qu'on ne se trouvera jamais dans le cas d'exprimer en note la différence qui doit s'y trouver, parce que ces deux sons ne peuvent être relatifs à la même modulation.

Tenons pour une maxime certaine que tous les sons d'un mode doivent toujours être considérés, par le rapport qu'ils ont avec la fondamentale de ce mode-là, qu'ainsi les intervalles correspondans devroient être parfaitement égaux dans tous les tons de même espèce; aussi les considère-t-on comme tels dans la composition, & s'ils ne le sont pas à la rigueur dans la pratique, les Facteurs épuisent du moins toute leur habileté dans l'accord, pour en rendre la différence insensible.

Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre davantage sur cet article: si de l'aveu de la plus savante Académie de l'Europe, mon système a des avantages

marqués par-dessus la méthode ordinaire pour la Musique vocale, il me semble que ces avantages sont bien plus considérables dans la partie instrumentale, du moins, j'exposerai les raisons que j'ai de le croire ainsi; c'est à l'expérience à confirmer leur solidité. Les Musiciens ne manqueront pas de se récrier, & de dire qu'ils exécutent avec la plus grande facilité, par la méthode ordinaire, & qu'ils font de leurs instrumens tout ce qu'on en peut faire par quelque méthode que ce soit. D'accord; je les admire en ce point, & il ne semble pas en effet qu'on puisse pousser l'exécution à un plus haut degré de perfection que celui où elle est aujourd'hui: mais enfin quand on leur fera voir qu'avec moins de tems & de peine on peut parvenir plus sûrement à cette même perfection, peut-être seront-ils contraints de convenir que les prodiges qu'ils operent, ne sont pas tellement inséparables des barres, des noires & des croches, qu'on n'y puisse arriver par d'autres chemins. Proprement, j'entreprends de leur prouver qu'ils ont encore plus de mérite qu'ils ne pen-

soient, puisqu'ils suppléent par la force de leurs talens aux défauts de la méthode dont ils se servent.

Si l'on a bien compris la partie de mon système que je viens d'expliquer, on sentira qu'elle donne une méthode générale pour exprimer sans exception tous les sons usités dans la Musique, non pas, à la vérité, d'une manière absolue, mais relativement à un son fondamental déterminé; ce qui produit un avantage considérable en vous rendant toujours présent le ton de la pièce & la suite de la modulation. Il me reste maintenant à donner une autre méthode encore plus facile, pour pouvoir noter tous ces mêmes sons, de la même manière, sur un rang horizontal, sans avoir jamais besoin de lignes ni d'intervalles pour exprimer les différentes octaves.

Pour y suppléer donc, je me sers du plus simple de tous les signes, c'est-à-dire, du point; & voici comment je le mets en usage. Si je sors de l'octave par laquelle j'ai commencé pour faire une note dans l'étendue de l'octave supérieure, & qui commence à l'*ut* d'en haut, alors je mets un point au-dessus de cette note par laquelle je sors de

mon octave, & ce point une fois placé, c'est un avis que non-seulement la note sur laquelle il est, mais encore toutes celles qui la suivront, sans aucun signe qui le détruise, devront être prises dans l'étendue de cette octave supérieure où je suis entré. Par exemple,

*Ut*      c 1 3 5 i 3 5

Le point que vous voyez sur le second *ut* marque que vous entrez-là dans l'octave au-dessus de celle où vous avez commencé, & que par conséquent le 3 & le 5 qui suivent sont aussi de cette même octave supérieure & ne sont point les mêmes que vous aviez entonnés auparavant.

Au contraire, si je veux sortir de l'octave où je me trouve pour passer à celle qui est au-dessous, alors je mets le point sous la note par laquelle j'y entre.

*Ut*      d 5 3 1 5 3 1

Ainsi ce premier 5 étant le même que le dernier de l'exemple précédent, par le point que vous voyez ici sous le



second 5, vous êtes averti que vous sortez de l'octave où vous étiez monté, pour rentrer dans celle par où vous aviez commencé précédemment.

En un mot, quand le point est sur la note, vous passez dans l'octave supérieure, s'il est au-dessous vous passez dans l'inférieure, & quand vous changeriez d'octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou descendre de deux ou trois octaves tout-d'un-coup ou successivement, la regle est toujours générale, & vous n'avez qu'à mettre autant de points au-dessous ou au-dessus que vous avez d'octaves à descendre ou à monter.

Ce n'est pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou vous descendiez d'une octave : mais à chaque point vous entrez dans une octave différente, dans un autre étage, soit en montant, soit en descendant, par rapport au son fondamental *ut*, lequel ainsi se trouve bien de la même octave, en descendant diatoniquement, mais non pas en montant : le point, dans cette façon de noter, équivaut aux lignes & aux autres intervalles de la précédente ; tout ce qui est dans la même position appartient au

même point , & vous n'avez besoin d'un autre point que lorsque vous passez dans une autre position , c'est-à-dire , dans une autre octave. Sur quoi il faut remarquer que je ne me fers de ce mot d'octave qu'abusivement & pour ne pas multiplier inutilement les termes , parce que proprement l'étendue que je désigne par ce mot n'est remplie que d'un étage de sept notes , l'*ut* d'en-haut n'y étant pas compris.

Voici une suite de notes qu'il sera aisé de solfier par les regles que je viens d'établir.

*Sol* d 171231545675176543242176534551.

Et voici ( V. Pl. Ex. 12. ) le même exemple noté suivant la première méthode.

Dans une longue suite de chant , quoique les points vous conduisent toujours très-juste , ils ne vous font pourtant connoître l'octave où vous vous trouvez , que relativement à ce qui a précédé ; c'est pourquoi , afin de savoir précisément l'endroit du clavier où vous êtes , il faudroit aller en remontant jusqu'à la lettre qui est au commence-

ment de l'air, opération exacte, à la vérité, mais d'ailleurs un peu trop longue. Pour m'en dispenser, je mets au commencement de chaque ligne la lettre de l'octave où se trouve, non pas la première note de cette ligne, mais la dernière de la ligne précédente, & cela afin que la règle des points n'ait pas d'exception.

### EXEMPLE.

*Fa* d 17<sup>1</sup>2<sup>2</sup>3 4 5 6 7 5 1 5 2 5 3 1 4 3 2 1 7 6 5 5 5 4 6 4  
 e 4 2 7 5 6 4 5 1.

L'*e* que j'ai mis au commencement de la seconde ligne marque que le *fa* qui finit la première est de la cinquième octave, de laquelle je fors pour rentrer dans la quatrième *d* par le point que vous voyez au-dessous du *si* de cette seconde ligne.

Rien n'est plus aisé que de trouver cette lettre correspondante à la dernière note d'une ligne, & en voici la méthode.

Comptez tous les points qui sont au-dessus des notes de cette ligne : comptez aussi ceux qui sont au-

deffous, s'ils font égaux en nombre avec les premiers, c'est une preuve que la derniere note de la ligne est dans la même octave que la premiere, & c'est le cas du premier exemple de la pénultieme page, où après avoir trouvé trois points deffus & autant deffous, vous concluez qu'ils se détruisent les uns les autres, & que par conséquent la derniere note *fa* de la ligne est de la même octave *d* que la premiere note *ut* de la même ligne, ce qui est toujours vrai de quelque maniere que les points soient rangés, pourvu qu'il y en ait autant deffus que deffous.

S'ils ne sont pas égaux en nombre, prenez leur différence : comptez depuis la lettre qui est au commencement de la ligne ; & reculez d'autant de lettres vers l'*a*, si l'excès est au-deffous, ou s'il est au-deffus, avancez au contraire d'autant de lettres dans l'Alphabet, que cette différence contient d'unités, & vous aurez exactement la lettre correspondante à la derniere note.



## E X E M P L E.

*Ut* c 6367i 2176i 5i 234321368673i  
*e* 27i6786i432i86217633445867i.  
*d* 2786.

Dans la premiere ligne de cet exemple qui commence à l'étage *c*, vous avez deux points au-dessous & quatre au-dessus; par conséquent deux d'excès pour lesquels il faut ajouter à la lettre *c* autant de lettres, suivant l'ordre de l'Alphabet, & vous aurez la lettre *e* correspondante à la dernière note de la même ligne.

Dans la seconde ligne vous avez au contraire un point d'excès au-dessous, c'est-à-dire qu'il faut depuis la lettre *e* qui est au commencement de la ligne, reculer d'une lettre vers l'*a*, & vous aurez *d* pour la lettre correspondante à la dernière note de la seconde ligne.

Il faut de même observer de mettre la lettre de l'octave après chaque première & dernière note des reprises & des rondeaux, afin qu'en partant de-

là, on sache toujours sûrement si l'on doit monter ou descendre, pour reprendre ou pour recommencer. Tout cela s'éclaircira mieux par l'exemple suivant dans lequel cette marque \* est un signe de reprise.

*Mi* c 3 4 5 7̣ i 2 3 4 3 2 1 4 3 2 1 7̣ 6 2 5 b \*  
 c 5 c 5 5 b 7̣ 6 4 4 6 2 7̣ 5 i 2 5 7̣ i c.

La lettre *b* que vous voyez après la dernière note de la première partie, vous apprend qu'il faut monter d'une sixte pour revenir au *mi* du commencement, puisqu'il est de l'octave supérieure *c*, & la lettre *c* que vous voyez également après la première & la dernière note de la seconde partie, vous apprend qu'elles sont toutes deux de la même octave, & qu'il faut par conséquent monter d'une quinte, pour revenir de la finale à la reprise.

Ces observations sont fort simples & fort aisées à retenir. Il faut avouer cependant que la méthode des points a quelques avantages de moins que celle de la position d'étage en étage que j'ai enseignée la première, & qui n'a jamais

besoin de toutes ces différences de lettres : l'une & l'autre ont pourtant leur commodité, & comme elles s'apprennent par les mêmes règles & qu'on peut les savoir toutes deux ensemble, avec la même facilité qu'on a pour en apprendre une séparément, on les pratiquera chacune dans les occasions où elle paroîtra plus convenable. Par exemple rien ne sera si commode que la méthode des points pour ajouter l'air à des paroles déjà écrites, pour noter des petits airs, des morceaux détachés, & ceux qu'on veut envoyer en province, & en général pour la Musique vocale. D'un autre côté la méthode de position servira pour les partitions & les grandes pièces de Musique, pour la Musique instrumentale, & sur-tout pour commencer les Écoliers, parce que la mécanique en est encore plus sensible que de l'autre manière, & qu'en partant de celle-ci déjà connue, l'autre se conçoit du premier instant. Les Compositeurs s'en serviront aussi par préférence à cause de la distinction oculaire des différentes octaves. Ils sentiront en la pratiquant toute l'étendue de ses avantages, que j'ose dire

tels pour l'évidence de l'harmonie, que, quand ma méthode n'auroit nul cours dans la pratique, il n'est point de Compositeur qui ne dût l'employer pour son usage particulier & pour l'instruction de ses élèves.

Voilà ce que j'avois à dire sur la première partie de mon système qui regarde l'expression des sons, passons à la seconde qui traite de leurs durées.

L'article dont je viens de parler n'est pas, à beaucoup près, aussi difficile que celui-ci, du moins dans la pratique qui n'admet qu'un certain nombre de sons, dont les rapports sont fixés, & à-peu-près les mêmes dans tous les tons, au lieu que les différences qu'on peut introduire dans leurs durées peuvent varier presque à l'infini.

Il y a beaucoup d'apparence que l'établissement de la quantité dans la Musique a d'abord été relatif à celle du langage, c'est-à-dire qu'on faisoit passer plus vite les sons par lesquels on exprimoit les syllabes breves, & durer un peu plus long-tems ceux qu'on adaptoit aux longues. On poussa bientôt les choses plus loin, & l'on établit à l'imitation de la poésie une certaine



régularité dans la durée des sons, par laquelle on les assujettissoit à des retours uniformes qu'on s'avisa de mesurer par des mouvemens égaux de la main ou du pied; & d'où, à cause de cela, ils prirent le nom de mesures. L'analogie est visible à cet égard entre la Musique & la Poésie. Les vers sont relatifs aux mesures, les pieds aux tems, & les syllabes aux notes. Ce n'est pas assurément donner dans des absurdités, que de trouver des rapports aussi naturels, pourvu qu'on n'aille pas, comme le P. Souhaitti, appliquer à l'une les signes de l'autre; à cause de ce qu'elles ont de semblable, confondre ce qu'elles ont de différent.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en Physicien d'où naît cette égalité merveilleuse que nous éprouvons dans nos mouvemens, quand nous battons la mesure; pas un tems qui passe l'autre; pas la moindre différence dans leur durée successive, sans que nous ayons d'autre règle que notre oreille pour la déterminer: il y a lieu de conjecturer qu'un effet aussi singulier part du même principe qui nous fait entonner naturellement toutes les consonnances. Quoi

qu'il en soit, il est clair que nous avons un sentiment sûr pour juger du rapport des mouvemens tout comme de celui des sons, & des organes toujours prêts à exprimer les uns & les autres, selon les mêmes rapports; il me suffit, pour ce que j'ai à dire, de remarquer le fait sans en rechercher la cause.

Les Musiciens font de grandes distinctions dans ces mouvemens, non-seulement quant aux divers degrés de vitesse qu'ils peuvent avoir, mais aussi quant au genre même de la mesure, & tout cela n'est qu'une suite du mauvais principe par lequel ils ont fixé les différentes durées des sons : car pour trouver le rapport des uns aux autres, il a fallu établir un terme de comparaison, & il leur a plu de choisir pour ce terme une certaine quantité de durée qu'ils ont déterminée par une figure ronde; ils ont ensuite imaginé des notes de plusieurs autres figures, dont la valeur est fixée par rapport à cette ronde en proportion sous-double. Cette division seroit assez supportable, quoiqu'il s'en faille de beaucoup qu'elle n'ait l'universalité nécessaire, si le terme de comparaison, c'est-à-dire si la

durée de la ronde étoit quelque chose d'un peu moins vague : mais la ronde va tantôt plus vîte , tantôt plus lentement , suivant le mouvement de la mesure ou l'on l'emploie , & l'on ne doit pas se flatter de donner quelque chose de plus précis , en disant qu'une ronde est toujours l'expression de la durée d'une mesure à quatre , puisqu'outre que la durée même de cette mesure n'a rien de déterminé , on voit communément en Italie , des mesures à quatre & à deux contenir deux & quelquefois quatre rondes.

C'est pourtant ce qu'on suppose dans les chiffres des mesures doubles ; le chiffre inférieur marque le nombre de notes d'une certaine valeur contenues dans une mesure à quatre tems , & le chiffre supérieur marque combien il faut de ces mêmes notes pour remplir une mesure de l'air que l'on va noter mais pourquoi ce rapport de tant de différentes mesures à celle de quatre tems qui leur est si peu semblable , ou pourquoi ce rapport de tant de différentes notes à une ronde dont la durée est si peu déterminée ?

On diroit que les inventeurs de la

Musique ont pris à tâche de faire tout le contraire de ce qu'il falloit : d'un côté, ils ont négligé la distinction du son fondamental, indiqué par la nature, & si nécessaire pour servir de terme commun au rapport de tous les autres; & de l'autre ils ont voulu établir une durée absolue & fondamentale, sans pouvoir en déterminer la valeur.

Faut-il s'étonner si l'erreur du principe a tant causé de défauts dans les conséquences, défauts essentiels à la pratique, & tous propres à retarder long-tems les progrès des Ecoliers.

Les Musiciens reconnoissent au moins quatorze mesures différentes, dont voici les signes. 2, 3, c,

$\frac{3}{2}$ ,  $\frac{2}{4}$ ,  $\frac{3}{4}$ ,  $\frac{6}{4}$ ,  $\frac{9}{4}$ ,  $\frac{12}{4}$ ,  $\frac{3}{8}$ ,  $\frac{6}{8}$ ,  $\frac{9}{8}$ ,  $\frac{12}{8}$ ,  $\frac{3}{16}$ ,  $\frac{6}{16}$ ,  $\frac{3}{2}$ .

Or, si ces signes sont institués pour déterminer autant de mouvemens différens en espece, il y en a beaucoup trop, & s'ils le sont, outre cela, pour exprimer les différens degrés de vitesse de ces mouvemens, il n'y en a pas assez. D'ailleurs pourquoi se tourmenter si fort pour établir des signes qui ne servent à rien puisqu'indépen-

damment du genre de la mesure, on est presque toujours contraint d'ajouter un mot au commencement de l'air, qui détermine l'espece & le degré du mouvement.

Cependant on ne sauroit contester que la diversité de ces mesures ne brouille les commençans, pendant un tems infini, & que tout cela ne naisse de la fantaisie qu'on a de les vouloir rapporter à la mesure à quatre tems, ou d'en vouloir rapporter le notes à la valeur de la ronde.

Donner aux mouvemens & aux notes des rapports entièrement étrangers à la mesure où l'on les emploie, c'est proprement leur donner des valeurs absolues, en conservant l'embaras des relations; aussi voit-on suivre de-là des équivoques terribles qui sont autant de pièges à la précision de la Musique & au goût du Musicien. En effet, n'est-il pas évident qu'en déterminant la durée des rondes, blanches, noires, croches, &c. non par la qualité de la mesure où elles se rencontrent, mais par celle de la note même, vous trouvez à tout moment la relation en opposition avec le sens propre. De-là vient,

par exemple , qu'une blanche dans une certaine mesure , passera beaucoup plus vîte qu'une noire dans une autre , laquelle noire ne vaut cependant que la moitié de cette blanche , & de-là vient encore que les Musiciens de Province , trompés par ces faux rapports , donnent souvent aux airs des mouvemens tous différens de ce qu'ils doivent être , en s'attachant scrupuleusement à cette fausse relation , tandis qu'il faudra quelquefois passer une mesure à trois tems simples plus vîte qu'une autre à trois huit , ce qui dépend du caprice des Compositeurs , & dont les Opéra présentent des exemples à chaque instant.

Il y auroit sur ce point bien d'autres remarques à faire auxquelles je ne m'arrêterai pas. Quand on a imaginé , par exemple , la division sous - double des notes , telle qu'elle est établie , apparemment qu'on n'a pas prévu tous les cas , ou bien on n'a pu les embrasser tous dans une regle générale ; ainsi , quand il est question de faire la division d'une note ou d'un tems en trois parties égales , dans une mesure à deux , à trois ou à quatre , il faut nécessaire-

ment que le Musicien le devine, ou bien qu'on l'en avertisse par un signe étranger qui fait exception à la règle.

C'est en examinant les progrès de la Musique que nous pourrons trouver le remède à ces défauts. Il y a deux cents ans que cet Art étoit encore extrêmement grossier. Les rondes & les blanches étoient presque les seules notes qui y fussent employées, & l'on ne regardoit une croche qu'avec frayeur. Une Musique aussi simple n'amenoit pas de grandes difficultés dans la pratique, & cela faisoit qu'on ne prenoit pas non plus grand soin pour lui donner la précision dans les signes; on négligeoit la séparation des mesures, & l'on se contentoit de les exprimer par la figure des notes; à mesure que l'art & les difficultés augmentèrent, on s'aperçut de l'embarras qu'il y avoit, dans une grande diversité de notes, de faire la distinction des mesures, & l'on commença à les séparer par des lignes perpendiculaires; on se mit ensuite à lier les croches pour faciliter les tems, & l'on s'en trouva si bien, que depuis lors, les caractères de la Musique sont toujours restés à-peu-près dans le même état.

Une partie des inconvéniens subsiste pourtant encore, la distinction des tems n'est pas toujours trop bien observée dans la Musique instrumentale, & n'a point lieu du tout dans le vocal : il arrive de-là qu'au milieu d'une grande mesure, l'Ecolier ne fait où il en est, sur-tout lorsqu'il trouve une quantité de croches & de doubles-croches détachées dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

Une réflexion toute simple sur l'usage des lignes perpendiculaires pour la séparation des mesures, nous fournira un moyen assuré d'anéantir ces inconvéniens. Toutes les notes qui sont renfermées entre deux de ces lignes dont je viens de parler, font justement la valeur d'une mesure : qu'elles soient en grande ou petite quantité, cela n'intéresse en rien la durée de cette mesure qui est toujours la même ; seulement se divise-t-elle en parties égales ou inégales, selon la valeur & le nombre des notes qu'elle renferme : mais enfin sans connoître précisément le nombre de ces notes ni la valeur de chacune d'elles on fait certainement qu'elles forment toutes  
ensemble



ensemble une durée égale à celle de la mesure où elles se trouvent.

Séparons les tems par des virgules, comme nous séparons les mesures par des lignes, & raisonnons sur chacun de ces tems de la même manière que nous raisonnons sur chaque mesure : nous aurons un principe universel pour la durée & la quantité des notes, qui nous dispensera d'inventer de nouveaux signes pour la déterminer, & qui nous mettra à portée de diminuer de beaucoup le nombre des différentes mesures usitées dans la Musique, sans rien ôter à la variété des mouvemens.

Quand une note seule est renfermée entre les deux lignes d'une mesure, c'est un signe que cette note remplit tous les tems de cette mesure & doit durer autant qu'elle : dans ce cas, la séparation des tems seroit inutile ; on n'a qu'à soutenir le même son pendant toute la mesure. Quand la mesure est divisée en autant de notes égales qu'elle contient de tems, on pourroit encore se dispenser de les séparer, chaque note marque un tems, & chaque tems est rempli par une note ; mais dans le cas que la mesure soit chargée de notes

d'inégales valeurs, alors il faut nécessairement pratiquer la séparation des tems par des virgules, & nous la pratiquerons même dans le cas précédent, pour conserver dans nos signes la plus parfaite uniformité.

Chaque tems compris entre deux virgules, ou entre une virgule & une ligne perpendiculaire, renferme une note ou plusieurs. S'il ne contient qu'une note, on conçoit qu'elle contient tout ce tems-là, rien n'est si simple : s'il en renferme plusieurs, la chose n'est pas plus difficile ; divisez ce tems en autant de parties égales qu'il comprend de notes : appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, & passez les de sorte que tous les tems soient égaux.

*Exemple du premier cas.*

Re 3 || d 1, 2, 3 | 7, i, 2 | 6, 7, i | 8, 4, 3 |  
 d i, 2, 3 | 7, i, 2 | 6, 7, 8 | 6 c.



SUR LA MUSIQUE MODERNE. 418

*Exemple du second.*

Ut 2 || c 1 7, i 2 | 3 2, 3 1 | 5 4, 5 6 | 7 6,  
7 5 | i 4, 5 5 | i c.

*Exemple de tous les deux.*

Fa 3 || d 3, 4, 5 | 6 5, 4 3, 2<sup>h</sup> 1 | 2, 5, i | 1.  
d 6, 2 | 2, 7, 3 | 3, 1, 4 | 4, 3 2, 3 4 |  
d 2<sup>h</sup> | 3, 4, 5 | 6 5, 4 3, 2<sup>h</sup> 1 | 2, 5, i 2 |  
d 7 i, 6, | 2 3 | 1 2, 7, 3 4 | 2 3, 1, 4 5 |  
d 3 4, 2, 5 6 | 4 5, 3, 6 | 6 2, 3<sup>h</sup>, 2 | 1 5  
d 6 7, i 2 1 | 7 i 7, 6 7 i, 2 3 2 | 1 2 1, 7  
d i 2, 3 4 3 | 2 3 2, 1 2 3, 4 5 4 | 3 4 3,  
d 2 3 4, 5 6 5 | 4 5 4, 3 2, 3 4 | 2<sup>h</sup>, 5 5 6  
d 7, i | 1 2 1 7, 6 6 7 i, 2 2 3 2 1, 7 7 i  
d 2, 3 | 3 4 3 2, 1 1 2 3, 4 | 4 5 4 3, 2 2  
d 3 4, 5 | 5 6 5 4, 3 3 4 5, 6 6 7 i |  
d 1 2, 3<sup>h</sup>, 2 | 1 d.

On voit dans les exemples précédens que je conserve les cadences & les liaisons comme dans la Musique ordinaire, & que pour distinguer le chiffre qui marque la mesure d'avec ceux des notes, j'ai soin de le faire plus grand & de l'en séparer par un double ligne perpendiculaire.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail sur cette méthode, remarquons d'abord combien elle simplifie la pratique de la nature en anéantissant tout-d'un-coup toutes les mesures doubles; car, comme la division des notes est prise uniquement dans la valeur des tems & de la mesure où elles se trouvent, il est évident que ces notes n'ont plus besoin d'être comparées à aucune valeur extérieure pour fixer la leur; ainsi la mesure étant uniquement déterminée par le nombre de ses tems, on la peut très-bien réduire à deux especes; savoir, mesure à deux & mesure à trois. A l'égard de la mesure à quatre, tout le monde convient qu'elle n'est que l'assemblage de deux mesures à deux tems: elle est traitée comme telle dans la composition, & l'on peut compter que ceux qui prétendroient lui trou-

ver quelque propriété, particulière, s'en rapporteroient bien plus à leurs yeux qu'à leurs oreilles.

Que le nombre des tems d'une mesure naturelle, sensible & agréable à l'oreille, soit borné à trois, c'est un fait d'expérience que toutes les spéculations du monde ne détruisent pas, on auroit beau chercher de subtiles analogies entre les tems de la mesure & les harmoniques d'un son, on trouveroit aussi-tôt une sixieme consonance dans l'harmonie, qu'un mouvement à cinq tems dans la mesure, & quelle qu'en puisse être la raison, il est incontestable que le plaisir de l'oreille, & même sa sensibilité à la mesure, ne s'étend pas plus loin.

Tenons-nous en donc à ces deux genres de mesures, à deux & à trois tems : chacun des tems de l'une & de l'autre peuvent de même être partagés en deux ou en trois parties égales, & quelquefois en quatre, six, huit, &c. par des subdivisions de celle-ci, mais jamais par d'autres nombres qui ne seroient pas multiples de deux ou de trois.

Or, qu'une mesure soit à deux ou,

à trois tems, & que la division de chacun de ses tems soit en deux ou en trois parties égales, ma méthode est toujours générale, & exprime tout avec la même facilité. On l'a déjà pu voir par le dernier exemple précédent, & l'on le verra encore par celui-ci, dans lequel chaque tems d'une mesure à deux, partagé en trois parties égales, exprime le mouvement de six huit dans la Musique ordinaire.

*Ut* 2 || d, 3 6 i | 1 7 6, 6 8 6 | 7 3 i, 7 i 2 |  
 d 1 7 6, 2 | 2 i 7, i 7 6 | 8, 3 6 i | 1 7 6, 6 8  
 d 6 | 7 3 i, 1 4 7 | 2, 2 i 7 | i 7 6, 3 6 8 | 6.

Les notes, dont deux égales rempliront un tems, s'appelleront des demis : celles dont il en faudra trois, des tiers, celles dont il en faudra quatre des quarts, &c.

Mais lorsqu'un tems se trouve partagé, de sorte que toutes les notes n'y sont pas d'égale valeur : pour représenter, par exemple, dans un seul tems une noire & deux croches, je considère ce tems comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la pre-

miere, & les deux croches ensemble, la seconde; je les lie donc par une ligne droite que je place au-dessus ou au-dessous d'elles, & cette ligne marque que tout ce qu'elle embrasse ne représente qu'une seule note, la quelle doit être subdivisée ensuite en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre, suivant le nombre des chiffres qu'elle couvre.

E X E M P L E.

*Fa* 2 || d, 1 7 6 8 | 6 7, 1 2 1 7 1 0 | 7 3, 1 7 6 2 |  
 d 3 2 3 2, 1 7 6 7 | 2 1 2 1, 7 6 8 7 | 3 2 1, 7 | 6.

La virgule qui se trouve avant la première note dans les deux exemples précédens désigne la fin du premier tems, & marque que le chant commence par le second.

Quand il se trouve dans un même tems des subdivisions d'inégalités, on peut alors se servir d'une seconde liaison; par exemple, pour exprimer un tems composé d'une noire, d'une croche & de deux doublés-croches, on s'y prendroit ainsi.

Sol 2 || d 1 3, 5 1 2 1 | 7 2, 5 7 1 7 | 6 i,

c 4 6 7 6 | 5 6 7 5, i 2 3 1 | 4 6, i 4 5 4 |

d 3 5, i 3 4 3 | 2 4, 7 2 3 2 | 1 4 3 4, 5 5 | i d

Vous voyez-là que le second tems de la premiere mesure contient deux parties égales, équivalentes à deux noires, favoir le 5 pour l'une, & pour l'autre la somme des trois notes 1 2 1 qui sont sous la grande liaison; ces trois notes sont subdivisées en deux parties égales, équivalentes à deux croches dont l'une est le premier 1, & l'autre les deux notes 2 & 1 jointes par la seconde liaison, lesquelles sont ainsi chacune le quart de la valeur comprise sous la grande liaison & le huitieme du tems entier.

En général, pour exprimer régulièrement la valeur des notes, il faut s'attacher à la division de chaque tems par parties égales, ce qu'on peut toujours faire par la méthode que je viens d'enseigner, en y ajoutant l'usage du point



dont je parlerai tout-à-l'heure, sans qu'il soit possible d'être arrêté par aucune exception. Il ne sera même jamais nécessaire, quelque bizarre que puisse être une Musique, de mettre plus de deux liaisons sur aucune de ces notes, ni d'en accompagner aucune de plus de deux points, à moins qu'on ne voulût imaginer dans de grandes inégalités de valeurs des quintuples & des sextuples croches, dont la rapidité comparée n'est nullement à la portée des voix ni des instrumens, & dont à peine trouveroit-on d'exemple dans la plus grande débauche du cerveau de nos Compositeurs.

A l'égard des tenues & des syncopes, je puis, comme dans la Musique ordinaire, les exprimer avec des notes liées ensemble, par une ligne courbe que nous appellerons liaison de tenue ou chapeau, pour la distinguer de la liaison de valeur dont je viens de parler & qui se marque par une ligne droite. Je puis aussi employer le point au même usage en lui donnant un sens plus universel, & bien plus commode que dans la Musique ordinaire. Car au lieu de lui faire valoir toujours la moitié de la

note qui le précède, ce qui ne fait qu'un cas particulier, je lui donne de même qu'aux notes une valeur déterminée uniquement par la place qu'il occupe, c'est-à-dire, que si le point remplit seul un tems ou une mesure, le son qui a précédé doit être aussi soutenu pendant tout ce tems ou toute cette mesure, & si le point se trouve dans un tems avec d'autres notes, il fait nombre aussi bien qu'elles & doit être compté pour un tiers ou pour un quart, suivant la quantité de notes que renferme ce tems-là, en y comprenant le point: en un mot le point vaut autant, ou plus, ou moins, que la note qui l'a précédé, & dont il marque la tenue, suivant la place qu'il occupe dans le tems où il est employé.

## E X E M P L E.

U: 2 || c, 1 | 5 4, 3 | 2, 4 3 | 2, 1 | 5 5, 4 |  
 c 6 4, 2 | 5 4 3 2, 1 | 7 5, 1 | 7 | i:

Au reste, il n'est pas à craindre, comme on le voit par cet exemple, que

ces points se confondent jamais avec ceux qui servent à changer d'octaves, ils en sont trop bien distingués par leur position pour avoir besoin de l'être par leur figure. C'est pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec soin de me servir de signes extraordinaires qui distrairoient l'attention sans exprimer rien de plus que la simplicité des miens.

A l'égard du degré de mouvement, s'il n'est pas déterminé par les caractères de ma méthode, il est aisé d'y suppléer par un mot mis au commencement de l'air, & l'on peut d'autant moins tirer de-là un argument contre mon système, que la Musique ordinaire a besoin du même secours; vous avez, par exemple, dans la mesure à trois tems simples, cinq ou six mouvemens très-différens les uns des autres, & tous exprimés par une noire à chaque tems; ce n'est donc pas la qualité des notes qu'on emploie qui sert à déterminer le mouvement, & s'il se trouve des Maîtres négligeans qui s'en fient sur ce sujet au caractère de leur Musique & au goût de ceux qui la liront, leur confiance se trouve si souvent punie par les mauvais mouvemens qu'on

donne à leurs airs, qu'ils doivent assez sentir combien il est nécessaire d'avoir à cet égard des indications plus précises que la qualité des notes.

L'imperfection grossière de la Musique sur l'article dont nous parlons, seroit sensible pour quiconque auroit des yeux : mais les Musiciens ne la voient point, & j'ose prédire hardiment qu'ils ne verront jamais rien de tout ce qui pourroit tendre à corriger les défauts de leur Art. Elle n'avoit pas échappé à M. Sauveur, & il n'est pas nécessaire de méditer sur la Musique autant qu'il l'avoit fait, pour sentir combien il seroit important de ne pas laisser aux mouvemens des différentes mesures une expression si vague, & de n'en pas abandonner la détermination à des goûts souvent si mauvais.

Le systême singulier qu'il avoit proposé, & en général tout ce qu'il a donné sur l'Acoustique, quoiqu'assez chimérique selon ses vues, ne laissoit pas de renfermer d'excellentes choses qu'on auroit bien su mettre à profit dans tout autre Art. Rien n'auroit été plus avantageux, par exemple, que l'usage de son Echométre général, pour détermi-

ner précisément la durée des mesures & des tems, & cela par la pratique du monde la plus aisée; il n'auroit été question que de fixer sur une mesure connue, la longueur du pendule simple, qui auroit fait un tel nombre juste de vibration pendant un tems, ou une mesure d'un mouvement de telle espece. Un seul chiffre mis au commencement d'un air auroit exprimé tout cela, & par son moyen on auroit pu déterminer le mouvement avec autant de précision que l'Auteur même. Le pendule n'auroit étoit été nécessaire que pour prendre une fois l'idée de chaque mouvement: après quoi, cette idée étant reveillée dans d'autres airs par les mêmes chiffres qui l'auroient fait naître, & par les airs mêmes qu'on y auroit déjà chantés, une habitude assurée, acquise par une pratique aussi exacte, auroit bientôt tenu lieu de regle, & rendu le pendule inutile.

Mais ces avantages même qui devenoient de vrais inconvéniens, par la facilité qu'ils auroient donnée au commençans de se passer de Maîtres & de se former le goût par eux-mêmes, ont peut-être été cause que le projet n'a

point été admis dans la pratique ; il semble que si l'on propoſoit de rendre l'Art plus difficile, il y auroit des raiſons pour être plutôt écouté.

Quoi qu'il en ſoit, en attendant que l'approbation du Public me mette en droit de m'étendre davantage ſur les moyens qu'il y auroit à prendre pour faciliter l'intelligence des mouvemens, de même que celle de bien d'autres parties de la Muſique, ſur lesquelles j'ai des remarques à propoſer, je puis me borner ici aux expreſſions de la méthode ordinaire, qui par des mots mis au commencement de chaque air en indiquent aſſez bien le mouvement. Ces mots, bien choiſis doivent, je crois, dédommager & au-delà de ces doubles chiffres & de toutes ces meſures qui, malgré leur nombre, laſſent le mouvement indéterminé & n'apprennent rien aux Ecoliers ; ainſi, en adoptant ſeulement le 2 & le 3 pour les ſignes de la meſure, j'ôte la confulion des caractères ſans altérer la variété de l'expreſſion.

Revenons à notre projet. On fait combien de figures étrangères ſont employées dans la Muſique pour exprimer

les silences ; il y en a autant que de différentes valeurs , & par conséquent , autant que de figures différentes dans les notes relatives : on est même contraint de les employer à proportion en plus grande quantité , parce qu'il n'a pas plû à leurs inventeurs d'admettre le point après les silences de la même manière & au même usage qu'après les notes , & qu'ils ont mieux aimé multiplier des soupirs , des demi-soupirs , des quarts-de-soupirs à la file les uns des autres , que d'établir entre des signes relatifs une analogie si naturelle.

Mais comme dans ma méthode il n'est point nécessaire de donner des figures particulières aux notes pour en déterminer la valeur , on y est aussi dispensé de la même précaution pour les silences , & un seul signe suffit pour les exprimer tous sans confusion & sans équivoque. Il paroît assez indifférent dans cette unité de figure de choisir tel caractère qu'on voudra pour l'employer à cet usage. Le zéro a cependant quelque chose de si convenable à cet effet , tant par l'idée de privation qu'il porte communément avec lui , que par sa qualité de chiffre , & sur-

tout par la simplicité de sa figure, que j'ai cru devoir le préférer. Je l'employerai donc de la même manière & dans le même sens par rapport à la valeur, que les notes ordinaires, c'est-à-dire, que les chiffres 1, 2, 3, &c. & les règles que j'ai établies à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs silences relatifs, il s'ensuit que le zéro, par sa seule position & par les points qui le peuvent suivre, lesquels alors exprimeront des silences, suffit seul pour remplacer toutes les pauses, soupirs, demi-soupirs, & autres signes bizarres & superflus qui remplissent la Musique ordinaire.

## E X E M P L E

*Tiré des leçons de M. Monteclair.*

*Fa* 2 || 0 d 1 | 2 | 3, 1, | 5 | 3 | 5, 6 | 7, 5 | i | 3 | 5 | i, 0 7 |  
 d 6, 0 5 | 4, 0 3 2 1 | 7, 0 i 2 3 | 4 3, 2 · 1 | 1.

Les chiffres 4 & 2 placés ici sur des zéro marquent le nombre de mesures que l'on doit passer en silence.

Tels sont les principes généraux d'où



découlent les regles pour toutes sortes d'expressions imaginables, sans qu'il puisse naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue, & qui ne soit résolue en conséquence de quelqu'un de ces principes.

Je finirai par quelques observations qui naissent du parallele des deux systèmes.

Les notes de la Musique ordinaire sont-elles plus ou moins avantageuses que les chiffres qu'on leur substitue? C'est proprement le fond de la question.

Il est clair, d'abord; que les notes varient plus par leur seule position, que mes chiffres par leur figure & par leur position tout ensemble; qu'outre cela, il y en a de sept figures différentes, autant que j'admets de chiffres pour les exprimer; que les notes n'ont de signification & de force que par le secours de la clef: & que les variations des clefs donnent un grand nombre de sens tout différens aux notes posées de la même maniere.

Il n'est pas moins évident que les rapports des notes & les intervalles de l'une & l'autre n'ont rien dans leur expression par la Musique ordinaire qui

en indique le genre, & qu'ils sont exprimés par des positions difficiles à retenir, & dont la connoissance dépend uniquement de l'habitude & d'une très-longue habitude : car quelle prise peut avoir l'esprit pour saisir juste & du premier coup-d'œil un intervalle de fixte, de neuvieme, de dixieme dans la Musique ordinaire, à moins que la coutume n'ait familiarisé les yeux à lire tout-d'un-coup ces intervalles ?

N'est-ce pas un défaut terrible dans la Musique de ne pouvoir rien conserver, dans l'expression des octaves, de l'analogie qu'elles ont entr'elles ? Les octaves ne sont que les repliques des mêmes sons ; cependant ces repliques se présentent sous des expressions absolument différentes de celles de leur premier terme. Tout est brouillé dans la position à la distance d'une seule octave, la repliche d'une note qui étoit sur une ligne, se trouve dans un espace, celle qui étoit dans l'espace a sa repliche sur une ligne ; montez-vous ou descendez-vous de deux octaves ? Autre différence toute contraire à la premiere : alors les repliques sont placées sur des lignes ou dans des espaces comme leurs pre-

miers termes : ainsi la difficulté augmente en changeant d'objets, & l'on n'est jamais assuré de connoître au juste l'espece d'un intervalle traversé par un si grand nombre de lignes; de sorte qu'il faut se faire d'octave en octave des regles particulieres qui ne finissent point, & qui font de l'étude des intervalles, le terme effrayant & très-rarement atteint de la science du Musicien.

De-là cet autre défaut presque aussi nuisible, de ne pouvoir distinguer l'intervalle simple dans l'intervalle redoublé; vous voyez une note posée entre la premiere & la seconde ligne, & une autre note posée sur la septieme ligne, pour connoître leur intervalle vous décomptez de l'une à l'autre, & après une longue & ennuyeuse opération, vous trouvez une douzieme; or comme on voit aisément qu'elle passe l'octave, il faut recommencer une seconde recherche pour s'assurer enfin que c'est une quinte redoublée, encore pour déterminer l'espece de cette quinte faut-il bien faire attention aux signes de la clef, qui peuvent la rendre juste ou fausse suivant leur nombre & leur position.

Je fais que les Musiciens se font communément des regles plus abrégées pour se faciliter l'habitude & la connoissance des intervalles : mais ces regles mêmes prouvent le défaut des signes, en ce qu'il faut toujours compter les lignes des yeux, & en ce qu'on est contraint de fixer son imagination d'octave en octave pour sauter de-là à l'intervalle suivant, ce qui s'appelle suppléer de génie au vice de l'expression.

D'ailleurs, quand à force de pratique on viendroit à bout de lire aisément tous les genres d'intervalles, de quoi vous servira cette connoissance, tant que vous n'aurez point de regle assurée pour en distinguer l'espece ? Les tierces & les sixtes majeures & mineures, les quintes & les quartes diminuées & superflues, & en général tous les intervalles de même nom, justes ou altérés, sont exprimés par la même position indépendamment de leur qualité, ce qui fait que suivant les différentes situations des deux demi-tons de l'octave, qui changent de place à chaque ton & à chaque clef, les intervalles changent aussi de qua-

lité sans changer de nom ni de position, de-là l'incertitude sur l'intonation & l'inutilité de l'habitude dans les cas où elle seroit la plus nécessaire.

La méthode qu'on a adoptée pour les instrumens, est visiblement une dépendance de ces défauts, & le rapport direct qu'il a fallu établir entre les touches de l'instrument & la position des notes, n'est qu'un méchant pis-aller pour suppléer à la science des intervalles & des *relations toniques*, sans laquelle on ne sauroit jamais être qu'un mauvais Musicien.

Quelle doit être la grande attention du Musicien dans l'exécution? C'est sans doute, d'entrer dans l'esprit du Compositeur, & de s'approprier ses idées pour les rendre avec toute la fidélité qu'exige le goût de la Piece. Or, l'idée du Compositeur dans le choix des sons, est toujours relative à la tonique, &, par exemple, il n'emploiera point le *fa* dièse comme une telle touche du clavier, mais comme faisant un tel accord, ou un tel intervalle avec sa fondamentale. Je dis donc que si le Musicien considère les sons par les mêmes rapports, il fera ses

mêmes intervalles plus exacts , & exécutera avec plus de justesse qu'en rendant seulement les sons les uns après les autres , sans liaison & sans dépendance que celle de la position des notes qui sont devant ses yeux , & de ces foules de dièses & de bémols qu'il faut qu'il ait incessamment présens à l'esprit; bien entendue qu'il observera toujours les modifications particulières à chaque ton , qui sont , comme , je l'ai déjà dit , l'effet du tempérament , & dont la connoissance pratique , indépendante de tout systême , ne peut s'acquérir que par l'oreille & par l'habitude.

Quand on prend une fois un mauvais principe , on s'enfile d'inconvéniens en inconvéniens , & souvent on voit évanouir les avantages mêmes qu'on s'étoit proposé. C'est ce qui arrive dans la pratique de la Musique instrumentale ; les difficultés s'y présentent en foule. La quantité de positions différentes , de dièses , de bémols , de changemens de clefs , y sont des obstacles éternels au progrès des Musiciens ; & après tout cela , il faut encore perdre , la moitié du tems , cet avantage si vanté du rapport direct

de la touche à la note, puisqu'il arrive cent fois par la force des signes d'altération simples ou redoublés, que les mêmes notes deviennent relatives à des touches toutes différentes de ce qu'elles représentent, comme on l'a pu remarquer ci-devant.

Voulez-vous pour la commodité des voix, transposer la piece un demi-ton, ou un ton plus haut ou plus bas ? voulez-vous présenter à ce Symphoniste de la Musique notée sur une clef étrangère à son instrument ? le voilà embarrassé, & souvent arrêté tout court, si la Musique est un peu travaillée. Je crois, à la vérité, que les grands Musiciens ne seront pas dans le cas ; mais je crois aussi que les grands Musiciens ne le sont pas devenus sans peine, & c'est cette peine qu'il s'agit d'abrégé. Parce qu'il ne sera pas tout-à-fait impossible d'arriver à la perfection par la route ordinaire, s'en suit-il qu'il n'en soit point de plus facile ?

Supposons que je veuille transposer & exécuter en *B fa si*, une piece notée en *C sol ut*, à la clef de *sol*, sur la première ligne : voici tout ce que j'ai à faire ; je quitte l'idée de la clef

de *sol*, & je lui substitue celle de la clef d'*ut*, sur la troisieme ligne : ensuite j'y ajoute les idées des cinq dièses posés, le premier sur le *fa*, le second sur l'*ut*, le troisieme sur le *sol*, le quatrieme sur le *re*, & le cinquieme sur le *la* ; à tout cela je joins enfin l'idée d'une octave au-dessus de cette clef d'*ut*, & il faut que je retienne continuellement toute cette complication d'idées pour l'appliquer à chaque note, sans quoi me voilà à tout instant hors de ton. Qu'on juge de la facilité de tout cela !

Les chiffres employés de la maniere que je le propose, produisent des effets absolument différens. Leur force est en eux-mêmes, & indépendante de tout autre signe. Leurs rapports sont connus par la seule inspection, & sans que l'habitude ait à y entrer pour rien ; l'intervalle simple est toujours évident dans l'intervalle redoublé : une leçon d'un quart-d'heure doit mettre toute personne en état de solfier, ou du moins de nommer les notes dans quelque Musique qu'on lui présente : un autre quart-d'heure suffit pour lui apprendre à nommer de même & sans hésiter,



hésiter, tout intervalle possible, ce qui dépend, comme je l'ai déjà dit, de la connoissance distincte de trois intervalles, de leurs renversemens, & réciproquement du renversement de ceux-ci, qui revient aux premiers. Or, il me semble que l'habitude doit se former bien plus aisément quand l'esprit en a fait la moitié de l'ouvrage, & qu'il n'a lui-même plus rien à faire.

Non-seulement les intervalles sont connus par leur genre dans mon système, mais ils le sont encore par leur espèce. Les tierces & les sixtes sont majeures ou mineures, vous en faites la distinction sans pouvoir vous y tromper; rien n'est si aisé que de savoir une fois que l'intervalle 24 est une tierce mineure; l'intervalle 24, une sixte majeure; l'intervalle 31, une sixte mineure; l'intervalle 31, une tierce majeure, &c. les quartes & les tierces, les secondes, les quintes & les septièmes, justes, diminuées ou superflues, ne coûtent pas plus à connoître; les signes accidentels embarrassent encore moins & l'intervalle naturel étant connu, il est si facile de déterminer ce même intervalle, altéré par un dièse

ou par un bémol, par l'un & l'autre tout-à-la-fois, ou par deux d'une même espece, que ce seroit prolonger le discours inutilement que d'entrer dans ce détail.

Appliquez ma méthode aux instrumens, les avantages en seront frappans. Il n'est question que d'apprendre à former les sept sons de la gamme naturelle, & leurs différentes octaves sur un *ut* fondamental, pris successivement sur les douze cordes (a) de l'échelle; ou plutôt, il n'est question que de savoir sur un son donné, trouver une quinte, une quarte, une tierce majeure, &c. & les octaves de tout cela, c'est-à-dire de posséder les connoissances qui doivent être le moins ignorées des Musiciens, dans quelque systême que ce

---

(a) Je dis les douze cordes, pour n'omettre aucune des difficultés possibles, puisqu'on pourroit se contenter des sept cordes naturelles, & qu'il est rare qu'on établisse la fondamentale d'un ton sur un des cinq sons altérés, excepté, peut-être, le *si* bémol. Il est vrai qu'on y parvient assez fréquemment par la suite de la modulation; mais alors, quoiqu'on ait changé de ton, la même fondamentale ne subsiste toujours, & le changement est amené par des altérations particulières.

soit. Après ces préliminaires si faciles à acquérir & si propres à former l'oreille, quelques mois donnés à l'habitude de la mesure, mettent tout d'un coup l'écolier en état d'exécuter à livre ouvert, mais d'une exécution incomparablement plus intelligente & plus sûre que celle de nos Symphonistes ordinaires. Toutes les clefs lui sont également familières; tous les tons auront pour lui la même facilité; & s'il s'y trouve quelque différence, elle ne dépendra jamais que de la difficulté particulière de l'instrument, & non d'une confusion de dièses, de bémols & de positions différentes, si fâcheuses pour les commençans.

Ajoutez à cela une connoissance parfaite des tons & de toute la modulation, suite nécessaire des principes de ma méthode; & sur-tout l'universalité des signes qui rend avec les mêmes notes les mêmes airs dans tous les tons par le changement d'un seul caractère; d'où résulte une facilité de transposer un air en tout autre ton, égale à celle de l'exécuter dans celui où il est noté; voilà ce que saura en très-peu de tems un Symphoniste formé par ma mé-

thode. Toute jeune personne avec les talens & les dispositions ordinaires, & qui ne connoîtroit pas une note de Musique, doit, conduite par ma méthode, être en état d'accompagner du Clavecin, à livre ouvert, toute Musique qui ne passera pas en difficulté celle de nos Opéra, au bout de huit mois, & au bout de dix de celle de nos Cantates.

Or, si dans un si court espace on peut enseigner à la fois assez de Musique & d'accompagnement pour exécuter à livre ouvert, à plus forte raison un Maître de Flûte ou de Violon, qui n'aura que la note à joindre à la pratique de l'instrument, pourra-t-il former un Eleve dans le même tems par les mêmes principes.

Je ne dis rien du Chant en particulier, parce qu'il ne me paroît pas possible de disputer la supériorité de mon systéme à cet égard, & que j'ai sur ce point des exemples à donner plus forts & plus convaincans que tous les raisonnemens.

Après tous les avantages dont je viens de parler, il est permis de compter pour quelque chose le peu de

volume qu'occupent mes caractères , comparé à la diffusion de l'autre Musique , & la facilité de noter sans tout cet embarras de papier rayé , où les cinq lignes de la portée ne suffisant presque jamais , il en faut ajouter d'autres à tout moment , qui se rencontrent quelquefois avec les portées voisines ou se mêlent avec les paroles , & causent une confusion à laquelle ma Musique ne sera jamais exposée. Sans vouloir en établir le prix sur cet avantage , il ne laisse pas cependant d'avoir une influence à mériter de l'attention ; combien sera-t-il commode d'entretenir des correspondances de Musique , sans augmenter le volume des lettres ? Quel embarras n'évitera-t-on point dans les Symphonies & dans les Partitions , de tourner la feuille à tout moment ? Et quelle ressource d'amusement n'aura-t-on pas de pouvoir porter sur soi des livres & des recueils de Musique , comme on en porte de Belles-Lettres , sans se surcharger par un poids ou par un volume embarrassant , & d'avoir , par exemple , à l'Opéra un extrait de la Musique joint aux paroles , presque sans augmenter le prix

ni la grosseur du livre ? Ces considérations ne sont pas , je l'avoue , d'une grande importance, aussi ne les donnè-je que comme des accessoires ; ce n'est, au reste , qu'un tissu de semblables bagatelles qui fait les agrémens de la vie humaine , & rien ne seroit si misérable qu'elle , si l'on n'avoit jamais fait d'attention aux petits objets.

Je finirai mes remarques sur cet article , en concluant qu'ayant retranché tout-d'un-coup par mes caractères , les soixante & dix combinaisons que la différente position des clefs & des accidens produit dans la Musique ordinaire ; ayant établi un signe invariable & constant pour chaque ton de l'octave dans tous les tons ; ayant établi de même une position très-simple pour les différentes octaves ; ayant fixé toute l'expression des sons par les intervalles propres au ton où l'on est ; ayant conservé aux yeux la facilité de découvrir du premier regard si les sons montent ou descendent ; ayant fixé le degré de ce progrès avec une évidence que n'a point la Musique ordinaire ; & enfin ayant abrégé des plus de trois quarts , & le tems qu'il faut apprendre à solfier , &

le volume des notes, il reste démontré que mes caractères sont préférables à ceux de la Musique ordinaire.

Une seconde question qui n'est gueres moins intéressante que la première, est de savoir si la division des tems, que je substitue à celle des notes qui les remplissent, est un principe général plus simple & plus avantageux que toutes ces différences de noms & de figures qu'on est contraint d'appliquer aux notes, conformément à la durée qu'on leur veut donner.

Un moyen sûr pour décider cela, seroit d'examiner à *priori* si la valeur des notes est faite pour regler la longueur des tems, ou si ce n'est point au contraire, par les tems mêmes de la mesure que la durée des notes doit être fixée. Dans le premier cas, la méthode ordinaire seroit incontestablement la meilleure, à moins qu'on ne regardât le retranchement de tant de figures comme une compensation suffisante d'une erreur de principe, d'où résulteroient de meilleurs effets. Mais dans le second cas si, je rétablis également la cause & l'effet pris jusqu'ici l'un pour l'autre, & que par-là, je simplifie les

regles & j'abrège la pratique, j'ai lieu d'espérer que cette partie de mon système, dans laquelle, au reste, on ne m'accusera d'avoir copié personne, ne paroîtra pas moins avantageuse que la précédente.

Je renvoie à l'Ouvrage dont j'ai déjà parlé, bien des détails que je n'ai pu placer dans celui-ci. On y trouvera, outre la nouvelle méthode d'accompagnement dont j'ai parlé dans la Préface, un moyen de reconnoître au premier coup-d'œil les longues tirades de note en montant ou en descendant, afin de n'avoir besoin de faire attention qu'à la première & à la dernière; l'expression de certaines mesures synopées qui se trouvent quelquefois dans les mouvemens vifs à trois tems; une table de tous les mots propres à exprimer les différens degrés du mouvement; le moyen de trouver d'abord la plus haute & la plus basse note d'un air & de préluder en conséquence; enfin, d'autres regles particulieres qui toutes ne sont toujours que des développemens des principes que j'ai proposés ici; & sur-tout, un système de conduite pour les maîtres qui enseigneront



à chanter & à jouer des instrumens bien différent dans la méthode, & j'espère dans le progrès, de celui dont on se sert aujourd'hui.

Si donc, aux avantages généraux de mon système, si à tous ces retranchemens de signes & de combinaisons, si au développement précis de la théorie, on ajoute les utilités que ma méthode présente pour la pratique; ces embarras de lignes & de portées tous supprimés, la Musique rendue si courte à apprendre, si facile à noter, occupant si peu de volume, exigeant moins de frais pour l'impression, & par conséquent, coûtant moins à acquérir, une correspondance plus parfaite établie entre les différentes parties, sans que les fauts d'une clef à l'autre soient plus difficiles que les mêmes intervalles pris sur la même clef; les accords & le progrès de l'harmonie offerts avec une évidence à laquelle les yeux ne peuvent se refuser; le ton nettement déterminé; toute la suite de la modulation exprimée, & le chemin que l'on a suivi, & le point où l'on est arrivé, & la distance où l'on est du ton principal; mais sur-tout l'ex-

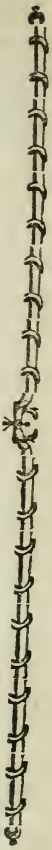
trême simplicité des principes, jointe à la facilité des règles qui en découlent; peut-être trouvera-t-on dans tout cela de quoi justifier la confiance avec laquelle j'ose présenter ce projet au Public.



MENNET DE DARDANUS.

H

Re **V**OLEZ, plaisirs, volez; Amour prête-leur ses charmes; répare les  
 s || d 3, 4 3, 2 3 | 4, ., 3 | 2, 3 2, 1 2 | 3, ., 2 | 1, 2 1, 7  
 al-larmes qui nous ont trou-blés. Que ton empire est doux, viens;  
 c 6 | 5, 4, 3 | 6, 5, i | 7<sup>m</sup> c \* c 5 c, 4 3, 4 5 | 6 | 4 | 1  
 viens, nous voulons tous sentir tes coups, enchaîne-nous; mais ne te  
 d 5 | i, 3 2, 1 | 1, 3 2, 1 | 1, 3 2, 1 | 6 4 5,  
 fers que de ces chaînes dont les peines font des bienfaits.  
 c 6 7, i 2 | 3 4, 5 6, 7 i | 4, 5, 7<sup>m</sup> | 1 d.



# CARILLON

## MILANOIS, EN TRIO.

*Ut*

1<sup>er</sup> Dessus.

Campana che fona da lu to è da fesi-  
 c, 3 | 6, 7, i | 7, 6, 8 | 6, 7, i | 2, 7 | i, 2, 3 | 2, i, 7 |

2<sup>d</sup> Dessus. 3

Cam-pana che fona da

c, 3 | 6, 7, i | 7, 6, 8 | 6, 7, i | 2, 7 | i, 2, 3 | 2, i, 7 |

Basse.

b, 3 | 6, 7, i | 7, 6, 8 | 6, 7, i | 2, 7 | i, 2, 3 | 2, i, 7 |

-----ta  
 di, 2, 3 | 2, 1 | 7, 0 |     | 4 4, 3, 2 | 3 | 4, 5, 3 | 2 ;  
 lu to è da festa     Fa romper la tef-----ta ;

c 6, 7, i | 7, 6 | 6, 8, 0 |     | 2 | 2, 1, 7 | i | 2, 3, 1 | 7 ;  
 Fa romper la tef-----ta ;

b | . | . , 3 | 6, 7, i | 2, 3, 4 | 5, 6, 7 | 1, 2, 3 | . , 2, i | 5, 5 ;  
 Din di ra din di ra din di ra din don don don, dan di ra din don don don.

d 5 | 5 . 4, 3 | 2, 3, 4 | 5, 4, 3 | 2 | 3 | 4, . , 3 | 4, 3, 2 | 3 | 3 | 3, . , d. ✽  
 Din di ra din di ra din di ra din don don don, dan di ra din don don don.

c 3 | 3, 2, 1 | 7, i, 2 | 3, 2, 1 | 7 | i | 2, . , 1 | 2, 1, 7 | i | i | i, . , d. ✽  
 don don don don dan di ra dindondondon don don don don.

a 0 | . | 5, . , . | 5 | 5 | i | 6, . , i | 4, 2, 5 | 1, 3, 5 | i, 5, 3 | 1, b. ✽

Campana che sona da lu- - - - - to è da fef- - - - -  
 d 5 | 5, 3<sup>2</sup>, 3<sup>4</sup> | 5, 3<sup>2</sup>, 3<sup>4</sup> | 5 | ., 4, 3 | 4, 2 1, 2 3 | 4, 2 1, 2 3 |

Campana che sona da lu- - - - - to è da fef- - - - -

c 3 | 3, 1<sup>7</sup>, i<sup>2</sup> | 3, 1<sup>7</sup>, i<sup>2</sup> | 3 | ., 2, 1 | 2, 7 6, 7 i | 2, 7 6, 7 i |

Fa romper la tes-ta

c o | . | . | . | ., . 6 | 6, 6, 6 | 2, 2, o | . | . |

- - - - - ta, din di ra, din di ra din di ra din don, Fa romper la tes-

d 4 | ., 3, 2 | 3, 3, 3 | 3, 2, 1 | 7, 1, 2 | 3, 2, 1 | 7, ., 3 | 3, 2, 3 | 4;

- - - - - ta, din di ra din di ra din di ra din don, Fa romper la tes-

b 2 | ., 1, 7 | i, 1, 1 | 1, 7, 6 | 8, 6, 7 | i, 7, 6 | 8, ., i | 1, 7, 1 | 2;

Fa romper la testa don don don, Fa romper la tes-

d; . 5 | 5, 5, 5 | i, 1, o | ., . | 3 | 3 | 3, ., 3 | 6, 7, i | 2;

----- ta din d  
 d., | . 5, 4 3, 4 2 | 3 | . 4, 3 2, 3 1 | 2 | . 3, 2 1, 2 7 | i, 1, 3 | 3 ;

----- ta

b., | . 3, 2 1, 2 7 | i | . 2, 1 7, i 6 | 7 | . i, 7 6, 7 8 | 6, 6, i | 1 ;

----- ta

d 3, 4 | 5, 6, 7 | 1, 2, 3 | 4, 5, 6 | 7, i, 2 | 3, 4, 5 | 6, 6, 0 | 1 ;

ra din di ra din di ra din don don dan di ra din don don

d 2, 1 | 7, i, 2 | 3, 2, 1 | 7 | i | 2, ., 1 | 2, 1, 7 | i | 1 | 1 |

ra din di ra din di ra din don don dan di ra din don don

c 7, 6 | 8, 6, 7 | i, 7, 6 | 8 | 6 | 7, ., 6 | 7, 6, 8 | 6 | 6 | 6 |

don don don don dan di ra din don don don don

c | 3 | 1 | 2 | 3 | 6 | 4, ., 1 | 4, 2, 3, | 6, i, 3 | 6 ;

don.

1, , d ||

don.

6, , c ||

don don don.

d 3, 1 | 6, , a ||

## ARIETTE DES TAËLÈNS LYRIQUES.

Vivement.

*Mi-*  
Symphonie.

2

c	o	.	5	,	5	.	i	.		1	7	6	,	5	6	4	5		3	.	2	,	1	2	3	4		5	1	4	,	6	4	5	
b	o	1	,	3	1		5	5	,	7	5		i	i	,	1	1		7	7	,	7	7												

Basse-continue.



<p>a 5 5, 7 5   1̇ 1̇, 7 5   1̇ 1̇, 7 5   1̇ 1̇, 4 5  </p>	<p>b 7 6, 5 5 2 4   3 5 1 3, 2 5 7 2   3 5 1 2, 2̇ 1̇ 2   3 5 1 2, 2̇ 1̇ 2   3 5 1 2, 2̇ 1̇ 2  </p>	<p>a 4 4, 4 4   3 3, 3 3   4 4, 4 4   1, 0 3   4 4, 4 4   ♯ ♯, ♯ ♯  </p>	<p>b 6 4 1 1, 4 6   5 1 1, 5 3   6 4 1 1, 4 6   5 1 1, 5 3   6 6, 7 1   2 1, 7 6  </p>	<p>b 5 5, ♯ 2   5, 4 2   5 7 1, 2 2   5 7 5, 2 5 7 2   5 5 4, 3 1  </p>	<p>c 7 2 5 6, 6̇ 5 6   7 2 5 6, 6̇ 5 6   5 7 5, 2 5 7 2   5, 0 5 3  </p>	<p>a 6 6, 6 6   5 5, 7 5   1̇ 1̇, 3 1   2 2, ♯ 2   5, ♯ 2  </p>	<p>c 6 5 6, 7 1 6   2 5 2, 7   3 3 2, 1 7 6 5   ♯ 6 2, 0 2 6 1   7 2 5 7, 6 1 ♯ 6  </p>
--	---	--	--	---	--	---	---

L'objet qui ré-----

c 1 3 1, 5 i 3 5 | 1 || b, o 5 | 5, . i | 1 7 6, 5 6 4 5 | 3<sub>M</sub> 2, 1 2 3 4 | 5, . 6 4 5 |  
 b 1 3 1, 5 i 3 5 | 1<sub>M</sub> , o | o i, 3 1 | 5 5, 7 5 | i 1, 1 1 | 7 7, 7 7 |

co, . 5 3 | 6 4 1 i ;

gne dans mon ame des mortels & des Dieux doit être le vainqueur,

b 6 7, i . 6 | 2, 2 1 7 | i, 1 2 | 3, . 1 | 6, 6 6 7 | 5, o | .

a 6 6, 6 6 | 5, . 4 | 3<sub>M</sub>, . 2 | 1, . 3 | 2, 2 | 5 5 4, 3 1 | 4 4,

d . 4 6 | 5 1 1, . 5 3 | 6 4 1 1, . 4 6 | 5 1 1, . 5 3 | 6 6 4, 7 7 5 | i 3 1, 5 i 3 5 |

chaque inf- tant il m'en - flam-----me

b | . , 5 5 | 6, 7 i | 5, . 6 5 | 5, . 4 3 | 3 |

a 4 4 | 3 3, 3 3 | 4 4, 4 4 | 3 3, 3 3 | 2 2, 5 5 | 1, o |

$c^{\times} 1, 0 \mid 0 \overline{4} 3, 2 \overline{4} 6 \dot{1} \mid \overline{7} 2 \dot{5}, 0 \mid \cdot \mid \cdot \ddot{2} \dot{5} 7, 6 \dot{1} \# 6 \mid 7 2 \dot{5} 6 ;$   
 d'une nouvelle ar - deur,      il m'enflam-----  
 $a 6, 6 \dot{5} \mid \overbrace{5, 4}^{\times} \quad 3 \quad \mid 2 \quad \mid \cdot 2, 2 \quad \mid 2 \quad , \quad \cdot \quad \mid \cdot \quad \cdot$   
 $a 4, \cdot 5 \mid 6, \cdot 4 \quad \mid 5 \quad \mid \quad \mid 0 \quad \mid \cdot 5 \dot{,} , , \# 2 \quad \mid 5 \dot{5} ,$

$b \overline{6} \cdot \overline{5} 6 \mid 7 2 \dot{5} 6, 6 \cdot \overline{5} 6 \mid 7 2 \dot{7}, 5 7 2 5 \mid 3 \cdot \# \overline{3} \# \mid 5 \quad \overline{2} 2 , \quad 0 \quad \mid$   
 -me      il      m'en      flam-----  
 $b, 2 0 \mid ? , 2 \quad \mid 5 , \cdot 6 \# 5 \mid 6 5 \# 5, 6 7 5 6 \mid 7 2 \dot{5} 7, 6 \dot{1} \# 6 \mid$   
 $a \# 2 \quad \mid 5 \dot{5}, \# 2 \mid 7 , \quad : \quad \mid \dot{1} , 2 \quad \mid 5 \dot{5} 5 , \# 2 \quad \mid$

b, 0 2, 2 | 0 | 0 3 2, 1 7 6 5 | i 1 7, 6 5 A 3 | A, 2 . 5 |

me du-ne nou-

x, 7 2 5 6, 6 . 5 6 | 7 i 7 i, 2 3 1 2 | 3 | . , 3 0 | 6, 7 . i |

b, 5 5, A 2 | 5 , 7 | i , i 7 | 6 , 0 6 | 2, 5 . 1 |

c, 5, A . 5 | 5, . 2 7 | 3 3 1, A A 2 | 5 A 3, 2 3 1 2 | 7 6 5, 2 A | 5 |

vel - le ardeur

Job-

a, 7, 6 . 5 | 5 | 0 | 0 | . . . , 0 . 5 |

b, 2, 2 | 5, . 7 | i 5, 2 | 3, A . 3 A | 5 1, 2 2 | 5 5 4, 3 4 3 2 |

co i 7, 6 5 4 3 | 2<sup>x</sup>, 0 . 5 | 5 3 1, i 3 1 | 5 7 5, 2 | . i 6, 4 1 6 |

jet qui re-  
-----  
gne dans mon

x 5, . i | i 7 6, 5 6 4 5 | 3<sup>x</sup> 2, 1 2 3 4 | 5, . 6 4 5 | 6 . 7, i . 6 |

b i i, 3 i | 5, . 5 | i i, i i | 7 7, 7 7 | 6 6, 6 6 |

b, 5 5 2, 5 2 7 2 | 5<sup>x</sup>. | 5 i 3, 5 | ., 5 . 4 | 5 5 2, 7 5 2 7 | 5, 0 |

ame des mortels & des Dieux doit être le vainqueur. Chaque inf-

x, 2, 2 i 7 | 1, i 2 | 3, . i | 6 . 6, 6 2 | 7<sup>x</sup> | 0, 2 3 |

a, 5, . 4 | 3, . 2 | 1, . 6 | 2, 2 | 5 | 0, : 5 |

a . 2̇ 6̇ 7̇ | i̇ , 2̇ i̇ 2̇ | 3̇ 5̇ 3̇ , i̇ | . 5̇ 3̇ , 5̇ | . 4̇ i̇ , 4̇ 3̇ | 2̇ 5̇ i̇ , 6̇ |  
 tant il m'enflam-----

a 4, 4 5 | 3, . 4 3 4 | 5, . 6 5 6 | ♯, i̇ 5̇ ♯ | 6, . ♯ 6 7 | i̇ , . 2̇ 6̇ i̇ |  
 b 2, 2, 0 2 | 6̇ 6̇, 0 6̇ | 3, 0 | 3̇ 3, 3 3 | 4, 0 | ♯ ♯, ♯ ♯ |

c . 4̇ i̇ , 5̇ | . 4̇ 3̇ , 4̇ | . 3̇ 2̇ , 2̇ . 3̇ | 7̇ 2̇ 5̇ , 2̇ 7̇ 5̇ 2̇ | 7̇ , i̇ | 5̇ | 0 5̇ i̇ 3, 2 5̇ 7̇ 2̇ |

-----me d'une nou - velle ar - deur il m'en - flam - me

b 7̇ , 5̇ | 6̇ , 7̇ i̇ | i̇ , 7̇ i̇ | | 2 | 4, 3 | 2, . 5̇ | 5̇ | 5̇ |

b 5, 3 | 4, . 3 2 | 5, . i̇ | | 5. | 0 | 5̇ , 4 | 3 i̇ , 7. 5̇ |

b 3 5 1 2, 2. 1 2 | 3 5 1 2, 2. 1 2 | 3 5 3, 1 3 5 1 | 6 7, 7. 6 7 | i i 5 5 5. 0 |

il m'en - flam-----

b 0 | 5, 5 | i, 2 7 1 | 2 1 7 1, 2 3 1 2 | 3 5 1 3, 2 4 7 2 |

a i i ; 7 5 | i i, 7 5 | 3 | 4, 5 | i i, 7 5 |

b 0 5, 5 | 0, 5 | 6 5, 4 3 2 1 | 4 | 0 6 5, 4 3 2 1 | 7 2 5

----- me il m'en - flam-----

c 3 5 1 2, 2. 1 2 | 3 4 3, 1 2 5 7 | 6, 6 0 | i i 1 | 4 | 5

a i i, 7 5 | i, i | 4, 6 | i 7, 6 5 4 3 | 2 | 1 | 5

c 7 i 7 6 | 5 | 2, 3 4 | 3, 2 i | 1, 0 5 3 | 6 4 i i, 4 6 | 5 i i, 5 3 | Je

-----me d'une nou - velle ar - deur

c | . , 4 0 | 7, 5 i | i, 7 i | i | o | | . |

b | 0 5 6, 7 i 2 3 | 4, 3 . i | 5, 5 | i i, i i | 4 4, 4 4 | 3 3, 3 3 |

c 6 4 i i, 4 6 | 5 i i, 5 3 | 6 6, 7 i | 2 i, 7 6 | 7 6, 5 5 2 4 | 3 5 i 3, 2 5 7 2

a 4 4, 4 4 | i , o | 4 4, 4 4 | \* \* \* | 5 , o | o i, 7 5 |

c 3 5 i 2, 2 i 2 | 3 5 i 2, 2 i 2 | 3 5 i 2, 2 i 2 | i 3 i, 5 i 3 5 | i Fin.

a i i, 7 5 | i i, 7 5 | i 4 5 | i 3 i, 5 i 3 5 | i Fin.



co | 3̣ 6̣ i, 7̣ 3̣ 8̣ 7̣ |

Je m'abandonne à mon a-mour extrême; & je fixe à ja-mais-

cọ 3̣, 3̣ 6̣ | 8̣ | 6̣, 7̣ ̣ i | 2, 7̣ | i | 6̣, i ̣ 2 | 7̣, 7̣ 6̣ | 3̣ 1

a 6, i 6 | 3, 2 | 1, 2 ̣ 1 | 7, 3̣ | 6 | 0, 6̣ | 5, 4 | 3 6, 8̣ 3 |

c i 3 6 7, 7̣ 6̣ 7̣ | i 3 6 7, 7̣ 6̣ 7̣ | i 3 1, 6̣ i 8̣ 6 | 3, 2 ̣ 3 | 3 1

mes plai - sirs en ces lieux

c 7̣ ̣ i ̣ | 7̣, 7̣ ̣ i ̣ | 7̣, 6̣ 5 | 5, 8̣ ̣ 3 | 3 1

b 6 6, 8̣ 3 | 6, 5 1 | 6 1 7̣ ̣ i ̣ | 7̣, 6̣ 5 | 5, 8̣ ̣ 3 | 3 1

c 5 5 5 5 5 5 5 5 4 3 | 2 , 0 | 1 7 7 7 ; 7 7 | 3 | 6 ; . 6 7 |  
 C'est où l'on aime que font les Cieux: c'est où l'on aime que font les  
 b i , 1 . 5 | 6 , 6 0 . | 2 , . 2 | 7 | 3 , . 3 7 | i , 1 0 | 2 , . 1 . 2 |  
 a 3 3 , 3 3 | 4 , 0 | \* \* \* \* | 5 , 0 | 8 8 , 8 8 | 6 , 5 | 4 , ; 1

c 8 1 0 . 5 , 5 . 1 | 1 7 6 , 5 6 4 5 | 3 1 7 , 6 5 4 3 | \*  
 Cieux. L'ob - jet qui.  
 c 3 | 0 | . , . 5 | 5 , . 1 |  
 b 3 | 0 | 1 0 5 , 7 5 | 1 1 , 3 1 | \*











